Nations Unies A/76/6 (Sect. 5)

# Assemblée générale

Distr. générale
28 avril 2021
Français
Original : anglais

**Soixante- seizième session**
Points 140 et 141 de la liste préliminaire*

**Projet de budget-programme pour 2022**

**Planification des programmes**

# Projet de budget-programme pour 2022

## Titre II
## Affaires politiques

## Chapitre 5
## Opérations de maintien de la paix

**Programme 4**
**Opérations de maintien de la paix**

## Table des matières

*Page*

I. Département des opérations de paix . . . . . 3

Avant-propos . . . . . 3

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020** . . . . . 4

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022*** . . . . . 38

II. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve . . . . . 55

Avant-propos . . . . . 55

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020** . . . . . 56

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022*** . . . . . 65

* A/76/50.

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution 72/266 A, la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

21-05684 (F) 250421 280521

Merci de recycler

III. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan . . . . . 71

Avant-propos . . . . . 71

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020** . . . . . 72

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022*** . . . . . 79

Annexes

I. Organigramme et répartition des postes pour 2022 . . . . . 83

II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle . . . . . 89

III. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes . . . . . 91

IV. Ressources financières et postes, par entité et source de financement : vue d'ensemble . . . . . 93

# I. Département des opérations de paix

## Avant-propos

Dans le contexte de la pandémie de coronavirus (COVID-19), les opérations de maintien de la paix se sont acquittées avec constance de leur mandat tout en protégeant les communautés. Cependant, malgré la résilience dont elles ont fait preuve et les progrès qu'elles ont accomplis, des défis subsistent, en particulier dans les plus grandes opérations de maintien de la paix, qui continuent à mettre en œuvre des mandats complexes, à protéger les civils, à faciliter les processus politiques et à soutenir la mise en œuvre des accords de paix signés dans le cadre de partenariats.

En 2022, dans le cadre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix », le Département des opérations de paix continuera à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies restent adaptées à leur objectif, alors qu'elles doivent faire face à des menaces redoutables pour la sécurité, atténuer les risques de reprise des conflits et se préparer aux bouleversements technologiques et climatiques.

Avant tout, le Département veillera à ce que toutes les actions contribuent à des stratégies politiques globales qui favorisent une paix durable, et pas seulement la stabilité à court terme. Cela devrait être vrai dans tous les domaines de nos mandats, qu'il s'agisse de la protection des civils ou du soutien au renforcement des institutions. Dans les contextes où la pandémie a mis à nu la nature généralisée des inégalités, les opérations devront également être intégrées stratégiquement de manière plus substantielle avec les acteurs du développement et de la consolidation de la paix afin de permettre des transitions réussies et une paix durable.

Pour garantir que les opérations remplissent efficacement leur mandat, l'amélioration des performances et une meilleure application du principe de responsabilité resteront aussi une priorité. En coopération avec tous les partenaires du maintien de la paix, le Département continuera d'affiner et de mettre en œuvre le cadre intégré de responsabilité et de gestion de la performance dans les missions de maintien de la paix et il s'emploiera à tenir sa promesse d'améliorer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix en concevant des opérations plus agiles et en appréciant mieux les situations. Pour agir de manière plus efficace, il est essentiel que nous nous efforcions de renforcer les capacités d'orientation et de planification stratégiques et de tenir compte des questions de genre dans tous les domaines de notre action.

La solidarité internationale est au cœur des activités de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies, comme l'ont à nouveau démontré pendant la pandémie tous ses partenaires, et en premier lieu les États Membres. C'est cette foi dans l'action collective qui nous guide dans nos efforts pour améliorer le maintien de la paix et mieux répondre à l'appel lancé dans la Charte des Nations Unies, afin de préserver les générations futures du fléau de la guerre.

Le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix
(*Signé*) Jean-Pierre **Lacroix**

# A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

## Orientations générales

### Mandats et considérations générales

5.1 Le Département des opérations de paix est chargé de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales en assurant la direction politique et exécutive des opérations de paix relevant de sa compétence, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et à l'autorité qui lui sont par eux conférés. Son mandat découle des priorités arrêtées dans les résolutions et décisions de l'Assemblée générale, notamment la résolution 72/262 C, les études d'ensemble menées chaque année sur toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects et l'examen annuel des questions intéressant les opérations de maintien de la paix en général. Les objectifs du programme sont également conçus à la lumière des mandats définis par le Conseil de sécurité, en particulier dans les résolutions 1325 (2000), 2250 (2015), 2282 (2016) et 2436 (2018), ainsi que par l'Assemblée générale dans les résolutions 74/277, 60/180 et 70/262. Le Département fournit des conseils, une orientation et un soutien intégrés concernant les stratégies, les politiques, les opérations et il appuie toutes les opérations relevant de sa compétence, afin de leur permettre de remplir efficacement leur mandat. L'action qu'il mène pour améliorer le maintien de la paix, faire en sorte qu'il donne de meilleurs résultats et l'adapter aux risques et problèmes contemporains continuera d'aider les pays touchés par des conflits à retrouver la voie d'une paix durable. Cette action est essentielle pour que le maintien de la paix des Nations Unies, instrument sans égal au service de la paix et de la sécurité dans le monde, reste pertinent et efficace.

### Stratégie et facteurs externes pour 2022

5.2 La stratégie du Département des opérations de paix est guidée par tous les mandats applicables définis par le Conseil de sécurité. Le Département continuera à donner la priorité à la mise en œuvre complète des objectifs de la réforme de la paix et de la sécurité. Il continuera de définir ses priorités à l'aune de l'initiative « Action pour le maintien de la paix », conformément aux engagements énoncés dans la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Les domaines prioritaires demeurent les suivants :

a) renforcer les stratégies politiques et promouvoir des solutions politiques durables, notamment en élaborant des stratégies nationales et régionales, grâce à l'approche intégrée adoptée dans le cadre du nouveau pilier Paix et sécurité, en soumettant des propositions au Conseil de sécurité concernant l'échelonnement et la hiérarchisation des mandats et en intégrant les priorités définies dans l'initiative "Action pour le maintien de la paix" dans les rapports ;

b) concrétiser les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, notamment en élaborant une méthode d'analyse des conflits qui tienne compte des questions de genre, en mettant au point des directives relatives à la participation pleine, égale et effective des femmes aux processus de paix et en systématisant les rapports sur les femmes et la paix et la sécurité ;

c) renforcer la protection assurée par les opérations de maintien de la paix, notamment en actualisant et en diffusant la politique concernant la protection des civils dans les opérations de maintien de la paix, en intégrant des stratégies de protection dans la réflexion stratégique et l'action des missions et en dispensant des formations qui tiennent compte du contexte dans lequel doit s'opérer la protection des civils ;

d) appuyer la bonne performance de toutes les composantes du maintien de la paix et le respect du principe de responsabilité, au moyen du Système complet d'évaluation de la performance des missions, d'un dispositif intégré de gestion de la performance et d'une plus grande collaboration avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ;

e) renforcer les effets du maintien de la paix sur la pérennisation de la paix, notamment en appliquant des stratégies conjointes de transition et de mobilisation et en collaborant étroitement avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, ainsi qu'avec d'autres entités des Nations Unies et des partenaires extérieurs ;

f) renforcer la sûreté et la sécurité du personnel de maintien de la paix, notamment en mettant en œuvre le plan d'action visant à améliorer la sécurité du personnel de maintien de la paix, en poursuivant l'exécution du programme de formation et en adoptant et en utilisant des technologies, qu'il convient de mettre en application de façon transparente et en menant les consultations nécessaires auprès des États Membres ;

g) améliorer les partenariats relatifs au maintien de la paix en renforçant la coopération entre l'ONU et l'Union africaine pour ce qui est de l'action politique, notamment au moyen de visites conjointes sur le terrain et de réunions d'information, ainsi que d'activités visant à renforcer les capacités et à élargir les partenariats triangulaires et le mécanisme de coordination souple ;

h) renforcer la conduite des opérations de maintien de la paix et le personnel et appliquer plus activement la politique de diligence voulue en matière de droits humains.

5.3 Pour établir les produits et activités prévus pour 2022, le Département a tenu compte des problèmes auxquels les État Membres se heurtent et continueront vraisemblablement de se heurter du fait de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Département poursuivra ses échanges et ses relations avec les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police conformément aux mandats donnés et il continuera de veiller à ce que le personnel soit toujours prêt à être déployé. Il apportera un soutien aux autorités nationales, en particulier aux institutions chargées de l'état de droit et de la sécurité. On trouvera des exemples de produits et d'activités prévus dans la partie relative aux sous-programmes 1, 3 et 4.

5.4 En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités du Secrétariat, le Département continuera à examiner et à affiner la mise en œuvre de la réforme du pilier Paix et sécurité et à en assurer la cohérence, en travaillant avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix en vue, notamment, de renforcer une culture organisationnelle commune qui favorise l'inclusion, l'innovation et le développement professionnel. Le Département travaillera en étroite collaboration avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité et le Département du soutien opérationnel pour aider les opérations de maintien de la paix. Le Département continuera de collaborer étroitement avec les entités issues de la réforme de la gestion et de la réforme du pilier Développement.

5.5 La portée de l'action internationale menée dans le cadre du maintien de la paix continuera de reposer sur les partenariats noués avec les acteurs de la paix et de la sécurité, en particulier les organisations régionales, ainsi qu'avec les acteurs humanitaires et les acteurs du développement, y compris les institutions financières internationales. Le Département maintiendra également ses partenariats stratégiques et opérationnels avec l'Union africaine et d'autres organisations régionales et sous-régionales en Afrique, ainsi qu'avec l'Union européenne. Il continuera de coopérer étroitement avec d'autres organisations régionales, parmi lesquelles la Ligue des États arabes, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, notamment sur les questions de politique générale et de formation et sur celles relatives au partage de l'information. Il continuera de renforcer sa coopération avec la Banque mondiale, par l'intermédiaire du Groupe de travail ONU-Banque mondiale.

5.6 S'agissant de la coordination et de la liaison interinstitutions, le Département continuera d'entretenir des relations solides avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, en assurant la présidence ou en participant aux activités de divers groupes et mécanismes interinstitutions, notamment le Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité et le Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines. Participent également à cette coopération

interinstitutions la Cellule mondiale de coordination des activités policières, judiciaires et pénitentiaires de promotion de l'état de droit au lendemain de conflits et d'autres crises et le Groupe de haut niveau chargé des questions de consolidation de la paix.

5.7 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :

a) l'appui politique et les capacités nécessaires seront mobilisés ;

b) les États Membres continueront d'appuyer la mise en œuvre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix » ;

c) les partenaires du maintien de la paix et autres entités continueront d'appuyer le maintien de la paix.

5.8 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse selon laquelle il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.

5.9 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Par exemple, il s'emploie à concrétiser les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, notamment en élaborant une méthode d'analyse des conflits qui tienne compte des questions de genre, en mettant au point des directives relatives à la participation pleine, égale et effective des femmes aux processus de paix et en systématisant les rapports sur les femmes et la paix et la sécurité ;

5.10 En ce qui concerne l'inclusion des personnes en situation de handicap, le Département intégrera leurs droits à la fois dans ses efforts d'inclusion du personnel et dans l'exécution de ses mandats de paix et de sécurité en mettant en œuvre un plan d'action conjoint avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, conformément à la stratégie des Nations Unies pour l'inclusion des personnes handicapées.

## Exécution du programme en 2020

### Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

5.11 Au cours de l'année 2020, la pandémie de COVID-19 a eu un impact sur les produits et les activités prévus du Département, qui a dû s'adapter au travail virtuel dans la mesure du possible et fournir une assistance supplémentaire aux missions sur le terrain et aux pays hôtes. On trouvera des exemples plus précis dans les parties relatives à chacun des sous-programmes. Le changement d'approche ainsi que le report et l'annulation de produits et d'activités prévus ont également eu des conséquences pour les résultats escomptés pour 2020, comme indiqué dans la partie relative à l'exécution des sous-programmes 2 et 4.

5.12 Pour aider les États Membres à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a apporté des aménagements à certains produits et activités et on a retenu de nouvelles activités en 2020, qui concourent aux objectifs des sous-programmes. Ces modifications consistaient à adapter les processus habituels de maintien de la paix, tels que le déploiement et la formation, ou à fournir une assistance supplémentaire aux institutions chargées de l'état de droit et de la sécurité dans les pays hôtes. On trouvera des exemples plus précis dans les parties relatives à chacun des sous-programmes. Les produits et activités modifiés ont contribué aux résultats en 2020, comme décrit dans la partie relative à l'exécution des sous-programmes 3 et 4.

5.13 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à l'évolution des besoins des États Membres, le Département tirera parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie de

COVID-19. Il peut s'agir par exemple de l'expansion des outils en ligne et des outils hybrides pour les processus standard, comme la formation et les évaluations des unités et du personnel en tenue.

## Textes des organes délibérants définissant les mandats

5.14 La liste ci-dessous présente tous les mandats confiés au programme, qui est également guidé dans ses fonctions liées aux opérations de maintien de la paix par les mandats confiés à des missions spécifiques par le Conseil de sécurité.

*Résolutions de l'Assemblée générale*

| | |
|---|---|
| 49/37 ; 74/277 | Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects |
| 58/296 | Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies |
| 61/279 ; 65/290 | Renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies sur le plan de la conduite des opérations de maintien de la paix et de l'appui à leur fournir |
| 70/262 | Examen du dispositif de consolidation de la paix |
| 72/199 | Restructuration du pilier Paix et sécurité de l'Organisation des Nations Unies |
| 74/80 | Assistance à la lutte antimines |

*Résolutions du Conseil de sécurité*

1325 (2000)
1894 (2009)
2151 (2014)
2185 (2014)
2250 (2015)
2272 (2016)
2282 (2016)
2365 (2017)
2382 (2017)
2436 (2018)
2447 (2018)
2518 (2020)
2553 (2020)

## Produits

5.15 On trouvera dans le tableau 5.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie.

Tableau 5.1
**Produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts** | | | | |
| **Services fonctionnels pour les réunions** (nombre de réunions de trois heures) | **45** | **43** | **45** | **41** |
| 1. Séances de la Cinquième Commission | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 2. Séances du Comité du programme et de la coordination | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 3. Séances du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 4. Exposé présenté à la séance officielle de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation | 1 | 1 | 1 | 1 |

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| 5. Exposé présenté à la séance officielle du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 6. Exposés au Conseil de sécurité sur les faits nouveaux intervenus dans les missions de maintien de la paix et sur des questions stratégiques, des questions de politique générale et des questions structurelles intéressant l'ensemble des missions | 36 | 34 | 36 | 32 |
| 7. Exposés à l'Assemblée générale et aux organes subsidiaires sur les faits nouveaux intervenus dans les missions de maintien de la paix et sur des questions stratégiques, des questions de politique générale et des questions structurelles intéressant l'ensemble des missions | 4 | 4 | 4 | 4 |

**C. Activités de fond**

**Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : visites dans les principaux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et dans d'autres États Membres pour nouer des partenariats stratégiques et bâtir des politiques communes en matière d'appui aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. réunions avec des États Membres, des organisations régionales et des groupes d'amis et groupes de contact sur le maintien de la paix, et séances d'information à leur intention.

**D. Activités de communication**

**Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information** : activités d'information (conférences, expositions et séances d'information publiques sur les opérations de maintien de la paix de l'ONU, notamment supports promotionnels connexes.

**Plateformes numériques et contenus multimédias** : publication de postes autour du thème du maintien de la paix sur les plateformes numériques et dans les médias sociaux.

**Relations extérieures et relations avec les médias** : événements médiatiques, y compris entretiens et points de presse sur des questions thématiques ou des sujets spécifiques à la mission.

### Activités d'évaluation

5.16 Le Département continue de concentrer ses capacités d'évaluation sur l'élaboration et le déploiement d'un système complet de planification et d'évaluation des performances dans les opérations de maintien de la paix, qui appuiera la mise en œuvre de la résolution 2436 (2018) du Conseil de sécurité.

## Programme de travail

### Sous-programme 1
### Opérations

### Objectif

5.17 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer l'exécution efficace et efficiente de toutes les décisions du Conseil de sécurité concernant la planification, la mise en place et la réorganisation des opérations de paix ainsi que l'application effective des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, afin de maintenir la paix et la sécurité internationales.

### Stratégie

5.18 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme améliorera l'analyse et les rapports sur le maintien de la paix en fonction des missions et du contexte, à l'intention du Conseil de sécurité,

de l'Assemblée générale et d'autres organes intergouvernementaux, ainsi que des pays fournisseurs de contingents et de forces de police. Le sous-programme garantira que les activités de planification intégrée seront menées selon les dispositions opérationnelles et les délais définis par le Conseil de sécurité, l'accent étant mis sur l'appui à la transition des opérations de maintien de la paix aux présences des Nations Unies qui leur font suite. Les aspects régionaux seront incorporés dans les stratégies particulières à chaque pays et à chaque mission, selon l'optique régionale de la paix, de la sécurité et de la stabilité envisagée dans la réforme du pilier Paix et sécurité.

5.19 Le sous-programme doit aider les États Membres à faire face aux problèmes liés à la COVID-19 en analysant l'impact de la pandémie à long terme dans les contextes de maintien de la paix sur les processus politiques nationaux clés ou les activités opérationnelles afin d'atténuer les risques.

5.20 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) L'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et les autres organes intergouvernementaux auront accès à des informations plus complètes sur les opérations de maintien de la paix ;

b) La planification de l'exécution des mandats par les opérations de maintien de la paix et des transitions sera plus efficace ;

c) L'Organisation des Nations Unies agira et contribuera à la paix et à la sécurité de manière plus cohérente et efficace dans les pays et les régions où elle se trouve.

## Exécution du programme en 2020

5.21 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Transition sans heurt du maintien à la consolidation de la paix au Darfour

5.22 Le 31 décembre 2020, le mandat de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a pris fin après 13 ans. La décision de ne pas renouveler le mandat découle de l'amélioration des conditions de sécurité au Darfour et reflète le fait que le maintien de la paix n'est plus l'outil le mieux approprié pour répondre aux besoins de la population du Darfour. Elle est aussi la conséquence de la nouvelle réalité politique qui prévaut au Soudan, depuis la signature de l'Accord de paix de Djouba, et de la volonté politique d'assumer pleinement ses responsabilités en matière de protection des civils dont fait preuve le nouveau Gouvernement soudanais de transition. Dans ce contexte, le sous-programme a mis en place les conditions nécessaires à un retrait responsable de la MINUAD et à une transition vers un soutien politique par le biais de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS).

5.23 Le sous-programme a soutenu le processus de paix en fournissant un appui technique, consultatif et logistique pour faciliter les négociations qui ont abouti, le 3 octobre 2020, à la signature de l'Accord de Djouba pour la paix au Soudan. Le sous-programme s'est engagé étroitement avec le Gouvernement de transition pour soutenir son plan national de protection des civils après le départ de la MINUAD et, une fois l'Accord signé, il s'est engagé plus avant avec le Gouvernement de transition en ce qui concerne les responsabilités assignées aux Nations Unies dans sa mise en œuvre. Anticipant une éventuelle décision du Conseil de sécurité de mettre fin à son mandat, le sous-programme a coordonné avec le Gouvernement de transition, les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et d'autres parties prenantes, l'élaboration de plans visant à faciliter un processus de retrait sûr et ordonné. Cela a impliqué une coopération étroite avec le détachement précurseur de la MINUATS, qui a notamment apporté son soutien à la mise en place du quartier général provisoire de la Mission à Khartoum.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.24 Les travaux susmentionnés ont contribué à la réalisation de l'objectif, comme en témoigne la réduction continue des niveaux autorisés de militaires et de personnel de police et la fin du mandat de la MINUAD (voir tableau 5.2).

Tableau 5.2
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* |
|---|---|---|
| Effectif autorisé pour le personnel militaire : 8 735<br>Effectif autorisé pour le personnel de police : 2 500<br>Total : 11 235 | Effectif autorisé pour le personnel militaire : 4 050<br>Effectif autorisé pour le personnel de police : 2 500<br>Total : 6 550 | Poursuite de la réduction des effectifs autorisés de militaires et de personnel de police<br>Fin du mandat de la MINUAD le 31 décembre 2020 |

**Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme**

5.25 En raison de l'impact du COVID-19 en 2020, le sous-programme a rencontré certaines difficultés dans ses efforts pour faire avancer les processus de paix, car la pandémie a remis en question les activités de mobilisation politique qui dépendent des interactions en face à face et les empreintes des missions pour les activités de suivi ont été réduites. En raison des restrictions en matière de voyage, les ateliers destinés aux chefs des composantes politiques des opérations de maintien de la paix ont été reportés, de même que plusieurs ateliers destinés aux stratégies politiques régionales et sous-régionales. La période d'ajustement nécessaire pour passer aux plateformes virtuelles a contribué à une légère réduction du nombre d'exposés oraux au Conseil de sécurité sur les questions de maintien de la paix.

5.26 Dans le même temps, cependant, de nouvelles activités ont été identifiées pour aider les États Membres au sujet des questions liées à la pandémie de COVID-19, dans le cadre général des objectifs du sous-programme, à savoir en mettant en place des solutions novatrices gages de dialogue politique, de mobilisation et de sensibilisation des communautés en utilisant des plateformes virtuelles et en prenant des initiatives de diplomatie publique. Les opérations de maintien de la paix ont également apporté un soutien direct aux communautés et aux partenaires nationaux en leur fournissant des médicaments et du matériel et en menant des activités de sensibilisation.

## Résultats escomptés pour 2022

5.27 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo concentre ses efforts sur la protection des civils dans l'est du pays et se prépare à un retrait progressif[1]

**Exécution du programme en 2020**

5.28 Le sous-programme a poursuivi les travaux relatifs à la fourniture d'orientations stratégiques et opérationnelles aux missions. Le sous-programme a permis de veiller à ce que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

[1] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

(MONUSCO) adopte une approche intégrée de la protection des civils, notamment par ses bons offices, avec l'appui d'une force reconfigurée. Le sous-programme a également soutenu l'élaboration d'une stratégie conjointe, soumise au Conseil de sécurité en octobre 2020, et la consolidation de la présence de la MONUSCO dans l'est du pays avec son retrait prévu de la région du Kasaï d'ici juin 2021.

5.29 Les travaux susmentionnés ont contribué à documenter 7 391 violations confirmées des droits humains dans les zones touchées par un conflit et à identifier 290 auteurs de violations des droits humains qui ont dû rendre des comptes, ce qui est en deca des objectifs prévus dans le projet de budget-programme pour 2020 (4 000 violations confirmées des droits humains et 500 auteurs). L'augmentation du nombre de violations des droits humains est due à une activité plus intense des groupes armés dans l'est du pays. Une augmentation de 20 % du nombre de violations est liée à une restriction de l'espace démocratique due aux tensions au sein de la coalition au pouvoir et aux restrictions des libertés fondamentales imposées par les autorités provinciales. Les travaux susmentionnés ont également contribué à la capture d'un total de 122 commandants de groupes armés à la fin de 2020.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.30 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme appuiera la reconfiguration de la présence de la Mission dans l'est du pays, avec notamment le retrait d'autres provinces, si la situation politique et les conditions de sécurité le permettent. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.3).

Tableau 5.3
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[b] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| 5 416 violations des droits humains confirmées dans les zones touchées par le conflit | 4 550 violations des droits humains confirmées dans les zones touchées par le conflit | 7 391 violations des droits humains confirmées dans les zones touchées par le conflit | 3 500 violations des droits humains confirmées dans les zones touchées par le conflit | 3 000 violations des droits humains confirmées dans les zones touchées par le conflit |
| 57 commandants de groupes armés capturés (total annuel) | 101 commandants de groupes armés capturés (total cumulé)[a] | 122 commandants de groupes armés capturés (total cumulé) | 144 commandants de groupes armés capturés (total cumulé) | 174 commandants de groupes armés capturés (total cumulé) |
| 287 auteurs de violations des droits humains identifiés et amenés à rendre des comptes (total annuel) | 400 auteurs de violations des droits humains identifiés et amenés à rendre des comptes (total annuel) | 290 auteurs de violations des droits humains identifiés et amenés à rendre des comptes (total annuel) | 600 auteurs de violations des droits humains identifiés et amenés à rendre des comptes (total annuel) | 700 auteurs de violations des droits humains identifiés et amenés à rendre des comptes (total annuel) |

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[b] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| | | | Nombre de plaintes émanant de citoyens examinées par la Commission nationale des droits de l'homme : 300 (total annuel) | Nombre de plaintes émanant de citoyens examinées par la Commission nationale des droits de l'homme : 350 (total annuel) |

[a] La mesure de la performance pour 2019 présentée dans le budget-programme pour 2021 (A/75/6/Add.1) était un indicateur intermédiaire et a été présentée comme un chiffre annuel. Le nombre cumulé de commandants de groupes armés capturés est désormais donné.

[b] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : les élections sont tenues et l'intégrité du processus de paix est préservée en République centrafricaine[2]

#### Exécution du programme en 2020

5.31 Le sous-programme soutient les opérations de maintien de la paix, notamment en ce qui concerne les partenariats avec les organisations régionales, y compris en facilitant la mise en place de mécanismes de suivi des accords politiques. Par exemple, le sous-programme a permis d'assurer un appui soutenu au processus de paix en République centrafricaine par les partenaires internationaux, notamment par le biais d'une réunion virtuelle de haut niveau tenue lors de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale et d'une visite conjointe de haut niveau de l'ONU, de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale à Bangui, ainsi que par un appui soutenu à l'organisation d'élections générales dans les délais constitutionnels. Compte tenu de l'évolution rapide du contexte sécuritaire et politique, le sous-programme a soutenu le renforcement temporaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) par le biais d'accords de coopération entre missions, afin que la Mission puisse faire face à un changement imprévu de la dynamique du conflit et assurer la tenue d'élections.

5.32 Le sous-programme a soutenu la MINUSCA, facilitant ainsi la tenue des élections présidentielle et parlementaires le 27 décembre 2020, dans le respect des délais constitutionnels, ce qui a préservé l'intégrité et la dynamique du processus de paix, conformément à l'objectif prévu reflété dans le budget-programme de 2021.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.33 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme continuera d'aider la MINUSCA à faire progresser un dialogue politique constructif et inclusif, notamment dans le cadre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, et à prévenir les conflits et l'escalade de la violence. Le sous-programme continuera d'optimiser les partenariats stratégiques avec les organisations régionales et d'autres partenaires pour assurer la cohérence et la coordination des efforts dans le processus de paix. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.4).

[2] Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Tableau 5.4
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| – | Signature par le Gouvernement de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine avec les principaux groupes armés<br>Promulgation du code électoral | Élections législatives et présidentielle tenues le 27 décembre, dans le respect des délais constitutionnels | Participation des organisations régionales au règlement pacifique de tout contentieux électoral et prestation de serment du nouveau Président ou de la nouvelle Présidente<br>Tenue des élections locales (date à déterminer) | Annonce des résultats des élections locales, extension de l'autorité et décentralisation<br>Début des activités de la Commission Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : progrès vers la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali**

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.34 Le sous-programme poursuivra son travail lié à la préservation de la stabilité du Mali en soutenant la transition politique de 18 mois du pays à la suite du coup d'État du 18 août 2020, ce qui inclut un soutien à la tenue d'élections législative et présidentielles en 2022 à l'issue de la transition, et en soutenant les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, signé en 2015, qui comprend une série de réformes institutionnelles et sécuritaires clés, conformément au mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Ce sous-programme aidera la Mission à faire progresser un dialogue politique constructif et inclusif et à continuer d'optimiser les partenariats stratégiques avec les organisations régionales et d'autres partenaires pour assurer la cohérence et la coordination des efforts.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.35 Les enseignements à tirer sont les suivants : il faut redoubler d'efforts de sensibilisation auprès des membres du Conseil de sécurité, notamment par le biais des rapports présentés au Conseil, afin de veiller à ce que la MINUSMA reçoive le soutien dont elle a besoin et que l'importance de la Mission pour l'avancement du processus de paix soit reconnue. Pour ce faire, le sous-programme continuera à mettre en évidence le rôle clé joué par la MINUSMA dans le maintien de la stabilité du pays à la suite du coup d'État du 18 août 2020. Le sous-programme renforcera également ses activités de plaidoyer concernant le rôle important de la MINUSMA pour aider les parties signataires de l'accord de paix à maintenir leur attention sur sa mise en œuvre et à assurer des progrès concrets.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.36 Ces travaux devraient contribuer à la réalisation de l'objectif, comme en témoignent l'achèvement réussi de la transition politique et la tenue des élections parlementaires et présidentielles, ainsi que les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'accord de paix, notamment les réformes conduites dans le domaine institutionnel et sur le plan de la sécurité (voir tableau 5.5).

Tableau 5.5
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| – | – | Après un coup d'État, de nouvelles institutions ont été mises en place pour une transition politique de 18 mois<br>Un accord a été conclu pour organiser les nouvelles élections présidentielle et législatives en 2022 | Un calendrier électoral est adopté et les dates des élections présidentielles et législative sont annoncées<br>Des mesures sont prises pour mettre en œuvre de l'accord de paix, notamment des réformes dans le domaine institutionnel et sur le plan de la sécurité | La transition politique est achevée avec la tenue d'élections parlementaires et présidentielles dans les délais convenus<br>Des progrès sont accomplis dans la mise en œuvre de l'accord de paix, notamment des réformes dans le domaine institutionnel et sur le plan de la sécurité |

## Produits

5.37 On trouvera dans le tableau 5.6 les produits retenus pour la période 2020–2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.6
**Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2020–2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts** | | | | |
| **Documentation destinée aux organes délibérants** (nombre de documents) | **119** | **98** | **94** | **92** |
| 1. Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les questions liées aux opérations de maintien de la paix | 40 | 41 | 36 | 34 |
| 2. Lettres adressées à la présidence du Conseil de sécurité par le Secrétaire général | 33 | 20 | 20 | 20 |
| 3. Exposés oraux au Conseil de sécurité sur les questions relatives au maintien de la paix | 46 | 37 | 38 | 38 |
| **B. Création et transfert de connaissances** | | | | |
| **Séminaires, ateliers et activités de formation** (nombre de jours) | **18** | **1** | **13** | **13** |
| 4. Atelier destiné aux chefs de la composante politique de toutes les opérations de maintien de la paix | 5 | – | 5 | 5 |
| 5. Ateliers sur les stratégies politiques régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix au Moyen-Orient | 3 | – | 3 | 3 |

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| 6. Ateliers sur les stratégies politiques régionales et sous-régionales pour le maintien de la paix en Afrique | 10 | 1 | 5 | 5 |
| **C. Activités de fond** | | | | |
| **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : fourniture de conseils d'experts et d'informations à quelque 120 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police sur différents aspects des opérations de maintien de la paix ; consultations avec 5 organisations régionales et entre elles visant à promouvoir l'accroissement des capacités régionales de maintien de la paix pour certaines opérations ; fourniture de conseils spécialisés sur les questions de maintien de la paix à au moins 120 missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods, à 13 organisations internationales et régionales qui s'occupent de gouvernance et de sécurité et aux organisations non gouvernementales. | | | | |

## Sous-programme 2
## Questions militaires

### Objectif

5.38 L'objectif, auquel le sous-programme contribue, est de maintenir la paix et la sécurité internationales grâce à la bonne exécution des composantes militaires des opérations de paix.

### Stratégie

5.39 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme proposera au Département, au Secrétariat et aux États Membres des exposés et des analyses sur les aspects militaires des développements nouveaux ou anticipés et des situations de crise et problèmes de sécurité. Les partenariats avec les organisations régionales seront renforcés afin d'élaborer des normes communes aux fins de la planification des opérations de maintien de la paix, de constituer et de déployer les unités militaires appropriées, de procéder à des évaluations opérationnelles et à des visites consultatives, et de préparer les nouveaux pays fournisseurs de contingents à leur participation future aux opérations des Nations Unies. Le sous-programme permettra de former des chefs militaires de haut rang, d'élaborer des normes concernant les tâches des unités et des quartiers généraux militaires, de procéder à des évaluations des performances, à des études des moyens militaires et à des visites avant le déploiement, et d'accroître la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix. Il permettra de développer un système d'évaluation des performances militaires, d'organiser une formation aux compétences de validation militaire, de valider l'état de préparation opérationnelle des unités militaires avant le déploiement et d'évaluer les performances des unités et celles de chaque officière et officier déployés. Enfin, le sous-programme permettra d'affiner et de développer davantage la doctrine, les politiques et les supports de formation militaires afin de faciliter l'évaluation des performances, de renforcer la préparation opérationnelle et d'améliorer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix.

5.40 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les rapports présentés au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux organes intergouvernementaux et aux pays fournissant des contingents seront de meilleure qualité ;

b) les opérations de maintien de la paix seront déployées, mises en place ou modifiées rapidement en fonction des mandats définis par le Conseil de sécurité et des décisions connexes ;

c) des composantes militaires mieux adaptées, mieux équipées et plus pertinentes seront déployées dans les opérations de maintien de la paix ;

d) les composantes militaires des opérations de maintien de la paix auront de meilleurs résultats d'ensemble.

## Exécution du programme en 2020

5.41 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### Amélioration des performances des commandants de bataillon d'infanterie par la formation

5.42 Pour améliorer les performances des composantes militaires, il faut former les chefs militaires des missions aux normes et processus des Nations Unies. Si des formations ont été organisées pour les chefs des composantes militaires des opérations de maintien de la paix, aucune n'existait jusqu'ici pour les commandants. Pour pallier cette lacune, le sous-programme élabore un programme de formation destiné aux commandants des bataillons d'infanterie, qui constituent la majorité des forces de maintien de la paix des Nations Unies.

5.43 Le cours à l'intention des commandants de bataillon d'infanterie est conçu pour que les commandants de bataillon d'infanterie comprennent mieux l'environnement des opérations de maintien de la paix, les tendances et les défis actuels, les normes, les politiques et les standards des Nations Unies pour les bataillons d'infanterie déployés, ainsi que les outils et les mécanismes disponibles pour faciliter et soutenir leurs efforts. Le cours est aussi un espace d'échange d'information sur des questions de portée générale ou d'actualité et sur les meilleures pratiques. Le cours permet d'améliorer les performances des chefs des composantes militaires, qui occupent un rang essentiel dans la hiérarchie, en préparant mieux les commandants à la conduite, la coordination, la planification et le suivi des opérations militaires dans un contexte de maintien de la paix. Il a été dispensé pour la première fois en 2019. En 2020, le sous-programme a élaboré un module de formation en français et développé des modules de formation en ligne en anglais et en français.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.44 Les travaux susmentionnés ont contribué à la réalisation de cet objectif, comme en témoignent le fait que 11 commandants de 10 pays fournisseurs de troupes ont suivi le premier cours destiné aux commandants de bataillons d'infanterie en français et la disponibilité de modules de formation interactifs en ligne en anglais et en français (voir tableau 5.7).

Tableau 5.7
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* |
|---|---|---|
| Le module de formation en anglais du cours pour les commandants de bataillon d'infanterie est disponible | 68 commandants appartenant à 31 pays fournisseurs de contingents suivent le cours à l'intention de commandants de bataillon d'infanterie en anglais lors de trois sessions en personne | 11 commandants francophones appartenant à 10 pays contributeurs de troupes sont les premiers à suivre le cours proposé aux commandants de bataillon d'infanterie en français<br>Les pays fournisseurs de contingents ont accès à une version interactive en ligne du cours de formation à l'intention des commandants de bataillon d'infanterie en anglais et en français |

### Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

5.45 En raison de l'impact de la COVID-19 en 2020, le sous-programme a annulé et reporté des activités qui nécessitaient des visites en personne dans les États Membres, les pays fournisseurs de contingents, les sièges des organisations régionales et les zones de mission des Nations Unies, ainsi

que des conférences en personne, des ateliers régionaux et des sessions de formation. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour le résultat 1 ci-dessous.

5.46 Dans le même temps, cependant, le sous-programme a identifié de nouvelles manières d'interagir avec les États Membres, les pays fournisseurs de contingents et les missions sur le terrain et de les soutenir, en transférant les réunions et les séances d'information en ligne. La pandémie a entraîné la suspension temporaire des rotations du personnel en tenue dans les opérations de maintien de la paix en avril 2020 afin d'atténuer le risque de transmission entre le personnel des Nations Unies, les communautés d'accueil et les pays fournisseurs de contingents et de police. Le sous-programme a soutenu l'élaboration et la mise en œuvre, à partir de juillet 2020, de mesures transitoires permettant d'effectuer des rotations et de maintenir les capacités opérationnelles en tenue des missions, tout en minimisant le risque de transmission de la COVID-19. De nouvelles approches ont été développées pour effectuer à distance des validations de compétences militaires, des visites de prédéploiement et de conseil, et des visites de vérification en cas de déploiement rapide. En outre, des modules de formation en ligne ont été créés.

## Résultats escomptés pour 2022

5.47 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : Amélioration de la sûreté et de la sécurité des soldats et soldates de la paix : des troupes mieux formées et mieux équipées[3]

#### Exécution du programme en 2020

5.48 Le sous-programme a poursuivi ses travaux visant à renforcer la sûreté et la sécurité de celles et ceux qui sont des soldats de la paix et a aidé les pays à améliorer l'état de préparation des soldats de la paix participant aux missions des Nations Unies tout en réduisant leur exposition aux risques. Le sous-programme prévoyait d'organiser trois exercices pour les postes de commandement de mission au quartier général de la force et une session de formation des formateurs en 2020.

5.49 Les travaux susmentionnés ont facilité l'élaboration d'un module de formation des formateurs à distance et à la réalisation d'une session de formation des formateurs à distance, même s'il n'a pas été possible d'atteindre l'objectif prévu, à savoir que les officiers d'état-major planifient eux-mêmes régulièrement des exercices pour les postes de commandement dans le quartier général de leur mission, comme indiqué dans le projet de budget-programme pour 2020. Ces réunions ont dû être annulées en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions des déplacements. Au total, 21 officiers d'état-major ont été formés avec succès.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.50 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, le sous-programme organisera deux sessions de formation de formateurs pour les exercices concernant les postes de commandement et trois exercices pour les postes de commandement de mission au quartier général de la force. En outre, le sous-programme évaluera la capacité des quartiers généraux des forces à effectuer seuls les exercices pour les postes de commandement au niveau des secteurs. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.8).

[3] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

Tableau 5.8
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Participation des officiers et officières concernés à une seule formation, sans aucun document d'orientation | Participation des officiers et officières à des consultations concernant de nouveaux documents d'orientation pour les opérations de maintien de la paix | Un module de formation des formateurs à distance est disponible ; une formation des formateurs en distanciel a été organisée à l'intention de 21 officiers et officières, ce qui a permis d'accroître leurs capacités | Augmentation du nombre de séances de formation des formateurs visant à améliorer la capacité du personnel des missions de planifier régulièrement lui-même des exercices pour les postes de commandement au quartier général, ainsi que dans les états-majors de secteur | 2 sessions de formation des formateurs et 3 exercices pour les postes de commandement aux quartiers généraux des forces ; évaluation de la capacité des quartiers généraux des forces à effectuer seuls les exercices pour les postes de commandement au niveau des secteurs |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : renforcement de la sûreté pour les soldats et soldates de la paix grâce à une meilleure gestion des armes et des munitions[4]

#### Exécution du programme en 2020

5.51 Le sous-programme a continué à améliorer la gestion des armes et des munitions par les composantes militaires dans les missions. Le sous-programme a finalisé trois séries de documents d'orientation sur les armes et les munitions qui couvrent les responsabilités, les questions de procédure et les questions techniques. Le sous-programme a également veillé à ce que les contingents soient déployés avec des officiers techniques chargés des munitions, une exigence qui figurait dans l'état des besoins par unité. Le sous-programme élabore des supports de formation spécialisés sur la gestion des armes et des munitions et se prépare à former les agents techniques chargés des munitions aux procédures de l'ONU et aux systèmes de contrôle requis en 2021 afin de garantir que les missions signalent avec précision les pertes d'armes et de munitions.

5.52 Le travail susmentionné a facilité l'établissement du manuel sur la gestion des munitions utilisé par les opérations de maintien de la paix, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme pour 2021.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.53 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de cet objectif, le sous-programme permettra d'achever l'examen de la politique de gestion des armes et des munitions en 2022 et de promulguer le document d'orientation, afin que tous les utilisateurs dans les missions de maintien de la paix, les pays fournisseurs de contingents, les pays fournisseurs de personnel de police et les bureaux concernés du Secrétariat comprennent clairement leurs rôles et leurs responsabilités dans

[4] Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

les travaux liés à la gestion des armes et des munitions. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.9).

Tableau 5.9
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Mise au point de l'outil d'enregistrement en ligne permettant de signaler les pertes d'armes et de munitions | Deux documents directifs utilisés par les opérations de maintien de la paix (directive sur les armes et munitions et instructions permanentes sur les pertes d'armes et de munitions) | Manuel sur la gestion des munitions utilisé par les opérations de maintien de la paix | Supports de formation spécialisée utilisés par les opérations de maintien de la paix et formation des officiers techniciens en munitions aux nouvelles normes | Gestion des armes et des munitions dans les opérations de maintien de la paix facilitée par la révision de la politique appliquée et des formations dispensées |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : gestion améliorée des performances des composantes militaires dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.54 Dans sa résolution 2436 (2018), le Conseil de sécurité a réaffirmé qu'il soutenait l'établissement de normes claires concernant l'évaluation des performances du personnel en tenue. En réponse, le sous-programme a lancé le développement d'un système de gestion des performances militaires. Le système repose sur trois piliers : a) l'évaluation des unités militaires ; b) l'évaluation des quartiers généraux des forces et des secteurs ; et c) l'évaluation des officiers et officières militaires individuels. Le sous-programme a développé des normes et des indicateurs permettant d'évaluer les tâches collectives par unité et les compétences militaires de base des soldats afin d'avoir d'être mieux en mesure de suivre et d'analyser la performance des composantes militaires et d'identifier les lacunes et les besoins en formation. En 2019 et 2020, le sous-programme a conduit des validations des compétences militaires pendant les visites avant le déploiement afin de veiller à ce que les nouvelles normes concernant les tâches et fonctions militaires soient respectées. Les conclusions et recommandations connexes ont été portées à la connaissance des pays fournisseurs de contingents, ce qui les a aidés à ajuster leurs préparatifs en vue de leurs prochaines rotations, et on a pu constater que des progrès avaient été accomplis lors des validations des compétences militaires à la faveur de ces nouvelles rotations. Les observations faites ont aussi été prises en compte lors du développement d'un nouveau système d'évaluation dans les missions.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.55 La certification de l'état de préparation opérationnelle à la fin de l'entraînement de chaque unité avant le déploiement reste la responsabilité du pays fournisseur de contingents. Néanmoins, la leçon à tirer de ce sous-programme est que, lors des visites de prédéploiement, les directives des Nations Unies pour la planification, la conduite et l'évaluation des exercices de certification des unités militaires se sont avérées insuffisantes et qu'il faut développer une formation pour les évaluateurs nationaux fondée sur les dernières normes des Nations Unies. Ce faisant, le sous-programme finalisera les directives relatives à la planification et à la conduite des exercices de certification avant déploiement en 2022 et le système de gestion des performances militaires sera finalisé.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.56 Ces efforts devraient contribuer à la réalisation de l'objectif, comme en témoigne l'utilisation de l'outil d'évaluation des unités militaires du nouveau système de gestion des performances militaires par toutes les opérations de maintien de la paix et le pilotage de l'outil d'évaluation des quartiers généraux des forces et des secteurs par quatre opérations de maintien de la paix (voir tableau 5.10).

Tableau 5.10
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Un mécanisme initial d'évaluation des performances des unités militaires est en place | Un mécanisme initial d'évaluation des performances des unités militaires est en place | Un mécanisme initial d'évaluation des performances des unités militaires est en place | 8 opérations de maintien de la paix pilotent l'outil d'évaluation des unités militaires du nouveau système de gestion des performances militaires | Toutes les opérations de maintien de la paix utilisent l'outil d'évaluation des unités militaires du nouveau système de gestion des performances militaires<br>4 opérations de maintien de la paix pilotent l'outil d'évaluation des quartiers généraux des forces et des secteurs |

## Produits

5.57 On trouvera dans le tableau 5.11 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.11
**Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **B. Création et transfert de connaissances** | | | | |
| **Séminaires, ateliers et activités de formation** (nombre de jours) | **131** | **72** | **164** | **178** |
| 1. Sessions de formation des officiers supérieurs : formation préalable au déploiement, présentation d'exposés après leur nomination et orientation intensive | 48 | 26 | 48 | 44 |
| 2. Sessions de formation avec exercice de poste de commandement aux quartiers généraux des forces | 5 | 5 | 13 | 25 |
| 3. Sessions de formation sur l'élaboration, la révision et l'application des nouveaux documents directifs et directives militaires | 20 | 15 | 25 | 25 |
| 4. Sessions de formation sur les questions de genre dans les opérations de maintien de la paix | 10 | 7 | 25 | 25 |

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| 5. Sessions de formation visant à améliorer la capacité d'appréciation des situations et à renforcer l'efficacité des composantes militaires, destinées aux responsables opérationnels et tactiques (chefs des composantes militaires, commandants de secteur, chefs d'état-major des forces et commandants des bataillons d'infanterie) | 20 | 7 | 25 | 35 |
| 6. Sessions de formation sur la collecte et l'analyse de l'information/du renseignement dans le cadre du maintien de la paix | 28 | 12 | 24 | 24 |
| 7. Sessions de formation sur la gestion des armes et des munitions | – | – | 4 | – |
| **Activités ou documentation techniques** (nombre d'activités ou de documents) | **91** | **103** | **93** | **106** |
| 8. Rapports d'analyse stratégique sur les grands changements opérationnels survenant dans les opérations de maintien de la paix et sur l'évolution de la situation dans les zones de conflit | 40 | 52 | 40 | 40 |
| 9. Rapports d'évaluation des quartiers généraux des forces | – | – | – | 2 |
| 10. Plans militaires stratégiques pour les nouvelles opérations de maintien de la paix et celles auxquelles d'importants changements ont été apportés | 4 | 10 | 4 | 6 |
| 11. Rapports actualisés d'évaluation des menaces | 13 | 9 | 13 | 12 |
| 12. Rapports sur les besoins opérationnels et les moyens des pays fournisseurs de contingents et recommandations formulées à l'issue de visites préalables au déploiement et de missions d'évaluation et de conseil opérationnel | 20 | 17 | 20 | 20 |
| 13. Rapports de validation des compétences militaires | – | – | – | 10 |
| 14. Rapports mensuels sur le déploiement de forces militaires, d'observateurs et de personnel du quartier général, l'accent étant mis sur les activités visant à équilibrer les effectifs de femmes et d'hommes | 12 | 12 | 12 | 12 |
| 15. Notes d'orientation, documents directifs et instructions permanentes relatifs aux composantes militaires des opérations de maintien de la paix | 2 | 3 | 4 | 4 |

**C. Activités de fond**

**Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : présentation de 120 exposés aux pays fournisseurs de contingents et au Comité d'état-major sur tous les aspects militaires des opérations de maintien de la paix ; échanges stratégiques avec 10 États Membres et 3 organisations régionales sur les aspects militaires des négociations de paix, des accords, des opérations de maintien de la paix et de la planification stratégique et opérationnelle ; maintien de renforts organisés comprenant un noyau de militaires ou une équipe d'appui de jusqu'à 14 officiers militaires détachés pouvant être déployés dans les 90 jours dans des missions nouvelles ou en cours.

**Bases de données et autres supports numériques** : actualisation de l'information sur les unités enregistrées dans le Système de préparation des moyens de maintien de la paix par 60 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police; développement d'un système de gestion des performances militaires.

## Sous-programme 3
## État de droit et institutions chargées de la sécurité

### Objectif

5.58 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'aider à renforcer l'état de droit et la gouvernance du secteur de la sécurité afin de concourir au maintien de la paix et de la sécurité internationales dans les pays où est déployée une opération de maintien de la paix ou une mission

politique spéciale et dans les autres pays où cela aurait été autorisé, ou demandé par les États Membres, en stricte conformité avec la Charte des Nations Unies.

## Stratégie

5.59 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on continuera de fournir un appui consultatif et opérationnel aux opérations de la paix et aux missions politiques spéciales et dans les pays où cela aurait été autorisé, ou demandé par les États Membres, notamment : a) en aidant les gouvernements à réformer, à réorganiser et à développer leurs institutions de police et de maintien de l'ordre, en prêtant un appui opérationnel et, dans de rares cas, en assumant des fonctions de police à titre provisoire, conformément au Cadre d'orientation stratégique concernant le rôle de la police dans les opérations internationales de maintien de la paix ; b) en soutenant l'action menée au niveau national en vue d'amener les auteurs de crimes qui sont à l'origine des conflits à répondre de leurs actes, en renforçant la sécurité et l'administration des prisons, en remettant sur pied les institutions judiciaires et pénitentiaires et en participant à des initiatives de renforcement de la confiance ; c) en appuyant la planification, la création et l'évaluation de mécanismes visant à soustraire les armes et les personnes au contrôle des groupes armés et à réintégrer les ex-combattants et les éléments associés à des groupes armés dans la vie civile, et en recensant et en formalisant les enseignements tirés et des orientations en la matière ; d) en fournissant des conseils stratégiques sur la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité et en coordonnant l'action menée à l'échelle du système en vue de concevoir et d'offrir une assistance adaptée à chaque pays, de consigner les enseignements à retenir et d'établir des orientations spécialisées, tout en tirant parti des partenariats ; e) en administrant des programmes de lutte antimines dans l'optique de réduire les menaces liées aux engins explosifs et de former le personnel des Nations Unies à cet égard ; f) en déployant rapidement des spécialistes des domaines susmentionnés.

5.60 Il est prévu que le sous-programme aide les États Membres à faire face aux problèmes liés à la COVID-19 en cernant et en analysant les problèmes que pose la pandémie en ce qui concerne l'état de droit et la sécurité sur le plan national ; en créant des orientations et des outils visant à remédier à ces problèmes et en participant à leur mise en application ; en offrant, chaque fois que possible, un appui systématique aux mesures prises au niveau national dans les domaines de la police, de la justice, des affaires pénitentiaires, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la réforme du secteur de la sécurité et de la lutte antimines.

5.61 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) les institutions chargées de la sécurité et les institutions judiciaires des pays bénéficiaires sont plus efficaces et rendent davantage de comptes sur leur action ;

b) Les menaces posées par les groupes armés et les engins explosifs sont atténuées.

Ces évolutions contribueront à la prévention des conflits et à la pérennisation de la paix.

5.62 L'aide qui sera apportée en ce qui concerne les problèmes liés à la COVID-19 devrait avoir les résultats suivants :

a) Les risques que la pandémie fait peser sur les services fournis par les institutions nationales et locales chargées de l'état de droit et de la sécurité sont atténués ;

b) La continuité des opérations des Nations Unies dans les domaines de la police, de la justice, des affaires pénitentiaires, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la réforme du secteur de la sécurité et de l'assistance à la lutte antimines est assurée.

## Exécution du programme en 2020

5.63 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

**Atténuation des conséquences de la COVID-19 sur l'état de droit et les institutions chargées de la sécurité et les programmes connexes**

5.64 La pandémie de COVID-19 a compromis les activités de lutte antimines, l'action menée en vue de lutter contre les menaces posées par les groupes armés, le fonctionnement de la chaîne de justice pénale et la mise en œuvre d'initiatives liées au secteur de la sécurité. En guise de riposte immédiate, on a créé, dans le cadre du sous-programme, des orientations et des outils devant aider les autorités nationales à faire œuvre de prévention et à atténuer les incidences de la crise sanitaire. Dès le mois d'avril 2020, des orientations relatives à la planification des activités de police et à la conduite d'opérations dans le contexte de la pandémie avaient été établies et diffusées auprès de 131 équipes de pays des Nations Unies. On a également établi et diffusé d'autres orientations devant servir à limiter la propagation de la COVID-19 en milieu carcéral, notamment par des mesures de désengorgement et par la remise en liberté de détenus présentant peu de risques ; à faciliter la tenue d'audiences virtuelles ; à définir le rôle du secteur de la sécurité dans les situations d'urgence sanitaire publique ; à adapter les programmes de lutte contre la violence de proximité en y intégrant des activités de riposte à la pandémie. Le sous-programme a facilité la distribution d'équipement de protection individuelle et de fournitures sanitaires dans les centres de détention de plusieurs pays accueillant des opérations de paix et intégré des messages de prévention relatifs à la COVID-19 dans les campagnes de sensibilisation aux risques posés par les engins explosifs.

5.65 Voyant que la pandémie compromettait l'exécution sûre des projets de réduction de la violence de proximité menés par opérations de maintien de la paix dans certaines des zones les plus touchées par des conflits armés, on a établi et diffusé des orientations ciblées en matière de santé et de sécurité afin d'atténuer le risque que la crise sanitaire faisait peser sur les activités. On a également favorisé le recours à des solutions innovantes afin d'adapter les projets en question de manière à ce qu'ils servent la riposte à la pandémie, par l'intermédiaire d'activités de sensibilisation et par la distribution de kits sanitaires et d'équipement de protection personnelle, la production locale de masques et de savon et la construction de nouvelles infrastructures, par exemple des pavillons d'isolement.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.66 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que le nombre d'ex-combattants et membres de la population ayant bénéficié de projets de réduction de la violence de proximité en République centrafricaine soit resté supérieur à 4000, malgré la pandémie (voir fig. 5.I).

Figure 5.I
**Mesure des résultats : nombre annuel de bénéficiaires du programmes de réduction de la violence de proximité en République centrafricaine**

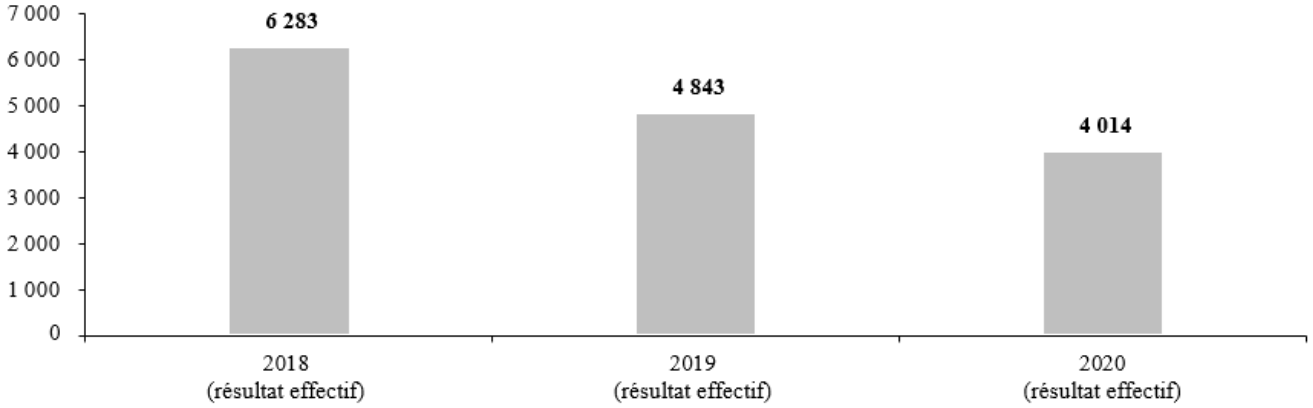

### Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

5.67 En raison de la pandémie, en 2020, il a fallu reporter le troisième Sommet des chefs de police des Nations Unies et deux ateliers sur la formulation et la planification de politiques, mais le contact avec les parties concernées a été maintenu par voie virtuelle. Des missions hybrides, à la fois en présentiel et sous forme virtuelle, ont été organisées pour aider les pays fournisseurs de personnel de police à préparer les déploiements. Les activités de formation sur les nouvelles normes intégrées relatives au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration et les réunions avec le Groupe de travail interinstitutions sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration ont été organisées en ligne plutôt qu'en présentiel. Les activités de formation préalable au déploiement du personnel fourni par des gouvernements œuvrant dans les secteurs judiciaire et pénitentiaire ont été annulées mais les missions ont reçu un appui technique en ligne concernant les questions de justice et les affaires pénitentiaires. Les réunions du Groupe d'Amis pour la réforme du secteur de la sécurité et de l'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité ont également été tenues en ligne. Les activités de formation et autres activités d'assistance techniques organisées à l'intention des autorités nationales et des organisations non gouvernementales en matière de lutte antimines sur le terrain ont été suspendues au début de la pandémie mais ont pu reprendre une fois les mesures de sécurité appropriées mises en place.

5.68 Pour aider les États Membres à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a retenu de nouvelles activités qui concourent aux objectifs du sous-programme, à savoir la formulation de nouvelles directives d'atténuation des risques liés à la COVID-19 dans les secteurs de l'état de droit et de la sécurité, le renforcement de l'appui consultatif à l'établissement des plans nationaux de riposte à la pandémie et la mise à disposition d'équipement de protection individuelle et de fournitures sanitaires. Les nouveaux produits et les produits aménagés ont contribué aux résultats en 2020, comme indiqué pour le nouveau résultat dont il est question plus haut.

## Résultats escomptés pour 2022

5.69 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : Des moyens d'alerte rapide complets et des capacités renforcées de prévention des conflits[5]

### Exécution du programme en 2020

5.70 Dans le cadre du sous-programme, on a poursuivi l'action menée en faveur de la prise en compte systématique des analyses et recommandations relatives à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité dans les stratégies nationales et régionales de prévention des conflits, conformément au mandat fixé, et aidé les pays à renforcer leurs capacités d'alerte rapide et de prévention des conflits. L'Angola, le Burkina Faso, le Cameroun, la République du Congo, la Gambie, la Guinée-Bissau, les Maldives, le Mozambique, la République-Unie de Tanzanie, la Sierra Leone, la Zambie et d'autres pays ont ainsi bénéficié d'un tel appui en 2020. Par exemple, dans le cadre du remplacement du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau par une équipe de pays des Nations Unies, on a accompagné l'établissement de l'analyse commune de pays, dans laquelle l'appui à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité figure au rang des priorités nationales de consolidation de la paix. L'action menée dans le cadre du sous-programme a également contribué : à l'évaluation exhaustive des capacités des partenaires internationaux et nationaux dans les domaines de l'état de droit et de la sécurité ; à la conception, à partir du programme national de réforme de la sécurité, d'un dispositif d'appui sur mesure visant à

[5] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

renforcer les institutions nationales ; à la révision de la législation et à la prestation d'un appui consultatif à la police judiciaire et à la Cellule de lutte contre la criminalité transnationale.

5.71 Le travail susmentionné a contribué à l'amélioration des stratégies et capacités d'alerte rapide et de prévention des conflits des États Membres bénéficiaires, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la prise en compte systématique des analyses relatives à l'état de droit et aux institutions chargées de la sécurité et à la lutte antimines dans le suivi des pays où un conflit risque d'éclater ou de reprendre, ainsi que des recommandations connexes, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.72 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera de fournir un appui en matière de prévention des conflits aux États Membres qui le demandent, en leur prêtant une assistance dans les domaines de l'état de droit et de la sécurité, en collaboration avec les partenaires, conformément au mandat fixé et dans la limite des ressources allouées au sous-programme. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.12).

Tableau 5.12
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Prise en compte, selon les besoins, d'analyses et de recommandations relatives à l'état de droit, aux institutions chargées de la sécurité et à la lutte antimines dans les stratégies régionales et nationales de prévention | Création de dispositifs permettant la prise en compte systématique des analyses relatives à l'état de droit, aux institutions chargées de la sécurité et à la lutte antimines dans le suivi des pays où un conflit risque d'éclater ou de reprendre ainsi que des recommandations connexes dans les stratégies régionales et nationales de prévention | Prise en compte systématique des analyses relatives à l'état de droit, aux institutions chargées de la sécurité et à la lutte antimines dans le suivi des pays où un conflit risque d'éclater ou de reprendre ainsi que des recommandations connexes | Suite donnée aux analyses et recommandations relatives à l'état de droit, à la gouvernance du secteur de la sécurité et à la lutte antimines prises en compte dans les stratégies régionales et nationales de prévention | Renforcement de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, conformément aux objectifs programmatiques définis en 2021 |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021, en tenant compte de la modification recommandée par le Comité du programme et de la coordination dans son rapport sur les travaux de sa soixantième session (A/75/16) et approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/243, et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : une meilleure connaissance par les États Membres de l'appui spécialisé en matière de prévention des conflits fourni dans le cadre du sous-programme[6]

#### Exécution du programme en 2020

5.73 Dans le projet de budget-programme pour 2020 [A/75/6 (Sect. 5)], on a exposé les difficultés structurelles rencontrées dans le cadre du sous-programme en ce qui concerne la mise en œuvre effective du programme de prévention des conflits du Secrétaire général, qui suppose de proposer une expertise et des services au-delà du seul contexte du maintien de la paix. Afin de surmonter ces difficultés, on a établi un cadre d'orientations devant étayer l'action menée par le système des Nations Unies en matière d'état de droit en dehors de ce contexte. Le cadre décrit les situations dans lesquelles un appui pourrait être fourni dans le cadre du sous-programme, compte tenu d'avantages comparatifs clairs, et précise le type d'assistance que les États Membres peuvent s'attendre à recevoir.

5.74 Le travail susmentionné a contribué à mieux faire connaître l'appui en matière d'alerte rapide que le sous-programme propose aux États Membres, aux organisations régionales et sous-régionales et à d'autres entités en vue de faire progresser la mise en œuvre du programme de prévention du Secrétaire général, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la conception, la mise en place et la communication aux États Membres d'un cadre d'engagement assorti d'indications détaillées sur les services offerts et les modalités d'assistance, dont il est question dans le budget-programme de 2021.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.75 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on offrira un soutien préventif aux États Membres qui demandent à recevoir une assistance spécialisée. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.13).

Tableau 5.13
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)*[a] | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Le Secrétaire général demande qu'un appui spécialisé en matière de prévention des conflits soit fourni aux États Membres en dehors du cadre des opérations de maintien de la paix, s'il y a lieu, sous la forme de renforcement des capacités mises au service de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité | Les États Membres connaissent mal l'appui fourni dans le cadre du sous-programme en matière de prévention des conflits et ne savent pas comment le demander | L'appui proposé aux États Membres, aux organisations régionales et sous-régionales et à d'autres entités dans le cadre du sous-programme en vue de faire progresser la mise en œuvre du programme du Secrétaire général est mieux connu | Au moins deux États Membres reçoivent un appui spécialisé dans le cadre du sous-programme, celui-ci ayant mieux fait connaître les services offerts et les modalités d'assistance | Deux États Membres supplémentaires reçoivent un appui spécialisé dans le cadre du sous-programme, celui-ci ayant mieux fait connaître les services offerts et les modalités d'assistance |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

[6] Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

### Résultat 3 : des capacités renforcées de consolidation de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité pour les États Membres accueillant des opérations de maintien de la paix

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.76 Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont souvent pour mandat d'exécuter des activités de renforcement des capacités et des activités précoces de consolidation de la paix à l'appui de l'état de droit et des institutions nationales chargées de la sécurité, afin de jeter les bases de la réforme à long terme et de la stabilité durable du pays hôte. Dans le cadre du sous-programme, on a œuvré pour rassembler les acteurs du maintien de la paix et du développement agissant dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité autour d'un cadre d'action unifié, en vue d'atteindre des objectifs communs et d'assurer la cohérence des efforts déployés. Sur le plan des programmes, on a facilité la conception de programmes pluriannuels conjoints des Nations Unies relatifs à l'état de droit, sous l'égide de la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit. Sur le plan stratégique, on continue de renforcer la collaboration avec les partenaires afin de mieux faire valoir les besoins programmatiques actuels des États Membres en phase de transition dans les processus de décision dirigés par les partenaires politiques et partenaires de financement.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.77 Les enseignements tirés sont les suivants : afin d'aider les États hôtes à poursuivre les grands efforts de consolidation de la paix après le retrait d'une opération de paix, il est essentiel que les acteurs intervenant sur les plans technique, politique et financier mènent une action intégrée dès le début de la planification de la transition. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on s'emploiera à améliorer le modèle de transition des programmes conjoints relatifs à l'état de droit, qui ont été mis à l'essai au Soudan par l'intermédiaire des fonctions de liaison avec les États, en procédant à des examens et en établissant des orientations, et à mener plus systématiquement, dans les contextes de transition, des consultations avec les principaux acteurs politiques et financiers.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.78 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que les États accueillant des opérations de maintien de la paix en contexte de transition recevront un appui programmatique amélioré dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité (voir tableau 5.14).

Tableau 5.14
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Les États accueillant des opérations de maintien de la paix reçoivent, selon les besoins, un appui à la transition dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité | Les États accueillant des opérations de maintien de la paix en contexte de transition reçoivent un appui concernant les programmes conjoints relatifs à l'état de droit | Les États accueillant des opérations de maintien de la paix en contexte de transition reçoivent, pour la première fois, un appui programmatique à la transition à l'échelle de tout le système dans les domaines liés à la consolidation de la paix (voir par exemple les fonctions de liaison avec | Les États accueillant des opérations de maintien de la paix reçoivent des informations sur les enseignements tirés de l'appui programmatique à la transition fourni à l'échelle du système et davantage | Les États accueillant des opérations de maintien de la paix en phase de transition reçoivent un appui programmatique amélioré concernant la transition dans les domaines de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité |

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| | (voir par exemple, à Haïti) | les États mises en place au Soudan) | d'orientations concernant l'état de droit et les institutions chargées de la sécurité | |

## Produits

5.79 On trouvera dans le tableau 5.15 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.15
**Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts** | | | | |
| **Services fonctionnels pour les réunions** (nombre de réunions de trois heures) | **13** | **16** | **17** | **18** |
| 1. Réunions d'information à l'intention des États Membres sur des questions intéressant la police dans le contexte de telle ou telle mission | 12 | 12 | 13 | 14 |
| 2. Réunions d'information à l'intention des États Membres sur la lutte antimines | 1 | 4 | 4 | 4 |
| **B. Création et transfert de connaissances** | | | | |
| **Projets sur le terrain et projets de coopération technique** (nombre de projets) | **22** | **30** | **24** | **33** |
| 3. Projets portant sur les compétences techniques en matière de police, dont celles concernant la planification et les réformes, à l'intention des missions et intervenants de terrain | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 4. Visites préalables au déploiement dans les États Membres pour évaluer les besoins en matière de police et les capacités et ressources nécessaires | 5 | 5 | 5 | 5 |
| 5. Activités d'appui technique à l'élaboration et à la gestion de programmes à l'usage des systèmes judiciaire et pénitentiaire | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 6. Missions d'évaluation des activités de lutte antimines[7] (appui technique et consultatif à l'intention des missions et des États Membres) | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 7. Déploiement de moyens de lutte antimines dans le cadre de l'action humanitaire | 1 | – | 1 | 1 |
| 8. Activités d'appui à la coordination de l'action de sensibilisation aux risques menées dans le cadre des programmes de lutte antimines | 5 | 14 | 5 | 14 |

[7] La lutte antimines peut recouvrir l'élimination de mines et de restes explosifs de guerre, des activités de sécurité, la gestion et la destruction de stocks d'armes et de munition ou encore l'atténuation des risques posés par les engins explosifs improvisés.

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| 9. Projets financés par des donateurs associant de multiples parties prenantes et visant à favoriser la mise en œuvre des politiques et stratégies de réforme du secteur de la sécurité | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 10. Visites d'assistance technique concernant le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la réduction de la violence de proximité | – | – | 2 | 2 |
| **Séminaires, ateliers et activités de formation** (nombre de jours) | **63** | **47** | **63** | **63** |
| 11. Séminaires à l'intention des pays fournisseurs de personnel de police portant sur les mécanismes de sélection nationale aux fins de la préparation, du déploiement et de la formation du personnel et des unités de police | 47 | 47 | 47 | 47 |
| 12. Séances de formation à l'intention des futurs chefs des composantes Police | 6 | – | 6 | 6 |
| 13. Séances de formation et ateliers à l'intention des spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, y compris formation préalable au déploiement des spécialistes des questions pénitentiaires | 10 | – | 10 | 10 |
| **Publications** (nombre de publications) | **1** | **1** | **1** | **1** |
| 14. Rapport annuel multidonateurs sur les activités du Service de la lutte antimines | 1 | 1 | 1 | 1 |
| **Activités ou documentation techniques** (nombre d'activités ou de documents) | **21** | **23** | **20** | **23** |
| 15. Orientations générales sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur la réduction de la violence de proximité à l'intention des autorités nationales | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 16. Documents techniques sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et la réduction de la violence de proximité | 3 | 3 | 2 | 4 |
| 17. Études des capacités policières stratégiques, plans d'opérations policières, instructions permanentes et concepts d'opération pour les composantes Police | 6 | 6 | 6 | 6 |
| 18. Orientations, directives et manuels sur les activités de police à l'usage des pays fournisseurs de personnel de police, de la Police des Nations Unies et des autorités nationales | 4 | 4 | 4 | 4 |
| 19. Orientations et appui stratégique ou rapports sur les enseignements tirés de l'expérience visant à renforcer l'appui dans les domaines judiciaire et pénitentiaire | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 20. Orientations, normes et directives relatives à la réforme du secteur de la sécurité, notamment du secteur de la défense, visant à faciliter la réforme de l'appareil national de sécurité | 3 | 3 | 3 | 3 |
| 21. Documents techniques sur les questions de lutte antimines conçus pour les États Membres, les programmes de lutte antimines et les opérations de terrain | 1 | 3 | 1 | 2 |

**C. Activités de fond**

**Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : consultations et fourniture de conseils d'experts à 22 États Membres dans l'optique de renforcer les capacités de la police nationale et d'autres entités nationales de maintien de l'ordre ; consultations avec 47 groupes d'États Membres, organisations régionales et institutions spécialisées sur les activités de police ; consultations stratégiques avec 35 États Membres, y compris le Groupe des Amis du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration et sur la réduction de la violence de proximité ; fourniture d'orientations stratégiques et de conseils techniques à 20 États Membres en vue de renforcer les capacités des autorités nationales et des partenaires locaux en matière de lutte antimines ; conseils d'experts visant à faciliter la recherche de consensus sur les méthodes et modalités de réforme du secteur de la sécurité dans le contexte de la pérennisation de la paix ; consultations et conseils d'experts visant à mobiliser l'appui coordonné et intégré des États Membres et des partenaires en

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|

faveur de l'action nationale en matière judiciaire et pénitentiaire, notamment par l'intermédiaire de la Cellule mondiale de coordination.

**Bases de données et autres supports numériques** : actualisation de l'information sur les unités de police constituées qui ont été annoncées et enregistrées dans le Système de préparation des moyens de maintien de la paix et sur les autres questions relatives au personnel dans le système informatisé de gestion des ressources humaines.

**D. Activités de communication**

**Plateformes numériques et contenus multimédias** : publication en ligne, notamment sur les médias sociaux, de contenu concernant les activités menées dans le cadre du sous-programme.

## Sous-programme 4
## Politiques, évaluation et formation

### Objectif

5.80 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'améliorer les résultats et de renforcer l'efficacité des opérations de paix relevant du Département.

### Stratégie

5.81 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, dans le cadre du sous-programme, on encouragera et facilitera l'élaboration de politiques, l'évaluation, l'apprentissage institutionnel et la formation sur les questions relatives au maintien de la paix, en tenant compte des vues et des recommandations des États Membres sur l'initiative Action pour le maintien de la paix, lancée par le Secrétaire général en 2018. On continuera d'aider les opérations de maintien de la paix à mettre en œuvre le Système complet de planification et d'évaluation de la performance. Des politiques et des orientations pratiques seront établies, mises à jour et diffusées et l'on fournira un appui aux missions dans des domaines thématiques tels que la protection des civils, les affaires civiles et la protection de l'enfance. Le sous-programme visera également à renforcer le partage des connaissances et l'élaboration d'orientations pour les opérations de maintien de la paix et à coordonner l'élaboration d'orientations pour le pilier Paix et sécurité ainsi que pour le Département de l'appui opérationnel, en étroite coopération avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département de l'appui opérationnel. Il s'agira également de soutenir les spécialistes des politiques et des meilleures pratiques et les points de contact dans les missions sur le terrain et de continuer à améliorer les systèmes et l'infrastructure de gestion des connaissances en augmentant la qualité et le nombre de documents pertinents mis à disposition des utilisateurs dans les missions sur le terrain.

5.82 De plus, un appui continuera d'être offert dans le cadre du sous-programme aux États Membres qui fournissent du personnel en tenue, par l'intermédiaire de partenariats élargis noués avec des établissements de formation et des partenaires nationaux et régionaux et portant sur l'organisation d'activités de formation préalable au déploiement, de formation des formateurs et sur la conception et la fourniture de supports de formation relatifs à la préparation au déploiement. On prêtera un appui à la formation du personnel civil préalable au déploiement ainsi qu'à la formation à la direction de mission pour toutes les composantes, aussi bien civiles que militaires, et l'on aidera les missions à organiser des activités de formation en cours de mission sur les compétences opérationnelles et les compétences d'appui et sur les compétences de direction et de gestion.

5.83 Il est prévu que le sous-programme aide les États Membres en atténuant les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités de formation, au moyen d'un système de gestion de la formation auquel ces États auraient accès. Ce système permettra de publier des cours en ligne, d'enregistrer les participants, de suivre une partie des programmes en ligne et de tester les

connaissances acquises en amont des séances en présentiel. On entreprendra également de faire évoluer les activités de formation en présentiel vers un modèle hybride mêlant présentiel et cours en ligne.

5.84 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :

a) Le processus de décision au niveau de la direction des missions s'améliore et s'accélère grâce au Système complet de planification et d'évaluation de la performance, qui fournit aux hauts-responsables des données factuelles leur permettant de comprendre comment les ressources sont utilisées dans leurs missions et de savoir s'il convient de revoir les priorités ;

b) Les missions exploitent davantage d'informations spécialisées et accèdent à un appui et des conseils politiques thématiques fondés sur les enseignements de l'expérience et favorisant l'échange de bonnes pratiques entre les missions ;

c) Les équipes de direction, les contingents et les membres du personnel en tenue et du personnel civil étant mieux formés, et de manière plus régulière, la performance des missions est renforcée de manière durable.

## Exécution du programme en 2020

5.85 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

**Renforcement des capacités nationales de formation du personnel aux exigences opérationnelles des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

5.86 Le sous-programme a pour objet de fournir des orientations, des normes et des supports visant à aider les États Membres à former leur personnel en amont de son déploiement. L'objectif est de permettre aux États Membres de former le personnel de maintien de la paix en tenue conformément aux normes des Nations Unies et en tenant compte des exigences opérationnelles des missions. Dans le cadre du sous-programme, des supports de formation sont mis au point et diffusés par l'intermédiaire de programmes de formation des formateurs destinés à renforcer les capacités autonomes de formation des États. Les cours dispensés par les États Membres sont également évalués dans le cadre d'un processus de certification et de validation de la formation, l'objectif étant de vérifier que celle-ci est conforme aux normes des Nations Unies. Un appui est également offert en ce qui concerne la formation du personnel civil préalable au déploiement, la formation en cours de mission, la formation à la direction de mission et l'établissement de politiques de formation. Compte tenu des restrictions des déplacements liées à la COVID-19, les activités de formation et le processus de validation des cours dispensés par les États Membres ont été menés en ligne et l'on et accéléré la conception de supports de formation afin de répondre aux besoins opérationnels et de s'adapter à l'évolution des politiques. En 2020, on a finalisé cinq nouveaux supports de formation destinés à améliorer l'état de préparation des unités et du personnel pour ce qui est du renseignement militaire au service du maintien de la paix, de la neutralisation des explosifs et des munitions, des observateurs militaire et de la protection globale des civiles dans le cadre des activités de police des Nations Unies, ainsi qu'un module de formation des formateurs. Tous ces supports sont disponibles sur le Portail de ressources sur le maintien de la paix.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.87 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre l'augmentation du nombre d'établissements nationaux de formation certifiés pouvant dispenser des formations validées concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (voir fig. 5.II).

Figure 5.II
**Mesure des résultats : nombre d'établissements nationaux de formation certifiés pouvant dispenser des formations validées concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (résultat annuel)**

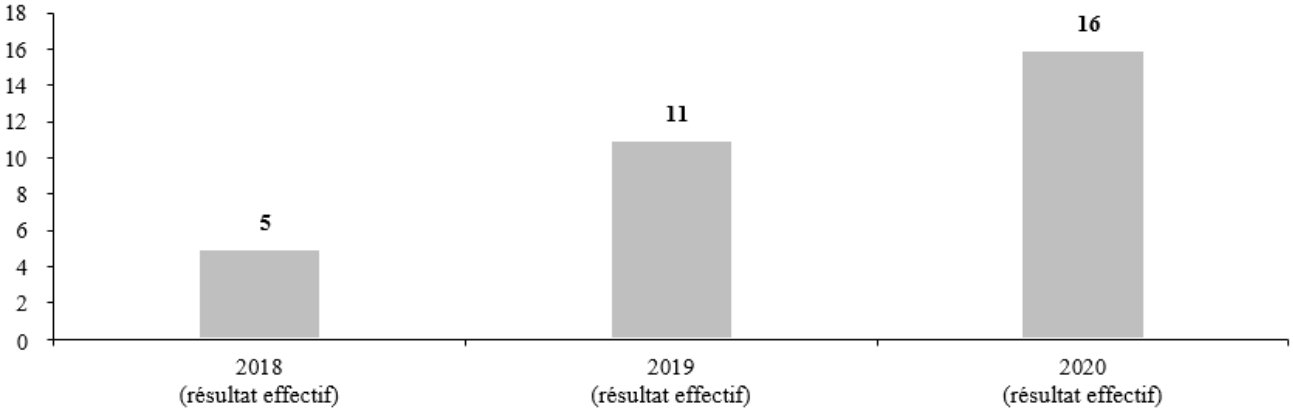


**Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme**

5.88 En raison de la pandémie, en 2020, il a fallu annuler toutes les activités de formation en présentiel prévues dans le cadre du sous-programme à partir du 13 mars 2020. N'ayant pas pu suivre les programmes de formation, les formateurs nationaux n'ont pas été en mesure de former les contingents et les membres du personnel en tenue de leur pays. Les activités de formation à l'intention des missions ont été organisées en ligne plutôt qu'en présentiel. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour les résultats 1 et 2.

5.89 Pour aider les États Membres et les missions à faire face aux problèmes liés à la pandémie, on a retenu de nouvelles activités, qui concourent aux objectifs du sous-programme. Les activités ont ainsi été recentrées sur la conception de programmes de formation à l'intention du personnel en tenue (au niveau des contingents et au niveau individuel) et sur la formation du personnel des missions à l'utilisation de Microsoft Teams. Toutes les activités de formation en présentiel ayant été suspendues, les ressources en personnel ont été réorientées vers la conception de 12 cours de formation, dont 5 ont été rendus disponibles avant la fin de 2020.

## Résultats escomptés pour 2022

5.90 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : Action pour le maintien de la paix : un corpus de données factuelles sur tous les aspects des mandats de toutes les missions**[8]

**Exécution du programme en 2020**

5.91 Dans le cadre du sous-programme, on a poursuivi la conception et la mise en œuvre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance, dont les missions de maintien de la paix peuvent se servir pour évaluer systématiquement leur environnement opérationnel, mettre au point des plans intégrés en vue d'atteindre les objectifs énoncés dans leur mandat et évaluer les progrès et les résultats dans le temps en se fondant sur des données chiffrées et des analyses. Les informations

[8] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

tirées du Système éclairent l'établissement des plans futurs et aident les décideurs, les décideuses et la direction des missions à formuler des recommandations sur les moyens de renforcer l'efficacité des missions et l'exécution de leur mandat. Les missions sont ainsi mieux à même d'adapter les opérations qui ne servent pas efficacement les objectifs fixés et peuvent réagir plus rapidement à l'évolution de la situation locale. La souplesse offerte par cet outil a conduit certaines missions à s'en servir également pour faciliter la coordination et le suivi de leurs mesures de riposte à la COVID-19. La mise en place du Système doit permettre de renforcer l'utilisation de données probantes dans la planification des activités, l'établissement du budget et la présentation d'informations aux parties prenantes. Les missions qui l'ont adopté sont désormais invitées à l'utiliser dans le cadre de l'établissement de leur budget. Les missions commencent à se servir du Système de manière proactive afin de faciliter l'établissement de rapports et de supports de communication, dans le double objectif de montrer concrètement l'impact de leurs activités et de repérer les difficultés qui freinent l'exécution du mandat en se basant sur des données et des analyses solides.

5.92 Le travail susmentionné a facilité le déploiement du Système dans une mission supplémentaire, ce qui a porté à 69 % la proportion d'opérations de maintien de la paix qui l'utilisent, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 100 %, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020. En raison de la pandémie, il a fallu reporter le déploiement du Système dans l'ensemble des missions, qui était prévu pour 2020. Les activités liées au déploiement du Système dans les quatre opérations qui n'en sont pas encore dotées devraient reprendre en 2021, une fois que les restrictions des déplacements liées à la COVID-19 auront été levées.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.93 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera de faciliter la gestion et la mise en œuvre du Système complet de planification et d'évaluation de la performance dans l'ensemble des opérations de maintien de la paix. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 5.III).

Figure 5.III
**Mesure des résultats : pourcentage d'opérations de maintien de la paix utilisant le Système complet de planification et d'évaluation de la performance**

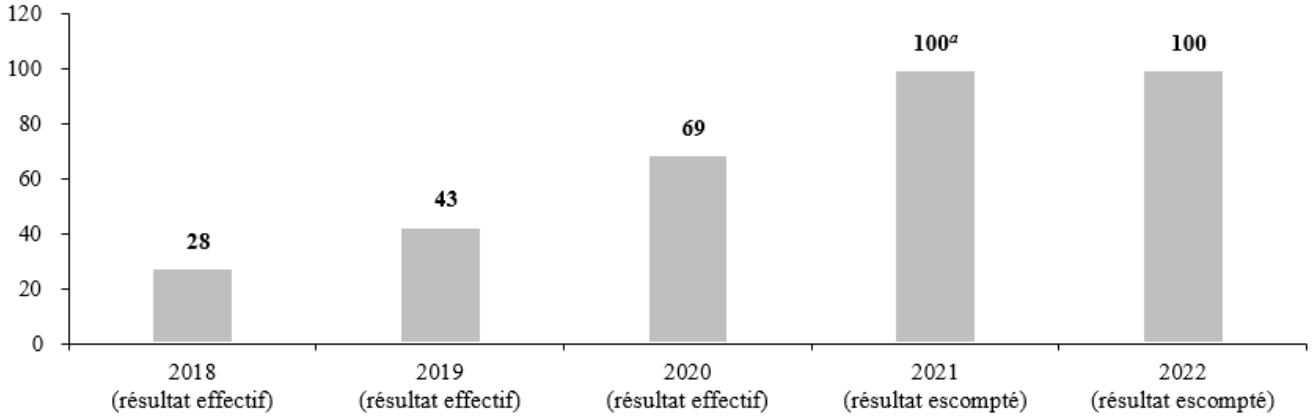


[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : Pour le personnel de police des Nations Unies, une formation qualifiante adaptée aux besoins actuels[9]

#### Exécution du programme en 2020

5.94 Dans le cadre des activités menées par le sous-programme concernant le développement continu d'une formation sur mesure adaptée aux besoins précis liés aux nouveaux contextes et au mandat, on a poursuivi la conception de nouveaux programmes de formation à l'intention du personnel de police, à savoir le programme commun de formation préalable au déploiement des effectifs de police et six programmes spécifiques concernant les activités suivantes : police de proximité ; activités de police fondées sur le renseignement ; suivi, mentorat et conseil ; renforcement et développement des capacités ; protection des civils et gestion de l'ordre public ; activités de renseignement sur la criminalité. Les progrès ont été ralentis par les restrictions liées à la COVID-19, qui ont empêché les groupes de travail de se réunir et ont conduit les États Membres à réaffecter à leurs représentantes et représentants à des priorités nationales.

5.95 Dans le cadre du sous-programme, on a continué à former le personnel en tenue et le personnel civil, quoiqu'à distance et dans des conditions sous-optimales, en tenant compte de l'initiative Action pour le maintien de la paix et de l'objectif consistant à renforcer la protection assurée par les opérations de maintien de la paix. Les missions ont été priées de mettre au point et d'appliquer une stratégie de formation en matière de protection.

5.96 Le travail effectué a contribué à faire avancer la conception de sept programmes spécialisés à l'intention de la police des Nations Unies, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir la conception et la validation desdits programmes, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2021. Du fait des restrictions liées à la COVID-19, il n'a pas été possible de concevoir et de valider pleinement les programmes. Il est prévu d'y parvenir au premier semestre de 2021, grâce aux travaux qui se poursuivront dans le cadre d'ateliers en ligne.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.97 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer à se rapprocher de l'objectif, on déploiera les programmes de formation dans les centres d'instruction policière nationaux, dans l'optique de consolider les capacités nationales autonomes de formation. Au moins 43 des 86 pays qui fournissent actuellement du personnel de police participeront à des programmes de formation des formateurs. D'ici à la fin de 2023, tous les pays fournisseurs de personnel de police auront participé à de tels programmes. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.16).

Tableau 5.16
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Élaboration du cadre de formation de la police des Nations Unies | Conception d'une formation de base pour la police des Nations Unies | Poursuite de la conception de sept cours spécialisés pour la police des Nations Unies<br>Les cours spécialisés pour la police des Nations Unies n'ont pas pu | Les États Membres qui fournissent du personnel de police reçoivent une formation leur permettant de renforcer leurs capacités nationales autonomes et de former le personnel | Les centres d'instruction policière de 43 pays fournisseurs de personnel de police sont en mesure d'offrir une formation préalable au déploiement au personnel de police |

[9] Voir le budget-programme de 2021 [A/75/6/Add.1].

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| | | être entièrement conçus et validés | de police qui pourrait être déployé dans le cadre d'opérations des Nations Unies avant son déploiement | qui pourrait être déployé dans le cadre d'opérations des Nations Unies |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : Vers une meilleure appréhension de la performance des unités déployées par les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police**

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.98 La performance des contingents et des unités de police constituées déployés dans les opérations de maintien de la paix revêt une importance prioritaire pour l'exécution des mandats définis par le Conseil de sécurité et relève de l'un des engagements communs de l'initiative Action pour le maintien de la paix. Conformément à la résolution 2436 (2018) du Conseil, on a entrepris, dans le cadre du sous-programme, de mettre au point des systèmes d'évaluation devant permettre de normaliser l'évaluation de la performance et d'en communiquer systématiquement les résultats à la direction du Secrétariat, par l'intermédiaire du système de gestion des connaissances relatives aux unités mises à disposition par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police. Les tendances observées et résultats obtenus ont été examinés dans le cadre de réunions interdépartementales trimestrielles, lors desquelles les participants sont également convenus de mesures correctives à prendre et d'activités à mener afin d'aider les unités concernées à améliorer leur performance. Des réunions consacrées à la question de la performance intégrée ont été organisées avec les représentants et représentantes des missions permanentes en vue de mieux appréhender les problèmes de performance découlant de lacunes au niveau des unités, des missions ou du Siège.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.99 Les enseignements tirés sont les suivants : on a constaté qu'au-delà de l'analyse et de l'examen internes des résultats d'évaluation de la performance, il serait utile que les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police disposent d'informations plus détaillées sur l'évaluation de leurs contingents et d'autres données relatives à la performance. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on utilisera le nouveau système de gestion des connaissances afin de s'entretenir systématiquement avec les États Membres de la performance de leurs unités, sur la base de données et d'analyses y relatives, et de les aider à améliorer la performance du personnel déployé.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.100 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera le fait que d'ici à 2022, un total cumulé de 20 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police appréhenderont mieux les résultats obtenus par leurs unités, ce qui leur permettra d'en améliorer la performance à l'avenir (voir fig. 5.IV).

Figure 5.IV
**Mesure des résultats : nombre de pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui appréhendent mieux la performance de leurs unités (résultat cumulé)**

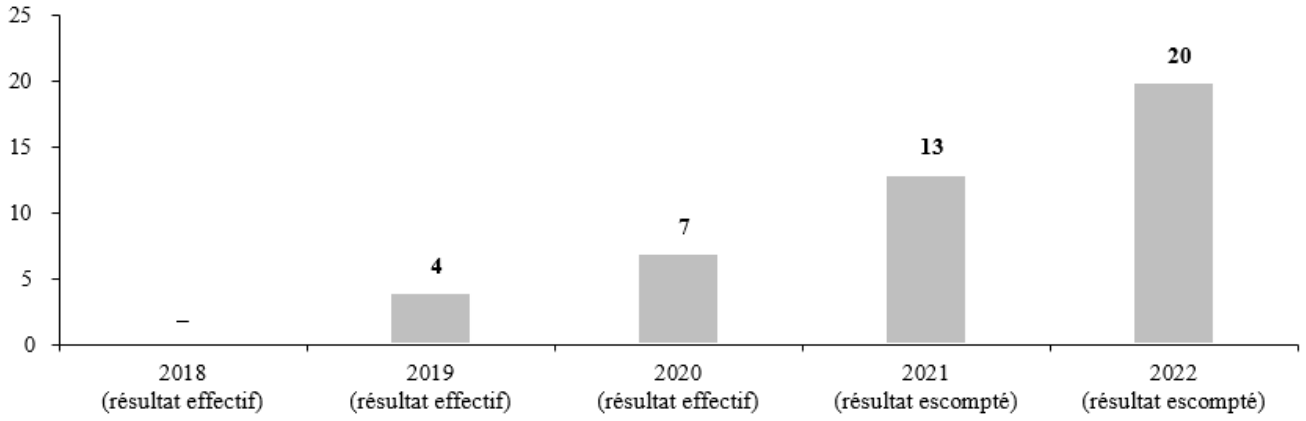


## Produits

5.101 On trouvera dans le tableau 5.17 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.17
**Sous-programme 4 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts** | | | | |
| **Documentation destinée aux organes délibérants** (nombre de documents) | **1** | **1** | **1** | **1** |
| 1. Rapport du Secrétaire général sur l'application des recommandations du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 1 | 1 | 1 | 1 |
| **Services fonctionnels pour les réunions** (nombre de réunions de trois heures) | **38** | **37** | **38** | **38** |
| 2. Séances du Comité spécial des opérations de maintien de la paix | 34 | 33 | 34 | 34 |
| 3. Séances de la Quatrième Commission | 4 | 4 | 4 | 4 |
| **B. Création et transfert de connaissances** | | | | |
| **Projets sur le terrain et projets de coopération technique** (nombre de projets)[10] | **7** | **7** | **7** | **7** |
| 4. Projets de coopération technique visant à fournir un appui politique thématique en ce qui concerne la protection des civils, la protection de l'enfance, les affaires civiles, la violence sexuelle liée aux conflits, la planification des politiques, les partenariats et la constitution des forces | 7 | 7 | 7 | 7 |

[10] Le produit a été révisé et comprend désormais les projets financés au moyen de ressources extrabudgétaires.

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **Séminaires, ateliers et activités de formation** (nombre de jours) | **452** | **402** | **488** | **421** |
| 5. Activités organisées à l'intention des États Membres, des institutions régionales de formation et de politique de maintien de la paix et des missions sur le terrain et consistant à fournir une orientation stratégique, une formation des formateurs et à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des programmes, des méthodes de formation et des supports et le recensement des lacunes en matière de formation | 378 | 382 | 419 | 365 |
| 6. Programmes de direction, de gestion et d'administration élaborés et exécutés à l'intention du personnel civil et en tenue des missions sur le terrain et des bureaux d'appui, des États Membres et des organisations régionales | 58 | 14 | 53 | 45 |
| 7. Ateliers à l'intention des conseillers et coordonnateurs spécialisés des missions aux fins du partage des connaissances et de la formation sur des questions transversales liées au maintien de la paix | 10 | 5 | 10 | 10 |
| 8. Ateliers à l'intention de l'Union européenne et de ses États membres concernant un système de rotation informel à l'appui des opérations de maintien de la paix des Nations Unies | 6 | 1 | 6 | 1 |
| **Activités ou documentation techniques** (nombre d'activités ou de documents) | **34** | **32** | **38** | **38** |
| 9. Documents d'orientation, instructions permanentes, rapports techniques, rapports sur les enseignements tirés de l'expérience et matériel de formation établis à l'intention des États Membres et des missions sur le terrain | 30 | 28 | 34 | 34 |
| 10. Rapports établis sur les moyens nécessaires aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies | 4 | 4 | 4 | 4 |

**C. Activités de fond**

**Consultation, conseil et action en faveur de telle ou telle cause** : réunions d'information et présentations aux États Membres et aux groupes régionaux sur les questions de maintien de la paix ; fourniture de conseils spécialisés sur les questions de maintien de la paix aux missions permanentes auprès de l'Organisation des Nations Unies, aux institutions de Bretton Woods, aux organisations internationales et régionales et aux organisations non gouvernementales.

**Bases de données et supports numériques** : mise à jour et maintenance du Système de préparation des moyens de maintien de la paix, du système de gestion des connaissances relatives aux unités mises à disposition par les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et de la base de données sur les pratiques et politiques et accès de tous les États Membres au Portail de ressources sur le maintien de la paix.

**D. Activités de communication**

**Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information** : bulletins d'information sur la gestion des connaissances envoyés à 15 000 membres du personnel ; bulletins d'information sur la formation envoyés à 120 pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et à leurs établissements de formation.

# B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

## Vue d'ensemble

5.102 On trouvera dans les tableaux 5.18 à 5.20 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 5.18
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense**
(En milliers de dollars des États-Unis)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Objet de dépense* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| Postes | 4 904,8 | 5 559,8 | – | – | – | – | – | 5 559,8 |
| Autres dépenses de personnel | 33,6 | 55,5 | – | – | – | – | – | 55,5 |
| Dépenses de représentation | – | 1,4 | – | – | – | – | – | 1,4 |
| Consultants | 16,5 | – | – | – | – | – | – | - |
| Voyages du personnel | 10,4 | 24,7 | – | – | – | – | – | 24,7 |
| Services contractuels | 63,9 | 142,4 | – | – | – | – | – | 142,4 |
| Frais généraux de fonctionnement | 55,4 | 71,0 | – | – | – | – | – | 71,0 |
| Fournitures et accessoires | 0,9 | 58,0 | – | – | – | – | – | 58,0 |
| Mobilier et matériel | 5,5 | – | – | – | – | – | – | - |
| Autres changements | 0,1 | – | – | – | – | – | – | - |
| **Total** | **5 090,9** | **5 912,8** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **5 912,8** |

Tableau 5.19
**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022**
(Nombre de postes)

| | *Nombre* | *Informations sur les postes* |
|---|---|---|
| Effectif approuvé pour 2021 | 27 | 1 SGA, 3 SSG, 4 D-2, 4 D-1, 3 P-5, 1 P-3, 2 P-2/1, 9 G(AC) |
| Effectif proposé pour 2022 | 27 | 1 SGA, 3 SSG, 4 D-2, 4 D-1, 3 P-5, 1 P-3, 2 P-2/1, 9 G(AC) |

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = secrétaire général adjoint ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 5.20
**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**
(Nombre de postes)

| | | *Changements* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie et classe* | *Effectif approuvé pour 2021* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Effectif proposé pour 2022* |
| **Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur** | | | | | | |
| SGA | 1 | – | – | – | – | 1 |
| SSG | 3 | – | – | – | – | 3 |
| D-2 | 4 | – | – | – | – | 4 |
| D-1 | 4 | – | – | – | – | 4 |
| P-5 | 3 | – | – | – | – | 3 |
| P-3 | 1 | – | – | – | – | 1 |
| P-2/1 | 2 | – | – | – | – | 2 |
| **Total partiel** | **18** | **–** | **–** | **–** | **–** | **18** |
| **Agents des services généraux et des catégories apparentées** | | | | | | |
| G(AC) | 9 | – | – | – | – | 9 |
| **Total** | **27** | **–** | **–** | **–** | **–** | **27** |

5.103 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans les tableaux 5.21 à 5.23 et dans la figure 5.V.

5.104 Comme le montrent les tableaux 5.21 1) et 5.22 1), les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 5 912 800 dollars avant actualisation des coûts et sont inchangées par rapport aux crédits ouverts pour 2021. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 5.21
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme**
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Composante* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| A. Direction exécutive et administration | 754,7 | 726,7 | – | – | 0,1 | 0,1 | (0.0) | 726,8 |
| B. Programme de travail | | | | | | | | |
| 1. Opérations | 2 406,8 | 3 118,1 | – | – | 0,1 | 0,1 | (0,0) | 3 118,2 |
| 2. Questions militaires | 532,9 | 513,3 | – | – | – | – | – | 513,3 |

| *Composante* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Changements* | | | | | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 861,4 | 864,7 | – | – | (0,2) | (0,2) | (0,0) | 864,5 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 379,1 | 363,1 | – | – | – | – | – | 363,1 |
| **Total partiel (B)** | **4 180,2** | **4 859,2** | **–** | **–** | **(0,1)** | **(0,1)** | **(0,0)** | **4 859,1** |
| C. Appui au programme | 155,9 | 326,9 | – | – | – | – | – | 326,9 |
| **Total partiel (l)** | **5 090,9** | **5 912,8** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **5 912,8** |

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

| *Composante* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *Pourcentage* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Direction exécutive et gestion | 12 907,8 | 13 565,7 | 375,3 | 2,8 | 13 941,0 |
| B. Programme de travail | | | | | |
| 1. Opérations | 11 440,3 | 12 475,6 | (481,2) | (3,9) | 11 994,4 |
| 2. Questions militaires | 25 723,2 | 26 354,9 | 440,6 | 1,7 | 26 795,5 |
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 21 903,3 | 21 841,8 | 566,5 | 2,6 | 22 408,3 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 12 844,0 | 13 330,6 | 360,1 | 2,7 | 13 690,7 |
| **Total partiel (B)** | **71 910,8** | **74 002,9** | **886,0** | **1,2** | **74 888,9** |
| C. Appui au programme | 2 892,9 | 3 049,4 | 238,8 | 7,8 | 3 288,2 |
| **Total partiel (2)** | **87 711,5** | **90 618,0** | **1 500,1** | **1,7** | **92 118,1** |

3) *Ressources extrabudgétaires*

| *Composante* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *Pourcentage* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|---|---|
| A. Direction exécutive et gestion | 3 659,8 | 3 664,4 | – | – | 3 664,4 |
| B. Programme de travail | | | | | |
| 1. Opérations | 187,2 | 112,5 | (112,5) | (100) | – |
| 2. Questions militaires | 376,8 | 541,2 | – | – | 541,2 |

| *Composante* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *Pourcentage* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|---|---|
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 68 663,2 | 67 227,8 | – | – | 67 227,8 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 3 776,0 | 4 117,2 | – | – | 4 117,2 |
| **Total partiel (B)** | **73 003,2** | **71 998,7** | **(112,5)** | **(0,2)** | **71 886,2** |
| C. Appui au programme | 870,4 | 1 125,3 | – | – | 1 125,3 |
| **Total partiel (3)** | **77 533,4** | **76 788,4** | **(112,5)** | **(0,1)** | **76 675,9** |
| **Total** | **170 335,8** | **173 319,2** | **1 387,6** | **(0,8)** | **174 706,8** |

Tableau 5.22
**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022, par source de financement, composante et sous-programme**
(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

| | | *Changements* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Composante* | *Effectif approuvé pour 2021* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Effectif proposé pour 2022* |
| A. Direction exécutive et gestion | 3 | – | – | – | – | 3 |
| B. Programme de travail | | | | | | |
| 1. Opérations | 15 | – | – | – | – | 15 |
| 2. Questions militaires | 3 | – | – | – | – | 3 |
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 3 | – | – | – | – | 3 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 3 | – | – | – | – | 3 |
| **Total partiel (B)** | **24** | **–** | **–** | **–** | **–** | **24** |
| C. Appui au programme | – | – | – | – | – | – |
| **Total partiel (1)** | **27** | **–** | **–** | **–** | **–** | **27** |

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

| *Composante* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|
| A. Direction exécutive et gestion | 72 | – | 72 |
| B. Programme de travail | | | |
| 1. Opérations | 63 | (4) | 59 |
| 2. Questions militaires | 127 | – | 127 |

| *Composante* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 106 | – | 106 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 57 | – | 57 |
| **Total partiel (B)** | **353** | **(4)** | **349** |
| C. Appui au programme | 6 | – | 6 |
| **Total partiel (2)** | **431** | **(4)** | **427** |

3) *Ressources extrabudgétaires*

| *Composante* | *2021 (estimations)* | *Changement* | *2022 (estimations)* |
|---|---|---|---|
| A. Direction exécutive et gestion | 11 | – | 11 |
| B. Programme de travail | | | |
| 1. Opérations | – | – | – |
| 2. Questions militaires | 2 | – | 2 |
| 3. État de droit et institutions chargées de la sécurité | 45 | – | 45 |
| 4. Politiques, évaluation et formation | 15 | – | 15 |
| **Total partiel (B)** | **62** | **–** | **62** |
| C. Appui au programme | 7 | – | 7 |
| **Total partiel (3)** | **80** | **–** | **80** |
| **Total** | **538** | **(4)** | **534** |

Tableau 5.23
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 4 904,8 | 5 559,8 | – | – | – | – | – | 5 559,8 |
| Autres objets de dépense | 186,1 | 353,0 | – | – | – | – | – | 353,0 |
| **Total** | **5 090,9** | **5 912,8** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **5 912,8** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 18 | – | – | – | – | – | 18 |

| | 2020 (dépenses effectives) | 2021 (crédits ouverts) | Changements | | | | | 2022 (prévisions avant actualisation des coûts) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Ajustements techniques | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres changements | Total | Pourcentage | |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | | 9 | – | – | – | – | – | 9 |
| **Total** | | **27** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **27** |

Figure 5.V
**Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

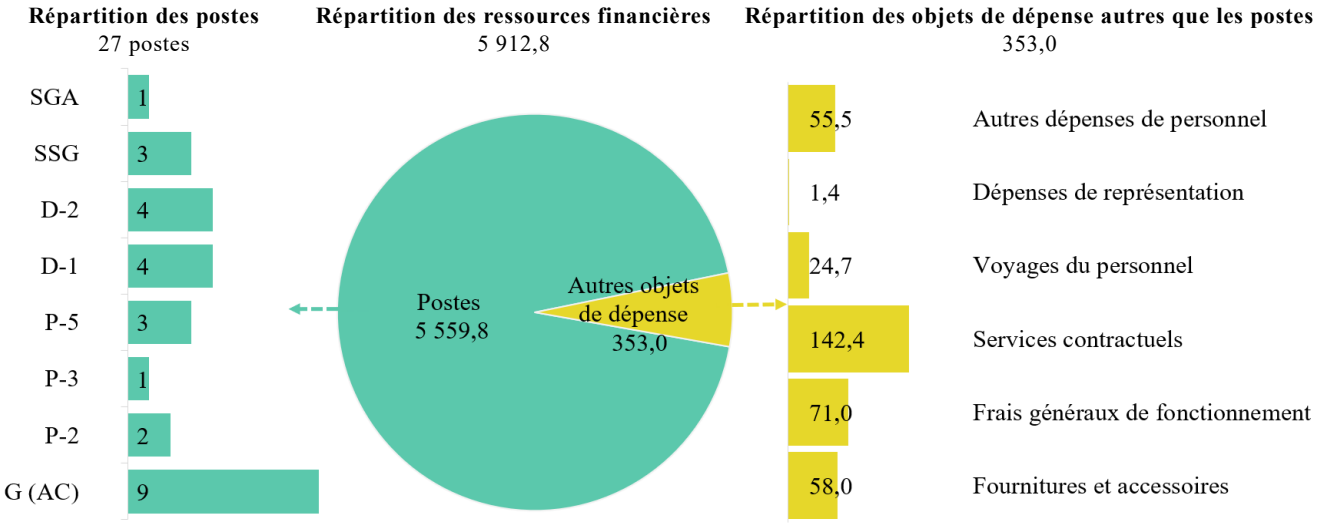


## Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

## Évolution générale des ressources

### Autres changements

5.105 Comme l'indique le tableau 5.21, le redéploiement des ressources fait apparaître une réaffectation sans incidence financière des crédits prévus au titre des voyages du personnel, du sous-programme 3, État de droit et institutions chargées de la sécurité (200 dollars), à la composante Direction exécutive et administration (100 dollars) et au sous-programme 1, Opérations (100 dollars), pour couvrir les frais de voyages prévus pour 2022 pour la composante et le sous-programme.

## Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

5.106 Comme le montrent les tableaux 5.21 2) et 5.22 2), le Département des opérations de paix devrait continuer à être financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire. Les quotes-parts hors budget ordinaire pour 2022 sont estimées à 92 118 100 dollars et permettront de financer 427 postes, comme indiqué dans le tableau 5.22 2). Les ressources au titre des postes et des autres objets de dépense permettront de fournir un soutien et des conseils à 12 opérations de maintien de la paix, dont beaucoup sont déployées dans des environnements instables. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 52,4 % des ressources totales du Département et affichent une augmentation

de 1 500 100 dollars (soit 1,7 %) par rapport au montant estimé pour 2021. Des informations supplémentaires sur l'évolution des ressources figurent dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022 (A/75/785).

5.107 Comme indiqué dans les tableaux 5.22 3) et 5.23 3), le Département devrait recevoir des ressources extrabudgétaires. Les ressources extrabudgétaires pour 2022 sont estimées à 76 675 900 dollars et permettront de financer 80 postes, comme indiqué dans le tableau 5.22 3). Les ressources au titre des postes et des autres objets de dépense serviront principalement à financer le programme de lutte antimines de l'ONU, la mise en œuvre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix », le renforcement des partenariats stratégiques pour le maintien de la paix et l'accélération de la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, l'équipe spéciale chargée de l'évaluation de la performance militaire et le programme de formation des formateurs. Ces ressources extrabudgétaires représentent 44,2 % des ressources totales du Département.

5.108 Les ressources extrabudgétaires dont il est question dans le présent chapitre sont contrôlées par le Département des opérations de paix, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

## Direction exécutive et gestion

5.109 La composante Direction exécutive et administration comprend le Bureau du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, le Groupe des questions de genre, le Groupe de l'évaluation et de la planification intégrées, le Bureau du (de la) Directeur(trice) du partenariat stratégique pour le maintien de la paix et le Bureau du (de la) Directeur(trice) de la coordination et des services partagés.

5.110 Les responsabilités générales du Bureau du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix sont les suivantes :

a) Diriger, gérer et fournir des orientations politiques, générales et stratégiques aux opérations placées sous la responsabilité du Département, y compris dans l'exercice de fonctions politiques, administratives, de gestion des programmes et de direction ;

b) Formuler des directives et des orientations politiques pour les opérations de maintien de la paix conformément aux mandats assignés par le Conseil de sécurité ;

c) Faire des recommandations au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale sur toutes les questions relatives aux activités de maintien de la paix et sur les orientations futures concernant notamment les stratégies, les politiques générales et les initiatives en matière de rétablissement de la paix, de maintien de la paix, de consolidation de la paix, de transition (par des partenariats conclus avec les organisations régionales et d'autres partenaires des opérations de maintien de la paix) et de protection des civils ;

d) Entretenir des contacts de haut niveau avec les parties aux conflits et les États Membres, en particulier les membres du Conseil de sécurité, et avec les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police et les pays fournissant un appui financier aux fins de l'exécution des mandats prescrits par le Conseil ;

e) Apporter un soutien aux opérations de maintien de la paix.

5.111 Le Groupe des questions de genre continuera de mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre de l'initiative Action pour le maintien de la paix en faveur des femmes et de la paix et de la sécurité en fournissant des conseils stratégiques sur l'élaboration des politiques et en apportant un soutien opérationnel et technique aux opérations de maintien de la paix.

5.112 Le Groupe de l'évaluation et de la planification intégrées consolidera les processus d'analyse et de planification au Siège et dans les missions et fournira les orientations et la formation correspondantes.

5.113 Le Bureau du (de la) Directeur(trice) du partenariat stratégique pour le maintien de la paix est chargé de procéder à l'examen des opérations de maintien de la paix, comme demandé par l'Assemblée générale, et supervise les groupes de travail interdépartementaux mis en place pour traiter les problèmes identifiés.

5.114 Le Bureau du (de la) Directeur(trice) de la coordination et des services partagés, qui relève du Secrétaire général adjoint aux opérations de paix et du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques et à la consolidation de la paix, se compose du Service administratif commun, de la Section de l'appui à la haute direction, du Centre de situation, de la Section de la communication stratégique, du Groupe de la coordination pour les questions de sécurité, du Groupe de la gestion de l'information et du Greffe. Il continuera d'accorder la priorité à la gestion des risques et de contribuer à la résilience organisationnelle et à la gestion des crises, notamment en ce qui concerne les difficultés liées à la COVID-19, ainsi qu'à l'amélioration de la communication de l'information, des capacités d'analyse des données et des produits. Il poursuivra ses efforts de sensibilisation, notamment au moyen des médias sociaux. Il coordonnera les processus visant à sélectionner les hauts responsables des missions et à leur apporter un appui et continuera d'accroître et de diversifier le vivier de candidates et de candidats. Il mènera des activités de facilitation du changement organisationnel, dans le prolongement de la réforme du pilier Paix et sécurité, en mettant l'accent sur la parité des genres et la promotion d'une culture commune qui favorise l'inclusion, l'innovation et le développement professionnel.

5.115 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6 des objectifs de développement durable, les organismes sont encouragés à donner des informations sur le développement durable dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département applique des méthodes de gestion de l'environnement dans le cadre ses activités. En 2020, il a eu davantage recours aux moyens électroniques de conservation des dossiers et de communication, afin de réduire le nombre d'impressions et de photocopies ainsi que l'archivage sur papier. Il continuera à utiliser les vidéoconférences pour les réunions, dans la mesure du possible.

5.116 On trouvera dans le tableau 5.24 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et de réservation des billets d'avion. En 2020, une directive a été diffusée pour sensibiliser le personnel et insister sur l'importance et la nécessité de respecter la disposition relative aux délais de réservation des billets d'avion. Les responsables sont invités à prendre des mesures préventives et à surveiller l'application des mesures correctives. Le respect des délais fait l'objet d'un suivi et les statistiques et tendances sont portées à la connaissance des responsables tous les trois mois.

Tableau 5.24
**Respect des délais**
(Pourcentage)

| | *2019 (taux effectif)* | *2020 (taux effectif)* | *2021 (taux prévu)* | *2022 (taux prévu)* |
|---|---|---|---|---|
| Soumission de la documentation dans les délais | 100 | 88 | 100 | 100 |
| Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ | 37 | 49 | 100 | 100 |

5.117 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 726 800 dollars et font apparaître une augmentation de 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.25 et dans la figure 5.VI.

Tableau 5.25
**Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Changements* | | | | | *2022 prévisions (avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 743,1 | 718,9 | – | – | – | – | – | 718,9 |
| Autres objets de dépense | 11,6 | 7,8 | – | – | 0,1 | 0,1 | 1,3 | 7,9 |
| **Total** | **754,7** | **726,7** | **–** | **–** | **0,1** | **0,1** | **1,3** | **726,8** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 2 | – | – | – | – | – | 2 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | | 1 | – | – | – | – | – | 1 |
| **Total** | | **3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **3** |

Figure 5.VI
**Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(Nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

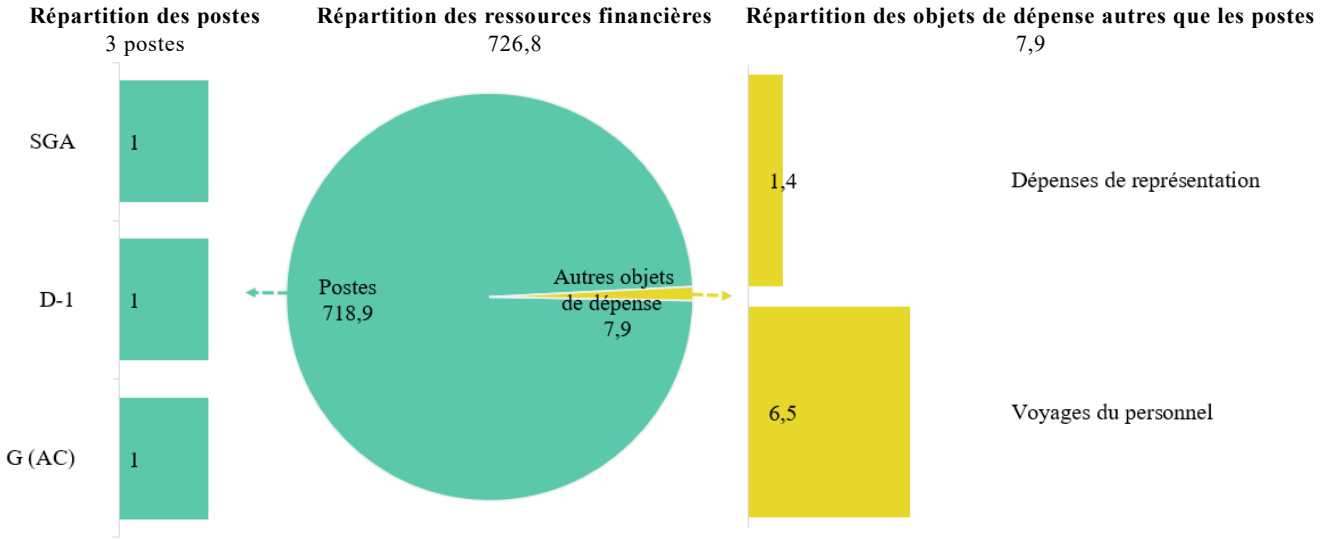


### Quotes-parts hors budget ordinaire

5.118 Il est prévu de recevoir pour la composante des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 13 941 000 dollars, qui permettra de financer 72 postes [2 D-2, 1 D-1, 9 P-5, 15 P-4, 21 P-3, 3 P-2/1, 2 G(1e C) et 19 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Les ressources prévues au titre des postes et des autres objets de dépense permettront au Bureau du Secrétaire général adjoint de veiller à ce que la planification, la direction et la gestion des opérations de maintien de la paix ainsi

que l'appui qui leur est fourni soient assurés de manière intégrée et aidera le Secrétaire général adjoint à superviser l'orientation stratégique du Département et à s'acquitter de ses missions politiques et de ses fonctions de programmation, de direction et d'administration.

**Ressources extrabudgétaires**

5.119 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 664 400 dollars, qui permettra de financer 11 postes (2 P-5, 8 P-4 et 1 P-3) et les objets de dépense autres que les postes. Les ressources au titre des postes et des autres objets de dépense devront permettre au Bureau du Secrétaire général adjoint de mettre en œuvre l'initiative « Action pour le maintien de la paix » et de renforcer les capacités du Bureau du partenariat stratégique pour le maintien de la paix et la promotion des activités relatives aux femmes et à la paix et à la sécurité.

## Programme de travail

5.120 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 4 859 100 dollars et font apparaître une augmentation de 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme dans la figure 5.VII.

Figure 5.VII
**Répartition des ressources proposées pour 2022 par sous-programme**
(En millions de dollars des États-Unis)

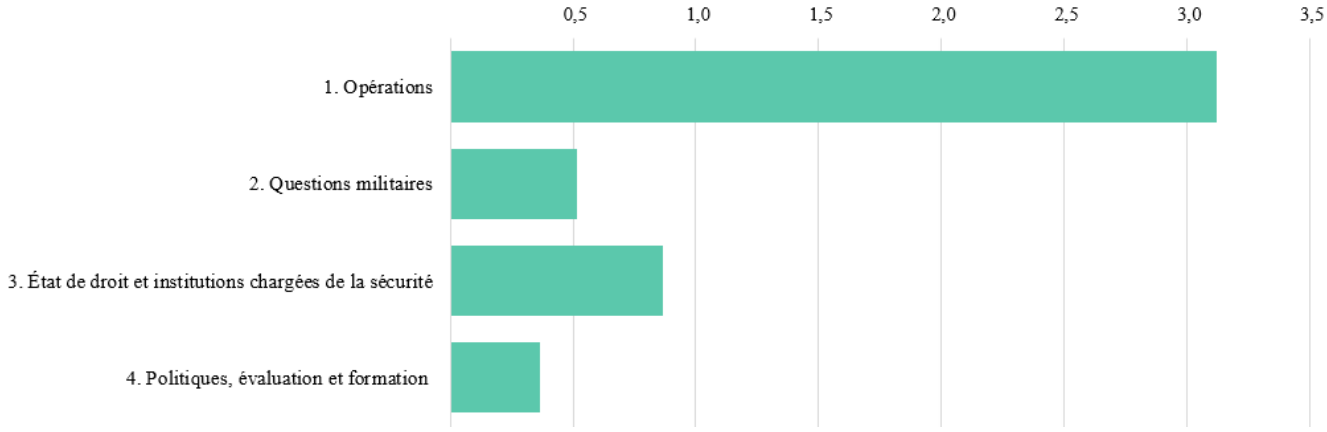


## Sous-programme 1
## Opérations

5.121 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 3 118 200 dollars et font apparaître une augmentation de 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.26 et dans la figure 5.VIII.

Tableau 5.26
**Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Changements* | | | | | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 2 391,2 | 3 111,4 | – | – | – | – | – | 3 111,4 |
| Autres objets de dépense | 15,6 | 6,7 | – | – | 0,1 | 0,1 | 1,5 | 6,8 |
| **Total** | **2 406,8** | **3 118,1** | **–** | **–** | **0,1** | **0,1** | **1,5** | **3 118,2** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 10 | – | – | – | – | – | 10 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | | 5 | – | – | – | – | – | 5 |
| **Total** | | **15** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **15** |

Figure 5.VIII
**Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

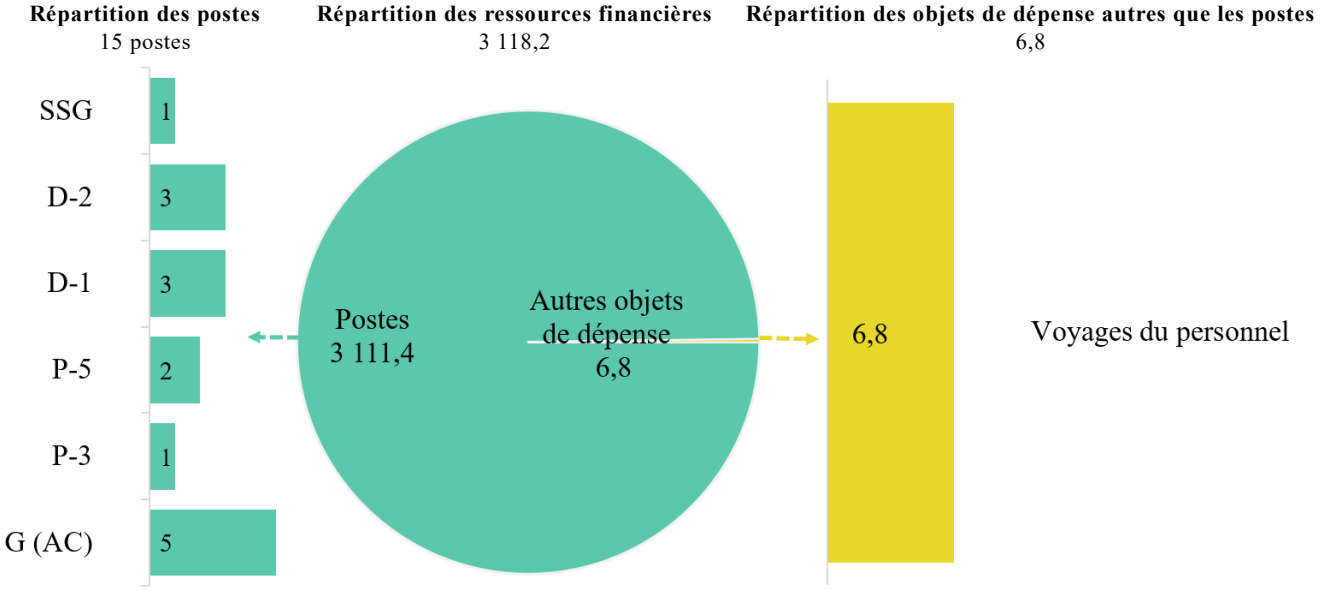


**Quotes-parts hors budget ordinaire**

5.122 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 11 994 400 dollars, qui permettront de financer 59 postes [5 D-1, 8 P-5, 16 P-4, 11 P-3, 4 P-2/1 et 15 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront de financer la structure régionale qui servira de guichet unique au Siège pour tous les acteurs de la paix et de la sécurité

présents sur le terrain, à qui elle fournira des orientations et un appui coordonné et intégré sur les plans politique et opérationnel.

## Sous-programme 2
## Questions militaires

5.123 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 513 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.27 et dans la figure 5.IX.

Tableau 5.27
**Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts )* | *Changements* | | | | | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 530,3 | 507,6 | – | – | – | – | – | 507,6 |
| Autres objets de dépense | 2,6 | 5,7 | – | – | – | – | – | 5,7 |
| **Total** | **532,9** | **513,3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **513,3** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 1 | – | – | – | – | – | 1 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | | 2 | – | – | – | – | – | 2 |
| **Total** | | **3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **3** |

Figure 5.IX
**Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

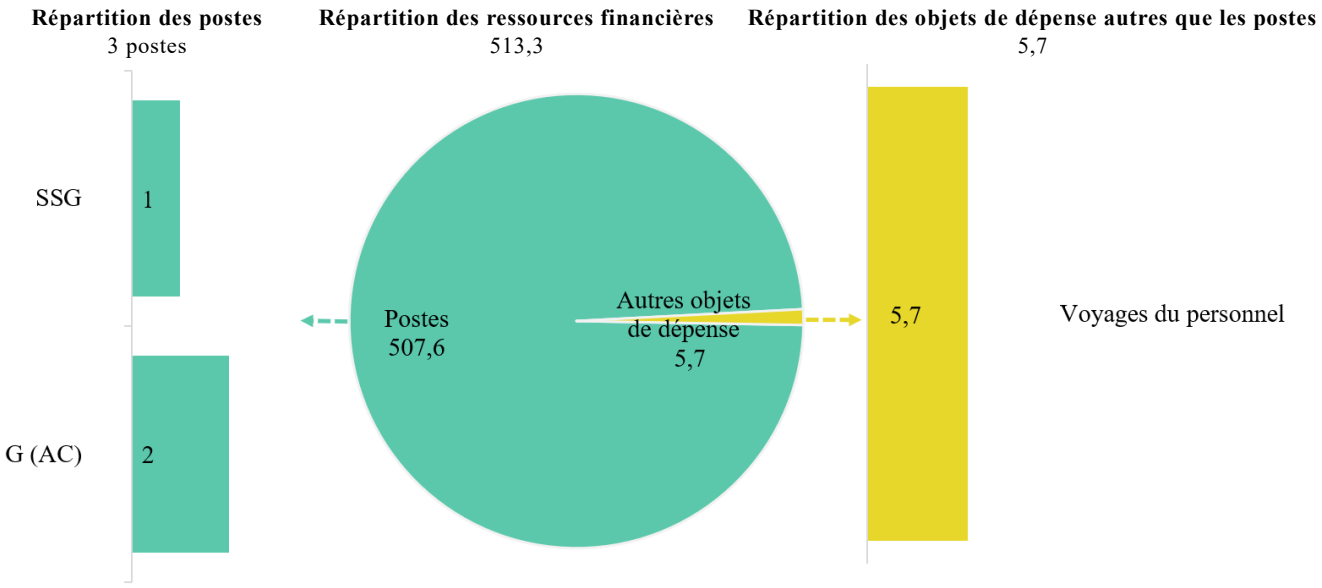


**Quotes-parts hors budget ordinaire**

5.124 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 26 795 500 dollars, qui permettra de financer 127 postes [1 D-2, 1 D-1, 9 P-5, 84 P-4, 14 P-3 et 18 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources aideront le Bureau des affaires militaires à fournir des conseils techniques et à superviser les chefs des composantes militaires dans le cadre de plans et d'opérations militaires spécifiques, d'évaluer les menaces pouvant peser sur les opérations militaires, de soutenir, encadrer et guider toutes les composantes militaires des opérations de maintien de la paix, d'élaborer des documents de doctrine militaire et d'orientation adaptés aux besoins, d'optimiser les moyens militaires et de garantir leur déploiement rapide dans les opérations de maintien de la paix.

**Ressources extrabudgétaires**

5.125 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 541 200 dollars, qui permettra de financer deux postes (1 P-5 et 1 P-3) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront de financer le système de gestion de la performance des conseillers opérationnels et l'équipe spéciale chargée de l'évaluation de la performance militaire.

## Sous-programme 3
## État de droit et institutions chargées de la sécurité

5.126 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 864 500 dollars et font apparaître une diminution de 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.28 et dans la figure 5.X.

Tableau 5.28
**Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Changements* | | | | | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 861,0 | 858,8 | – | – | – | – | – | 858,8 |
| Autres objets de dépense | 0,4 | 5,9 | – | – | (0,2) | (0,2) | (3,4) | 5,7 |
| **Total** | **861,4** | **864,7** | **–** | **–** | **(0,2)** | **(0,2)** | **(0,2)** | **864,5** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 3 | – | – | – | – | – | 3 |
| **Total** | | **3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **3** |

Figure 5.X
**Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

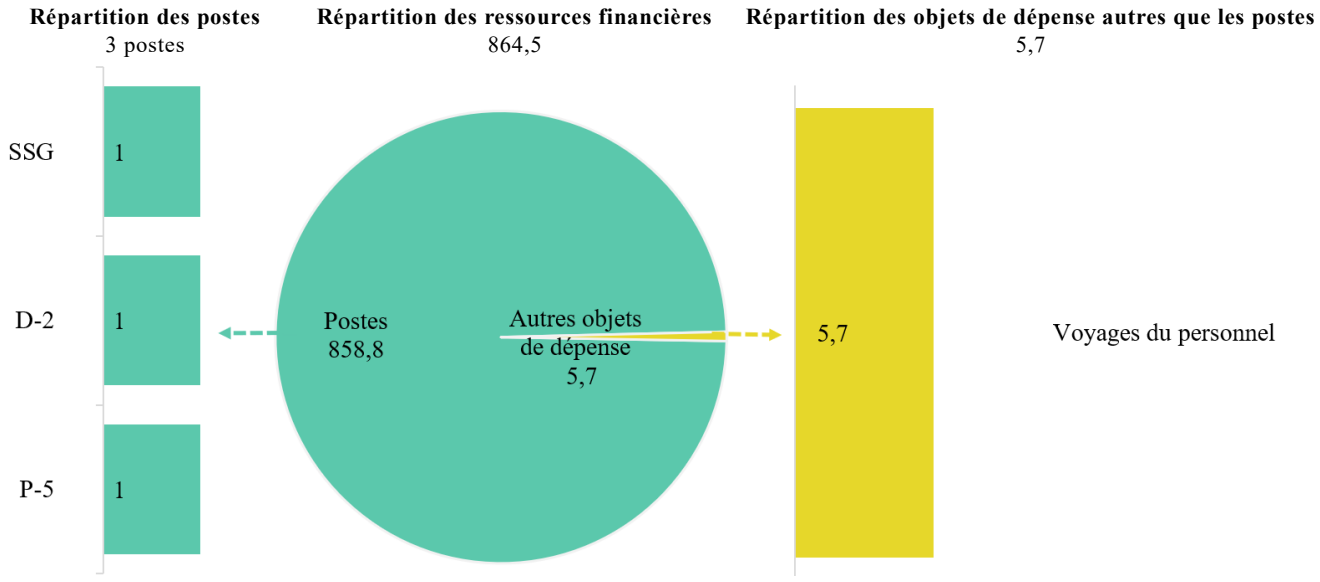


### Quotes-parts hors budget ordinaire

5.127 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 22 408 300 dollars, qui permettra de financer 106 postes [1 D-2, 3 D-1, 9 P-5, 47 P-4, 30 P-3 et 16 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront de financer les activités relatives à l'état de droit entreprises par le Bureau du Sous-Secrétaire général, la Division de la police, le Service de la lutte antimines, le Service des questions judiciaires et pénitentiaires, la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et le Groupe de la réforme du secteur de la sécurité.

### Ressources extrabudgétaires

5.128 Il est prévu de recevoir des ressources extra-budgétaires d'un montant estimé à 67 227 800 dollars, qui permettront de financer 45 postes [1 D-1, 5 P-5, 16 P-4, 10 P-3, 1 P-2/1, 11 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront de financer le Service de la lutte antimines, la Cellule mondiale de coordination des questions relatives à l'état de droit, la gestion efficace des armes dans le cadre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi que les évaluations préalables au déploiement pour le personnel féminin, aux fins de la mise en œuvre des activités de lutte contre les mines ainsi que de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

## Sous-programme 4
## Politiques, évaluation et formation

5.129 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 363 100 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.29 et dans la figure 5.XI.

Tableau 5.29
**Sous-programme 4 : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 379,1 | 363,1 | – | – | – | – | – | 363,1 |
| **Total** | **379,1** | **363,1** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **363,1** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | | 2 | – | – | – | – | – | 2 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | | 1 | – | – | – | – | – | 1 |
| **Total** | | **3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **3** |

Figure 5.XI
**Sous-programme 4 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(Nombre de postes)

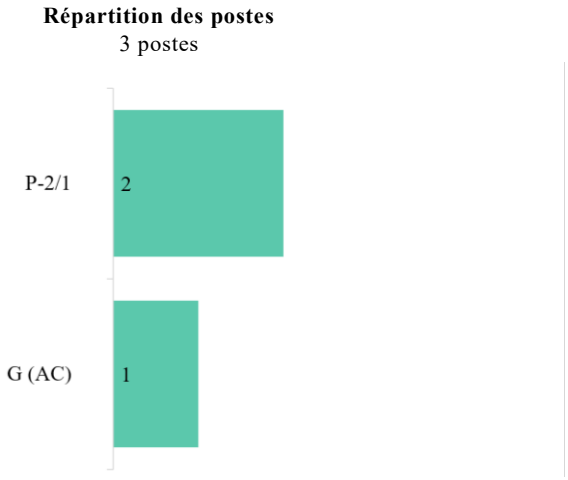


### Quotes-parts hors budget ordinaire

5.130 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 13 690 700 dollars, qui permettra de financer 57 postes (1 D-2, 2 D-1, 6 P-5, 21 P-4, 13 P-3, 12 G(AC) et 2 AL) et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront à la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités institutionnelles pour consolider le maintien de la paix par la formulation de politiques et d'orientations transversales en matière de maintien de la paix, de gérer les connaissances ainsi que le recueil et le partage des meilleures pratiques et des innovations, de définir des normes de formation pour le personnel de maintien de la paix, d'évaluer la performance du programme aux fins de la mise en œuvre du mandat et d'assurer la coopération stratégique au sein de l'Organisation des Nations Unies et avec les partenaires extérieurs.

### Ressources extrabudgétaires

5.131 Il est prévu de recevoir des ressources extra-budgétaires d'un montant estimé à 4 117 200 dollars, qui permettront de financer 15 postes [7 P-4, 5 P-3, 1 P-2/1 et 2 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront de financer la Cellule stratégique de constitution des forces, les évaluations globales de la performance, la prévention des violences sexuelles liées aux conflits, le centre de formation des formateurs et le mécanisme de coordination souple pour les pays contributeurs de troupes et de police dans la mise en œuvre de leurs activités.

## Appui au programme

5.132 Les services d'appui aux programmes sont fournis par le Service administratif du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le Département des opérations de paix pour les activités relatives à la gestion des ressources financières, humaines et physiques.

5.133 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 326 900 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées pour 2022 dans le tableau 5.30 et dans la figure 5.XII.

Tableau 5.30
**Appui au programme : évolution des ressources financières**
(En milliers de dollars des États-Unis)

| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Changements* | | | | | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Objets de dépense autres que les postes | 155,9 | 326,9 | – | – | – | – | – | 326,9 |
| **Total** | **155,9** | **326,9** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **326,9** |

Figure 5.XII
**Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En milliers de dollars des États-Unis)

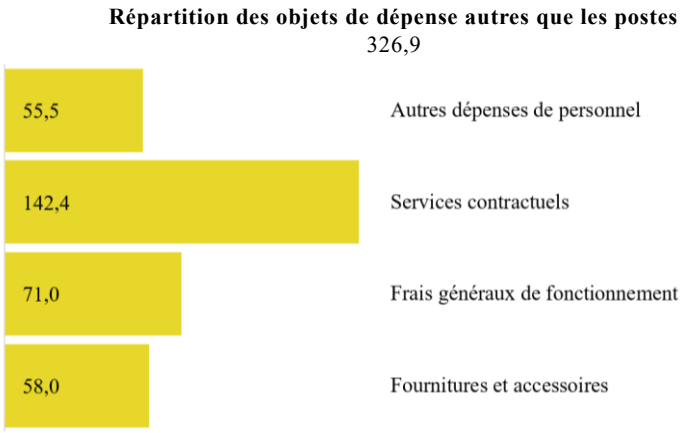


### Quotes-parts hors budget ordinaire

5.134 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 3 288 200 dollars, qui permettra de financer six postes [1 D-1, 1 P-3, 1 P 2/1 et 3 G(AC] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront au Service administratif de fournir au Département un appui financier, budgétaire, administratif et à la gestion des ressources humaines.

### Ressources extrabudgétaires

5.135 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 125 300 dollars, qui permettra de financer sept postes [2 P-3, 3 G(1°C) et 2 G(AC)] et des objets de dépense autres que les postes. Ces ressources permettront au Service administratif de fournir au Département un appui financier, budgétaire, administratif et à la gestion des ressources humaines.

# II. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

## Avant-propos

Les effets de la pandémie de COVID-19 continueront à se faire sentir au cours de l'année à venir et dans les cinq pays visés par le mandat : Égypte, Israël, Jordanie, Liban et République arabe syrienne. Avec ses partenaires nationaux et internationaux, l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) s'efforce d'atténuer les perturbations et de tempérer les effets qui pourraient soit exacerber les sources d'instabilité potentielle soit en créer de nouvelles.

Le déploiement d'observateurs militaires dans le Golan et au Sud-Liban à l'appui des mandats de maintien de la paix contribue à instaurer un environnement stable sur le plan de la sécurité et renforce la confiance entre les parties. Les observateurs militaires de l'ONUST sont également déployés dans les bureaux de liaison régionaux de la mission, lesquels sont une composante tout aussi essentielle de l'équation régionale du maintien de la paix. Les activités de liaison menées tant au niveau stratégique qu'opérationnel sont indispensables en ce qu'elles facilitent l'établissement d'un dialogue impartial sur le plan régional, qui vise à faire respecter les dispositions prévues dans les mandats, à apaiser les tensions entre les parties, à tenir les États Membres informés de la situation et à renforcer les efforts collectifs déployés par les entités des Nations Unies en vue de trouver des solutions pacifiques au règlement du conflit.

La continuité des déploiements et des opérations du Groupe d'observateurs au Golan et du Groupe d'observateurs au Liban dans le Golan et au Liban-Sud a été perturbée au cours des premières phases de la pandémie. Les redéploiements réguliers d'observateurs militaires qualifiés à l'appui de l'exécution des mandats de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) ont pu reprendre grâce à une coordination étroite avec la FNUOD, la FINUL et les pays qui fournissent des contingents. Les enseignements tirés de cette situation continueront d'être mis à profit en 2021 pour assurer la poursuite des déploiements d'observateurs militaires et des activités de surveillance. Le nombre d'observateurs militaires féminins devrait également augmenter en 2022.

La mission mettra par ailleurs à profit tous les aspects positifs de l'expérience acquise en 2020 en ce qui concerne les réseaux à distance mis en place pour pallier les insuffisances de liaison au niveau stratégique et au niveau opérationnel et compléter les échanges directs afin d'accroître au mieux la portée et l'efficacité de la liaison en 2022, en partenariat avec ses homologues des organisations et des pays concernés.

(*Signé*) Alan **Doyle**
Chef de mission par intérim
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

# A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

## Orientations générales

### Mandats et considérations générales

5.136 L'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) a pour mission d'aider les parties à surveiller l'application et le respect des dispositions des conventions d'armistice de 1949. Son mandat découle des résolutions et décisions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 50 (1948), 54 (1948) et 73 (1949). Par la résolution 73 (1949), l'équipe d'observateurs militaires qui aidaient le Médiateur des Nations Unies à surveiller la trêve en Palestine en application de la résolution 50 (1948) est devenue l'ONUST, chargé de surveiller l'application des conventions d'armistice par les parties au conflit arabo-israélien. Après les guerres de 1956, 1967 et 1973, les fonctions des observateurs ont été adaptées compte tenu de l'évolution de la situation.

5.137 L'ONUST conduit, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, des activités visant à maintenir la structure de liaison régionale établie par les conventions d'armistice. Il fournit également des observateurs militaires qualifiés à la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour les aider à s'acquitter de leur mandat. Par son action dans la région, par les contacts réguliers qu'il entretient avec de hauts responsables et par la coordination qu'il maintient avec les missions de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, l'ONUST contribue aux activités d'analyse de l'ONU au niveau régional et aux efforts déployés pour apaiser les tensions.

## Programme de travail

### Objectif

5.138 La mission a notamment pour objectif d'assurer le respect des conventions d'armistice israélo-arabes de 1949 et des accords connexes.

### Stratégie

5.139 Pour contribuer à assurer le respect des conventions d'armistice israélo-arabes de 1949 et des accords connexes, l'ONUST continuera de s'acquitter de ses fonctions essentielles à savoir déployer des observateurs et maintenir des contacts avec les autorités nationales de la région. Elle dépêchera des observateurs militaires qualifiés auprès de la FNUOD et de la FINUL pour les aider à exécuter leur mandat. La mission administrera également des bureaux de liaison en Égypte, au Liban et en République arabe syrienne et assurera régulièrement la liaison avec Israël et la Jordanie depuis son quartier général.

5.140 La mission collabore avec les autorités nationales des cinq parties, ainsi qu'avec de hauts représentants des pays fournisseurs de contingents et d'autres États membres dans la zone visée par le mandat. Elle étendra ses activités stratégiques et ses activités de liaison aux organisations nationales et régionales concernées ainsi qu'aux organisations de la société civile dans la zone visée par le mandat, notamment celles qui peuvent l'aider à tenir compte des questions de genre dans les activités qu'elle mène au niveau régional. Cette collaboration s'appuie sur la perception de la situation et l'analyse de questions régionales complexes, en coordination avec les ressources dont dispose la mission dans ce domaine, contribuant ainsi à l'analyse et à la prise de décision au niveau stratégique, dans le droit fil de l'initiative « Action pour le maintien de la paix » et afin de la soutenir.

5.141 Les activités de liaison et le dialogue menés à l'échelle régionale aideront à mieux apprécier la situation et faciliteront l'analyse et la prise de décisions au niveau stratégique par différents intervenants, qu'il s'agisse de l'Organisation, des partenaires du maintien de la paix ou des acteurs régionaux, et contribueront à l'apaisement des tensions, au règlement des conflits et au renforcement des effets positifs du maintien de la paix et des partenariats établis dans ce domaine. À cet égard, l'ONUST organisera également des séminaires et des séances d'information avec de hauts représentants des pays fournisseurs de contingents et d'autres États Membres. L'analyse et la collaboration régionales s'inscrivent également dans le cadre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix » afin de l'appuyer et contribuent tout particulièrement à promouvoir des solutions politiques aux conflits, à amplifier les effets politiques du maintien de la paix et à accroître les partenariats dans ce domaine, alors que la mission s'emploie à améliorer et à élargir la collaboration au niveau régional, à resserrer ses liens avec les réseaux locaux de coordonnateurs pour les femmes et la paix et la sécurité et à renforcer les positions et les messages communs des entités des Nations Unies œuvrant dans la région afin d'améliorer la coordination et la collaboration.

5.142 La mission continuera d'user de ses bons offices pour apaiser les tensions et faciliter les contacts avec les parties et les représentants des pays fournisseurs de contingents et d'assurer la coordination avec les entités des Nations Unies présentes dans la région. Elle continuera également d'élaborer des plans d'urgence pour faire face à l'évolution des conditions de sécurité dans la zone d'opérations ainsi qu'aux conséquences que cela pourrait avoir au niveau régional. Elle continuera en outre de présenter, en temps voulu et avec le souci de l'exactitude, des rapports d'observation et des évaluations et des analyses de la situation dans la région, en particulier des conditions de sécurité, et de ses incidences dans toute sa zone d'opérations. Elle continuera de fournir un appui de la manière la plus efficace possible à toutes ses antennes et à tous ses bureaux de liaison dans les domaines de l'administration, de la logistique et de la sécurité.

5.143 Le travail qui sera ainsi effectué devrait permettre d'obtenir les résultats suivants :

a) Un engagement régional constructif et une liaison régulière au niveau stratégique pour maintenir des canaux de communication fiables et des relations de confiance, réduire les tensions et corriger les malentendus qui pourraient dégénérer en conflit transfrontalier, renforcer les réseaux de liaison et d'information avec les représentants des communautés nationales et locales et avec les acteurs qui jouissent d'une influence dans les domaines d'intérêt, qui peuvent améliorer la connaissance de la situation et contribuer à une analyse et une prise de décision éclairées au niveau stratégique, accentuant ainsi de manière coordonnée l'impact des présences régionales des Nations Unies ;

b) Une amélioration de la coopération et de la compréhension des questions régionales transversales entre les partenaires régionaux ;

c) Un retour progressif à la normalité en ce qui concerne les activités menées dans le Golan.

## Facteurs externes pour 2022

5.144 S'agissant des facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan-programme d'ensemble pour 2022 :

a) Toutes les parties aux conventions d'armistice de 1949 et aux accords y afférents coopèrent avec l'ONUST dans l'exercice de ses fonctions ;

b) Toutes les parties demeurent disposées à régler leurs différends et à coopérer avec l'Organisation des Nations Unies pour s'acquitter du mandat défini par le Conseil de sécurité.

5.145 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs

d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.

5.146 L'ONUST prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Elle a amélioré les stratégies, les approches et les activités afin que les questions de genre soient prises en considération dans toutes les composantes de la mission, notamment en réponse aux récentes enquêtes et au retour d'information sur les questions de genre et d'inconduite. Le plan d'action de la mission en faveur de l'égalité des sexes et de la prise en compte des questions de genre a été intégré dans les routines opérationnelles à tous les niveaux. Les observatrices militaires renforcent l'efficacité des patrouilles et la mobilisation de la population et les patrouilles mixtes sont devenues l'une des caractéristiques permanentes des activités opérationnelles, tout comme la présence d'assistantes linguistiques pour améliorer les échanges avec les populations locales.

5.147 En ce qui concerne l'inclusion du handicap, l'ONUST a pris des mesures pour adapter ses installations physiques et améliorer la prise en compte du handicap dans ses processus de recrutement.

5.148 Pour ce qui est de la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, l'ONUST assure une collaboration et une coordination étroites avec ses partenaires régionaux de maintien de la paix, les missions politiques spéciales, les coordonnateurs des opérations humanitaires et les agences concernées afin de partager et de valider les informations provenant du terrain, d'intégrer les évaluations, de garantir la cohérence des messages clés et de favoriser les synergies pour renforcer la valeur collective des présences régionales des Nations Unies dans les objectifs généraux de l'Organisation au Moyen-Orient. Cette coopération s'effectue au niveau stratégique entre les chefs de mission et d'agence et les directeurs dans toute la zone visée par le mandat, dans le cadre de réunions régulières consacrées au développement et d'ateliers régionaux intermissions organisés par le Département des opérations de paix et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, ainsi qu'au niveau opérationnel de manière continue. Grâce à des mécanismes de coordination tels que la collecte systématique d'informations, les analyses, les mises à jour et le partage de rapports, les vidéoconférences régulières et les réunions intermissions des homologues opérationnels et des analystes, ainsi que les forums consultatifs intermissions, l'ONUST est en mesure d'accroître le partage d'informations et l'analyse des tendances régionales ayant des conséquences sur l'exécution des mandats de l'Organisation des Nations Unies.

5.149 S'agissant de la coordination et de la liaison interorganisations, l'ONUST maintient une liaison étroite avec le conseiller en chef pour la sécurité du Département de la sûreté et de la sécurité dans les cinq pays de sa zone d'opérations. Le Chef des services de sécurité de l'ONUST rend compte au Département au Siège et veille à ce que les politiques et procédures du Département soient intégrées dans les opérations de sécurité et leur planification. Le Chef des services de sécurité de l'ONUST représente la mission au sein de la cellule de sécurité interorganisations, tandis que le chef de mission et chef d'état-major représente l'ONUST au sein de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité.

## Activités d'évaluation

5.150 L'évaluation des protocoles et procédures mis en place pour faire face à la maladie à coronavirus 2019, qui a été menée à bien en 2020, a orienté l'établissement du projet de plan-programme pour 2022.

5.151 Il a été tenu compte des conclusions des auto-évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du projet de plan-programme pour 2022. Par exemple, la mise en œuvre de protocoles et de procédures en réponse à la COVID-19 a permis à l'ONUST de continuer à fonctionner efficacement et de réduire au minimum l'incidence sur les opérations sans que sa

capacité de s'acquitter de son mandat ou les moyens fournis à la FNUOD et à la FINUL ne soient affectés.

5.152 Une évaluation du plan d'évacuation d'urgence du siège de l'ONUST est prévue pour 2022.

## Exécution du programme en 2020

5.153 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### Décentralisation de la liaison régionale avec les autorités régionales

5.154 L'architecture de liaison régionale de l'ONUST est une fonction essentielle du mandat pour désamorcer les tensions, transmettre des messages et apaiser les malentendus entre les parties. L'ONUST a progressivement étendu ses activités de liaison régionale au niveau stratégique avec les autorités gouvernementales, militaires et en charge de la sécurité des cinq pays visés par le mandat. En 2020, les restrictions dues à la COVID-19 dans toute la zone de la mission ont empêché la tenue des réunions organisées habituellement au niveau stratégique avec les parties et avec la plupart des responsables internationaux et des représentants des pays contributeurs de troupes. L'ONUST a renforcé ses pratiques de liaison habituelles et a habilité, dans la mesure du possible, les bureaux de liaison régionaux à mener des concertations et à réaliser des évaluations de plus haut niveau avec le soutien stratégique nécessaire du siège de la mission.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.155 Les activités susmentionnées ont contribué à la réalisation de l'objectif, comme en témoigne la liaison régionale décentralisée établie au niveau stratégique avec les autorités gouvernementales, militaires et chargées de la sécurité dans les cinq pays visés par le mandat, en déléguant des pouvoirs aux bureaux de liaison régionaux, ce qui a permis à la mission d'utiliser au mieux ses ressources régionales sur la base de modalités en distanciel et de préserver l'architecture de liaison (voir tableau 5.31).

Tableau 5.31
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* |
|---|---|---|
| Liaison stratégique établie par le siège de l'ONUST avec les autorités gouvernementales, militaires et chargées de la sécurité de haut niveau dans les cinq pays visés par le mandat | Liaison stratégique établie par le siège de l'ONUST avec les autorités gouvernementales, militaires et chargées de la sécurité de haut niveau dans les cinq pays visés par le mandat. | Liaison régionale décentralisée au niveau stratégique établie avec les autorités gouvernementales, militaires et chargées de la sécurité dans les cinq pays visés par le mandat, par délégation de pouvoirs aux bureaux de liaison régionaux. |

### Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

5.156 Au cours de l'année 2020, la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions sur les résultats et les activités prévus de la mission, notamment en raison de la limitation des déplacements, des fermetures de frontières et des mesures de quarantaine.

5.157 Les déploiements et activités des observateurs militaires ont été entravés par la suspension des rotations d'avril à juin 2020. Les missions d'observation militaire ont été prolongées pour une période allant jusqu'à trois mois, avec des conséquences sur les rotations successives après la levée de la suspension. Les exigences de quarantaine lors du déploiement des observateurs militaires vers, depuis et dans la zone de mission ont réduit leur disponibilité lors des affectations. L'ONUST a

adapté le système de rotation en déployant des observateurs militaires en Israël et au Liban. Des ajustements ont également été nécessaires en ce qui concerne la formation et d'autres activités afin d'opérer efficacement dans le contexte de la pandémie et de continuer à apporter un soutien efficace à la FINUL et à la FNUOD en leur fournissant des observateurs militaires.

5.158 En 2020, il était prévu d'étendre à 4 515 $km^2$ la couverture de la zone d'observation du Groupe d'observateurs au Golan avec la reconstruction de deux postes d'observation dans le secteur bravo. La reconstruction du premier poste d'observation a été retardée par des restrictions d'accès liées à la pandémie, ce qui a retardé le processus d'approvisionnement et la date de début de la reconstruction. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour les résultats 1 et 2.

5.159 Dans le même temps, toutefois, la mission a apporté des aménagements à certaines de ses activités pour aider les États Membres à surmonter les problèmes liés à la pandémie de COVID-19, qui concourent aux objectifs du programme. En consultation avec le Groupe de l'appui aux missions face à la COVID-19, l'ONUST a évalué les options disponibles pour maintenir la fonction de liaison régionale et les contacts de haut niveau dans les cinq pays visés par le mandat. Alors qu'il était impossible de rétablir une collaboration au niveau stratégique par le biais de modalités de travail à distance, les bureaux de liaison ont été habilités et désignés pour représenter la mission aux niveaux concernés auprès des homologues nationaux et internationaux dans le cadre d'échanges directs. L'ONUST a temporairement redéployé ses moyens afin de développer de nouveaux produits analytiques compte tenu des tendances et événements actuels dans la région.

5.160 La mission a également identifié des moyens de limiter les problèmes liés à la pandémie, notamment en mettant en place une équipe intégrée d'experts, comprenant du personnel médical et des responsables pluridisciplinaires de la mission, qui ont assuré le suivi et l'évaluation des effets de la pandémie et la coordination systématique avec les ministères de la santé et les ministères des affaires étrangères de tous les pays de la région.

5.161 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à l'évolution des besoins des États Membres, le programme tirera parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés à son programme en raison de la pandémie de COVID-19. En 2020, les restrictions liées à la COVID-19, imposées dans toute la zone de la mission, ont empêché tout échange au niveau stratégique avec les parties, en particulier pour le partage et l'évaluation d'informations sensibles. À l'avenir, l'ONUST évaluera soigneusement l'efficacité des échanges virtuels, en particulier en ce qui concerne sa fonction de liaison et le renforcement des partenariats, afin d'améliorer les contacts sans renoncer pour autant aux avantages que présentent les échanges directs.

## Résultats escomptés pour 2022

5.162 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

### Résultat 1 : progrès vers la stabilisation[11]

### Exécution du programme en 2020

5.163 En 2020, l'ONUST a reconstruit certains postes d'observation dans le secteur bravo de la zone de séparation, permettant ainsi le déploiement d'un nombre limité d'observateurs militaires pour la surveillance et l'observation du Golan par le Groupe d'observateurs. Afin d'étendre la portée des activités de surveillance et d'observation du Golan par le Groupe d'observateurs, comme prévu dans

[11] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

les plans de retour de la FNUOD, des opérations mobiles ont été menées en plus des activités régulières d'observation fixe.

5.164 Les activités susmentionnées ont contribué à consolider une zone d'opération de 3 506 km$^2$ pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation fixe, et qui reste inférieure à l'objectif de consolidation d'une zone d'opération de 4 515 km$^2$ énoncé dans le projet de budget-programme pour 2020. En raison de la pandémie et des problèmes de liquidités, la reconstruction a pris du retard. Il est désormais prévu que l'occupation et la dotation en personnel de deux postes d'observation supplémentaires dans le secteur bravo soient achevées en 2021.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.165 Conformément au mandat fixé, l'ONUST poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à se rapprocher de l'objectif, elle consolidera l'étendue de la zone d'observation du Golan en augmentant les opérations statiques et mobiles à partir et autour des postes d'observation reconstruits. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.32).

Tableau 5.32
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Superficie restreinte (2 856 km$^2$) pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation continue | Élargissement de la superficie (3 506 km$^2$) pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation continue | Consolidation de la superficie (plus de 3 506 km$^2$) pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation continue | Consolidation de la superficie (4 515 km$^2$) pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation continue | Consolidation de la superficie (4 515 km$^2$) pour laquelle les décisions du Conseil de sécurité reposent sur une observation continue |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie de COVID-19. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 2 : exécution des activités prescrites dans toute la zone d'opérations**[12]

**Exécution du programme en 2020**

5.166 La mission a poursuivi ses efforts pour renforcer les activités de liaison menées au niveau régional afin de développer autant que possible la structure régionale et les bons offices. En 2020, elle a collaboré étroitement avec les parties afin d'assouplir les restrictions de passage et d'accès mises en place du fait de la pandémie. Elle a élargi le champ de ses interlocuteurs pour compléter sa fonction de liaison au niveau régional, en tirant parti des liens solides qu'elle entretient avec les opérations de maintien de la paix, les missions politiques et les équipes de pays des Nations Unies dans la région. En outre, le Groupe d'observateurs au Liban a continué d'effectuer des patrouilles et de mener des activités d'observation et de surveillance le long la Ligne bleue (118,6 km) à l'appui de l'exécution du mandat de la FINUL et de faire rapport à ce sujet, tandis que le Groupe d'observateurs au Golan a poursuivi ses activités d'observation et de surveillance ainsi que ses patrouilles dans le secteur alpha (Golan occupé par Israël) et le secteur bravo, à l'appui de l'exécution du mandat de la FNUOD et d'en rendre compte.

[12] Voir le budget-programme de 2021 [A/75/6/Add.1].

5.167 Les activités susmentionnées ont contribué à maintenir l'observation statique et mobile dans les secteurs alpha et bravo même si la zone de couverture sous observation continue n'a pas pu être portée à 4 515 km$^2$ et que l'objectif fixé dans le budget-programme pour 2021 n'a donc pas été atteint. En raison de la COVID-19 et des mesures de précaution supplémentaires qui ont dû être prises, les opérations statiques et mobiles n'ont pas pu être étendues au-delà de la zone d'observation actuelle.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.168 Conformément au mandat fixé, l'ONUST poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à se rapprocher de l'objectif, elle poursuivra ses activités de liaison au niveau régional avec les autorités des pays visés par le mandat régional, les représentants des pays qui fournissent des contingents et les homologues internationaux en privilégiant à la fois les échanges directs au niveau stratégique et les délégations de pouvoirs au bureau de liaison régional et en établissant également des liens avec d'autres acteurs connaissant la dynamique régionale. Le Groupe d'observateurs au Liban s'attachera à améliorer l'accès aux zones où le terrain est inhospitalier afin d'appuyer les opérations de la FINUL, tandis que le Groupe d'observateurs au Golan dotera en personnel tous les postes d'observation reconstruits et améliorera la surveillance et la perception de la situation dans les parties centrale et sud de la zone d'opération, afin d'appuyer les opérations de la FNUOD. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 5.33).

Tableau 5.33
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| • Superficie restreinte (2 856 km$^2$) faisant l'objet d'une observation continue | • Augmentation de la superficie couverte (3 200 km$^2$) | • Maintien des missions d'observation statiques et mobiles dans les secteurs alpha et bravo<br>• Aire géographique des activités d'observation (3 200 km$^2$) | • Consolidation de la superficie couverte (4 515 km$^2$) | • Les terrains inhospitaliers sont accessibles le long de la Ligne bleue |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie de CONVID-19. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : échanges renforcés au niveau régional grâce à la diversification des activités de liaison**

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.169 L'ONUST diversifiera ses activités de liaison au niveau régional. En 2021, les évaluations réalisées par les représentants politiques nationaux et internationaux ont contribué aux analyses régionales et aux priorités des parties, ce qui a permis d'améliorer la perception de la situation et de déployer plus d'efforts pour désamorcer les tensions et dissiper les malentendus pouvant être sources d'instabilité.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.170 La mission a notamment conclu qu'elle devait diversifier davantage ses activités de liaison afin de brosser un tableau plus nuancé des tendances régionales et des facteurs de conflit. En conséquence, la mission diversifiera tout d'abord ses activités de liaison au niveau régional, en continuant de privilégier une liaison stratégique et régulière avec les parties et, ensuite, en ouvrant le programme régional de liaison à d'autres acteurs qui ont une expertise de la dynamique régionale pouvant avoir des incidences sur la stabilité et la sécurité dans la région. L'ONUST prévoit en outre de recenser et d'intégrer de nouvelles sources et perspectives dans ses rapports d'analyse et ses évaluations régionales.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.171 Le travail effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme en témoigne la diversification des activités de liaison au niveau régional et les liens établis avec d'autres acteurs et organisations ayant une expertise régionale (voir tableau 5.34).

Tableau 5.34
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Liaison régionale avec les parties | Liaison régionale avec les parties et les experts nationaux | Liaison régionale avec les parties concernées dans le cadre des restrictions dues à la COVID-19 | Liaison régionale diversifiée avec d'autres acteurs ayant une expertise régionale | Diversification des activités de liaison au niveau régional et établissement de liens avec d'autres acteurs et organisations ayant une expertise régionale |

## Textes des organes délibérants définissant les mandats

5.172 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour l'ONUST.

*Résolutions du Conseil de sécurité*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 50 (1948) | Cessation des hostilités en Palestine | 73 (1949) | Accords d'armistice conclus par les parties impliquées dans le conflit de Palestine |
| 54 (1948) | Situation en Palestine | | |

## Produits

5.173 On trouvera dans le tableau 5.35 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.35
**Produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **B. Création et transfert de connaissances** | | | | |
| **Séminaires, ateliers et activités de formation** (nombre de jours) | **12** | **3** | **14** | **16** |
| 1. Séminaires de l'équipe d'analyse | 2 | 2 | 2 | 2 |
| 2. Séminaires (demandés par des États Membres et des organisations internationales) | 10 | 1 | 12 | 14 |
| **C. Activités de fond** | | | | |
| **Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause** : liaison au niveau stratégique avec les autorités en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne en vue d'évaluer la stabilité et les conditions de sécurité, l'incidence de l'évolution de la situation régionale, les perturbations potentielles entre les parties et dans les zones d'opérations, ainsi qu'avec les 27 pays fournisseurs de contingents, des représentants d'autres États Membres et des organisations et opérations des Nations Unies présentes dans la zone de la mission ; liaison et coordination avec des responsables en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne et avec des représentants des autorités locales, des dirigeants communautaires, des interlocuteurs internationaux, des membres des opérations des Nations Unies et des bureaux de pays. | | | | |
| **Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête** : observations, patrouilles motorisées, rapports de situation et d'enquêtes hebdomadaires; patrouilles de surveillance motorisées et patrouilles de formation aux activités de familiarisation avec la zone. | | | | |
| **E. Activités d'appui** | | | | |
| **Administration** : comptes rendus de situation hebdomadaires, mensuels et annuels ; évaluation analytique et rapports et exposés thématiques ; fiches d'information trimestrielles sur chaque pays visé par le mandat ; rapports opérationnels tactiques, notamment rapports opérationnels quotidiens, comptes rendus d'incidents et rapports d'enquête ; gestion et coordination des accords d'appui entre les mission conclus avec le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, la FINUL et la FNUOD et formation initiale mensuelle dispensée aux nouveaux observateurs militaires avant leur déploiement à la FNUOD et à la FINUL. | | | | |

# B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

## Vue d'ensemble

5.174 On trouvera dans les tableaux 5.36 à 5.38 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 5.36
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense**
(En milliers de dollars des États-Unis)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Objet de dépense* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| Postes | 23 034,7 | 25 966,2 | – | – | (335,6) | (335,6) | (1,3) | 25 630,6 |
| Autres dépenses de personnel | 6 168,4 | 7 112,2 | – | – | (86,4) | (86,4) | (1,2) | 7 025,8 |
| Dépenses de représentation | 1,0 | 2,8 | – | – | 4,2 | 4,2 | 150,0 | 7,0 |
| Voyages du personnel | 64,5 | 250,9 | – | – | 62,1 | 62,1 | 24,8 | 313,0 |
| Services contractuels | 687,7 | 660,2 | – | – | 5,8 | 5,8 | 0,9 | 666,0 |
| Frais généraux de fonctionnement | 2 919,2 | 2 870,4 | – | – | (384,8) | (384,8) | (13,4) | 2 485,6 |
| Fournitures et accessoires | 498,6 | 494,4 | – | – | (72,4) | (72,4) | (14,6) | 422,0 |
| Mobilier et matériel | 1 307,7 | 1 206,5 | – | – | 147,5 | 147,5 | 12,2 | 1 354,0 |
| Aménagement des locaux | 110,9 | 221,0 | – | – | 473,2 | 473,2 | 214,1 | 694,2 |
| Autres | 22,3 | – | – | – | – | – | – | – |
| **Total** | **34 814,9** | **38 784,6** | **–** | **–** | **(186,4)** | **(186,4)** | **(0,5)** | **38 598,2** |

Tableau 5.37
**Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2022**[a]

| | *Nombre* | *Informations sur les postes* |
|---|---|---|
| Effectif approuvé pour 2021 | 232 | 1 SSG, 2 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 148 AL, 71 SM, 2 AN |
| Suppressions | (3) | 1 poste d'assistant(e) administratif (SM), 1 poste d'agent(e) de sécurité sur le terrain (AL) et 1 poste de technicien(ne) automobile (AL) |
| Réaffectation | – | 1 poste d'assistant(e) (finances) (AL), qui deviendrait 1 poste d'assistant(e) (environnement) |
| Transfert | – | 1 poste d'assistant(e) aux réclamations du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement |
| Effectif proposé pour 2022 | 229 | 1 SSG, 2 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2/1, 146 AL, 70 SM, 2 AN |

[a] On trouvera à l'annexe III des informations sur les changements relatifs aux postes.

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e).

Tableau 5.38
**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**
(Nombre de postes)

| | | Changements | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie et classe* | *Effectif approuvé pour 2021* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Effectif proposé pour 2022* |
| **Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur** | | | | | | |
| SSG | 1 | – | – | – | – | 1 |
| D-1 | 2 | – | – | – | – | 2 |
| P-5 | 2 | – | – | – | – | 2 |
| P-4 | 3 | – | – | – | – | 3 |
| P-3 | 2 | – | – | – | – | 2 |
| P-2/1 | 1 | – | – | – | – | 1 |
| **Total partiel** | **11** | **–** | **–** | **–** | **–** | **11** |
| **Agents des services généraux et des catégories apparentées** | | | | | | |
| AL | 148 | – | – | (2) | (2) | 146 |
| SM | 71 | – | – | (1) | (1) | 70 |
| AN | 2 | – | – | – | – | 2 |
| **Total partiel** | **221** | **–** | **–** | **(3)** | **(3)** | **218** |
| **Total** | **232** | **–** | **–** | **(3)** | **(3)** | **229** |

5.175 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 5.39 et la figure 5.XIII.

5.176 Comme le montre le tableau 5.39, les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 38 598 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 186 400 dollars (0,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation entre dans la catégorie Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 5.39
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | | | Changements | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 23 034,7 | 25 966,2 | – | – | (335,6) | (335,6) | (1,3) | 25 630,2 |
| Autres objets de dépense | 11 780,2 | 12 818,4 | – | – | 149,2 | 149,2 | 1,2 | 12 967,6 |
| **Total** | **34 814,9** | **38 784,6** | **–** | **–** | **(186,4)** | **(186,4)** | **(0,5)** | **38 598,2** |

| | 2020 (dépenses effectives) | 2021 (crédits ouverts) | Changements | | | | | 2022 (prévisions avant actualisation des coûts) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Ajustements techniques | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres changements | Total | Pourcentage | |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 11 | 11 | – | – | – | – | – | 11 |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | 224 | 221 | – | – | (3) | (3) | (1,4) | 218 |
| **Total** | **235** | **232** | **–** | **–** | **(3)** | **(3)** | **(1,3)** | **229** |

Figure 5.XIII
**Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

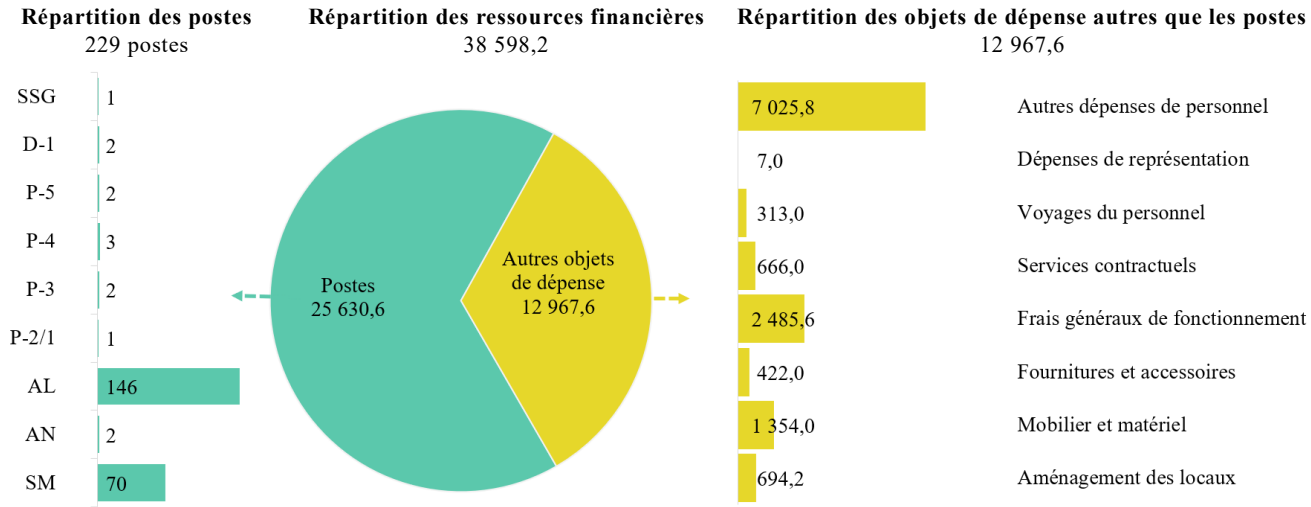


## Explications concernant les variations, par facteur

## Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

### Autres changements

5.177 Comme le montre le tableau 5.39, les changements entraînent une diminution nette de 186 400 dollars, comprenant une diminution nette de 335 600 dollars au titre des postes, en partie compensée par un augmentation nette de 149 200 dollars au titre des objets de dépense autres que les postes, qui s'explique comme suit :

a) **Postes**. La diminution de 335 600 dollars s'explique par la suppression de trois postes [1 poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM), 1 poste de technicien(ne) automobile (AL) et 1 poste d'agent(e) de sécurité sur le terrain (AL)] et la réaffectation d'un poste d'assistant(e) (finances) (AL) qui deviendrait un poste d'assistant(e) (environnement), auxquelles il est proposé de procéder. Les changements qu'il est proposé d'apporter aux postes témoignent des efforts déployés pour poursuivre les nouvelles méthodes de travail et résultent d'un examen des processus métier, des besoins des clients et des besoins en personnel, de l'automatisation du travail et de la redistribution de la charge de travail. L'externalisation des services automobiles,

associée à la fiabilité du parc de véhicules actuel, à la réduction de la taille du parc et à l'installation d'un système supplémentaire d'observation et de surveillance par télévision en circuit fermé, permettrait de redistribuer la charge de travail et de supprimer les postes de technicien(ne) automobile (AL) et d'agent(e) de sécurité sur le terrain (AL). L'automatisation du travail et des processus métier dans les domaines du rapprochement des factures et de l'approbation des paiements et l'utilisation des centres de services (Bureau d'appui commun de Koweït) permettrait la suppression du poste d'assistant(e) administratif(ve) (SM) et la réaffectation d'un poste d'assistant(e) (finances) (AL) qui deviendrait un poste d'assistant(e) (environnement). L'assistant(e) aux questions d'environnement renforcerait les capacités de l'ONUST de planifier ses pratiques de gestion environnementale et de les intégrer dans ses opérations, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219. Cette réaffectation faciliterait le travail entrepris pour réduire l'empreinte carbone de la mission dans le cadre des activités menées à l'échelle mondiale par l'Organisation en faveur de l'environnement. Il est également proposé de transférer un poste d'assistant(e) aux réclamations (SM) du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Ce poste permettrait notamment de veiller à ce que les demandes d'indemnisation au titre de la responsabilité civile résultant d'accidents dans lesquels des véhicules de l'ONUST sont impliqués soient faites promptement et qu'il y soit donné suite rapidement et d'aider à préparer les dossiers de comptabilisation en pertes d'équipements et de matériel, y compris en assurant le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité local de contrôle du matériel et du comité local d'examen des réclamations.

b) **Objets de dépense autres que les postes**. L'augmentation nette de 149 200 dollars tient aux facteurs suivants :

i) Une augmentation proposée de 692 800 dollars, qui relève essentiellement des rubriques Aménagement des locaux (473 200 dollars), Mobilier et matériel (147 500 dollars) et Voyages du personnel (62 100 dollars). L'augmentation de 473 200 dollars au titre de l'aménagement des locaux permettrait de financer la modernisation des bureaux de la Commission mixte d'armistice israélo-syrienne et du Groupe d'observateurs au Golan à Damas ; l'entretien et la modernisation des voies d'accès aux postes d'observation des secteurs alpha et bravo ; les travaux de remise en état des postes d'observation du secteur alpha afin d'améliorer la sécurité, la sûreté et le bien-être des observateurs militaires. L'augmentation nette de 147 500 dollars au titre du mobilier et matériel s'explique principalement par l'exécution progressive du plan de remplacement des véhicules de la mission pour 2022, qui prévoit l'achat de véhicules blindés et de minibus et le transfert de ressources provenant de la rubrique Fournitures et accessoires pour acheter des dispositifs de communication personnels. L'augmentation de 62 100 dollars au titre des voyages du personnel permettrait de financer les voyages que le personnel des missions devra effectuer dans la zone de la mission, en vue notamment d'observer les violations du cessez-le-feu et des accords de désengagement applicables à leurs zones d'opérations, et de faire rapport à ce sujet. L'augmentation proposée tient compte de la réduction des ressources allouées aux voyages approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/252 ;

ii) Une réduction de 543 600 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement (384 800 dollars), des autres dépenses de personnel (86 400 dollars) et des fournitures et accessoires (72 400 dollars). La diminution nette de 384 800 dollars au titre des frais généraux de fonctionnement s'explique par la diminution des dépenses au titre de l'entretien des locaux du fait de l'achèvement de la reconstruction des postes d'observation du secteur bravo prévue avant la fin de 2021. La diminution nette de 86 400 dollars au titre des autres dépenses de personnel s'explique par la diminution des besoins en observateurs militaires, et tient compte des dépenses engagées par le passé.

La diminution nette de 72 400 dollars au titre des fournitures et accessoires s'explique principalement par le transfert des coûts des dispositifs de communication personnels à la rubrique Mobilier et matériel.

5.178 On trouvera dans le tableau 5.40 des informations sur le respect des délais de réservation des billets d'avion. L'ONUST continue de s'efforcer de mieux faire comprendre au personnel l'importance de respecter la disposition relative aux délais de réservation des billets d'avion. Les responsables sont invités à prendre des mesures préventives et à surveiller l'application des mesures correctives. Le respect des délais fait l'objet d'un suivi et les statistiques et tendances sont portées à la connaissance des responsables tous les trois mois.

Tableau 5.40
**Respect des délais**
(En pourcentage)

| | *2019 (taux effectif)* | *2020 (taux effectif)* | *2021 (taux prévu)* | *2022 (taux prévu)* |
|---|---|---|---|---|
| Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ | 72 | 64 | 100 | 100 |

# III. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

## Avant-propos

Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) a été créé en 1949, ce qui en fait la mission de maintien de la paix des Nations Unies la plus ancienne après l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve. Il continue de s'acquitter de son mandat en se concentrant sur l'observation du cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan et la présentation de rapports à ce sujet. Fort de 44 observateurs militaires des Nations Unies qui surveillent la ligne de contrôle, longue de 770 kilomètres, et la ligne de démarcation provisoire, il continue également d'assurer des patrouilles et de mener des enquêtes sur les violations présumées du cessez-le-feu et les incidents qui se produisent le long de la ligne de démarcation provisoire. Ces activités, qui exigent professionnalisme, compétences et impartialité ainsi que le souci de l'exactitude pour ce qui est de l'établissement des rapports, sont entreprises avec l'appui de 74 civils qui veillent au bon fonctionnement de cette opération de maintien de la paix. Pour que l'UNMOGIP puisse s'acquitter de son mandat, des efforts sont constamment déployés pour améliorer encore le partage des informations. Par exemple, des activités de formation sont dispensées et les conférences semestrielles des observateurs militaires des Nations Unies sont organisées avec la participation du personnel civil d'appui afin de contribuer à l'exécution efficace et rationnelle des tâches sur le terrain.

Le Groupe a continué de s'attacher à renforcer la confiance dans la région et continuera de remplir son mandat de manière impartiale. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien des pays hôtes, l'Inde et le Pakistan, et l'accueil que lui a réservé la population cachemirie locale. Le Groupe a tenu les gouvernements hôtes informés de ses activités le long de la ligne de contrôle et de la ligne de démarcation provisoire, et continue de communiquer régulièrement avec le Siège de l'ONU au sujet de ses activités et des difficultés qu'il éprouve dans l'exécution de son mandat.

Je suis convaincu que l'UNMOGIP contribue à l'instauration de la paix et de la stabilité en Asie du Sud. Je suis également convaincu que la diversité et le professionnalisme de son personnel font sa force et qu'il est véritablement possible d'instaurer un jour la paix dans la région, si la communauté internationale et toutes les parties prenantes nous apportent leur soutien.

Le Chef de mission et Chef du Groupe d'observateurs militaires
des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
(*Signé*) général de division José **Eladio Alcaín**

# A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

## Orientations générales

### Mandats et considérations générales

5.179 Le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) est chargé de surveiller et de signaler au Secrétaire général tout fait nouveau concernant le respect du cessez-le-feu, conformément à la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité. Dans cette résolution, le Conseil a exigé qu'un cessez-le-feu durable et l'arrêt de toutes les hostilités dans toutes les zones du conflit soient strictement observés et restent en vigueur jusqu'à ce qu'intervienne, dès que possible, le retrait de toutes les forces armées sur leur territoire respectif et sur des positions qui respectent pleinement la ligne du cessez-le-feu au Jammu-et-Cachemire, contrôlée par l'UNMOGIP. Une autre tâche servant à appuyer les efforts de surveillance du cessez-le-feu consiste à mener des enquêtes sur toute plainte déposée par les parties concernant des violations présumées du cessez-le-feu.

## Programme de travail

### Objectif

5.180 L'objectif auquel l'UNMOGIP contribue est de veiller à ce que les faits nouveaux concernant les violations du cessez-le-feu le long de la ligne de contrôle soient suivis conformément à son mandat, énoncé dans la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité.

### Stratégie

5.181 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, l'UNMOGIP continuera de se concentrer sur les tâches principales qui lui ont été confiées, à savoir la prévention, l'alerte rapide, la surveillance et la communication d'informations, et le renforcement de la confiance. Il présentera en temps voulu des rapports détaillés sur les faits nouveaux pertinents qui surviennent dans sa zone d'opérations. Il continuera également de déployer des observateurs militaires de part et d'autre de la ligne de contrôle ; ceux-ci sont chargés de patrouiller et de procéder à des inspections et à des enquêtes en cas de plaintes concernant des violations du cessez-le-feu et, dans la mesure où les pays hôtes le leur permettent, d'exécuter diverses tâches aux alentours de la ligne de contrôle.

5.182 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant : respect du cessez-le-feu grâce à la présence d'observateurs militaires des Nations Unies.

### Facteurs externes pour 2022

5.183 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :

a) En collaboration avec l'UNMOGIP, les pays hôtes observent le cessez-le-feu et s'abstiennent de tout acte d'hostilité et de toute action qui pourrait aggraver la situation ou mettre en danger la paix internationale, conformément aux dispositions de la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité ;

b) L'Inde et le Pakistan demeurent disposés à aider l'UNMOGIP à mener les activités qui lui ont été confiées.

5.184 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.

5.185 Le Groupe prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, afin de contribuer autant que possible au maintien de la paix dans la zone d'opérations. Il s'agit notamment de veiller à ce que les observateurs militaires des Nations Unies nouent un dialogue inclusif avec les populations locales, qui fasse intervenir aussi bien les hommes que les femmes, afin que la mission comprenne les points de vue des uns et des autres en ce qui concerne la situation sur le terrain et en tienne compte lorsqu'elle planifie et mène ses opérations.

5.186 L'UNMOGIP examinera et analysera la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap afin de faire progresser encore l'inclusion du handicap dans ses activités. Le Groupe déterminera les mesures à prendre pour surmonter les difficultés que la mise en œuvre pourrait poser.

## Exécution du programme en 2020

5.187 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

### Suivi efficace de l'exécution du mandat de la mission conformément à la résolution 307 (1971) du Conseil de sécurité

5.188 Pour exécuter son mandat, l'UNMOGIP s'efforce de surveiller l'application du cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan le long de la ligne de contrôle. En 2020, le Groupe a supervisé l'application du cessez-le-feu en plaçant des observateurs militaires des Nations Unies dans les 10 postes de campagne établis de part et d'autre de la ligne de contrôle, dans le respect des limites imposées par la pandémie de COVID-19. Il a continué de s'acquitter de son mandat en accomplissant, sur le terrain, les tâches principales qui lui avaient été confiées, telles que mener 259 opérations dans les postes d'observation, 597 patrouilles de reconnaissance, 132 enquêtes sur des violations présumées du cessez-le-feu et 24 missions sur le terrain. Il a aussi reçu 20 pétitions concernant la situation le long et aux alentours de la ligne de contrôle au Jammu-et-Cachemire, qui émanaient de groupes politiques reconnus, dans lesquelles ceux-ci ont exprimé leur préoccupation quant aux faits nouveaux survenus au Cachemire, aussi bien en Inde qu'au Pakistan.

*Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.189 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre la diminution du nombre annuel d'enquêtes sur des plaintes, porté à 140, soit une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente (voir la figure 5.XIV).

Figure 5.XIV
**Mesure des résultats : nombre annuel d'enquêtes sur des plaintes**

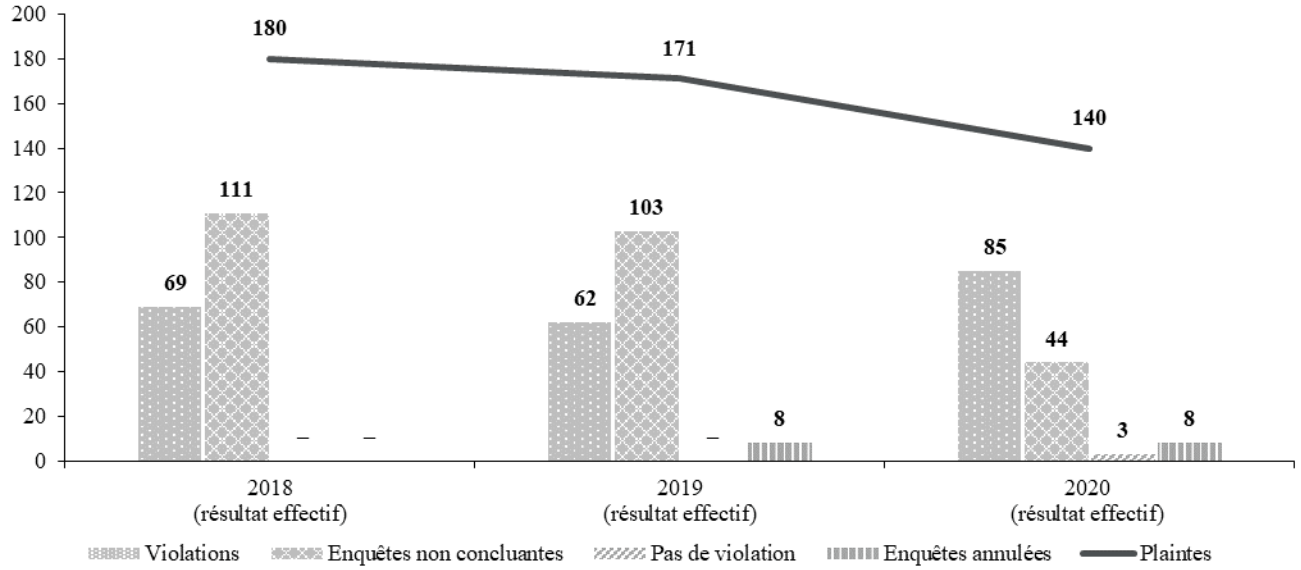


**Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme**

5.190 En 2020, la pandémie a entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour le Groupe. L'UNMOGIP a suspendu de manière temporaire les visites sur le terrain et les missions sur le terrain et a pris des mesures de précaution, telles que la distanciation physique, lorsqu'il devait entrer en contact avec la population locale pendant les patrouilles de reconnaissance et les enquêtes sur le terrain. En outre, les conférences des observateurs militaires des Nations Unies qui étaient prévues ont été annulées en application des mesures de précaution face à la pandémie. Par ailleurs, la réduction de la mobilité du personnel de la mission a eu une incidence sur les résultats opérationnels de la mission. Le point de passage de la frontière entre Jammu et Sialkot a été fermé en mars 2020 par les pays hôtes en raison de la pandémie, et demeure fermé à ce jour. Pour cette raison, le personnel et le matériel des Nations Unies ont dû être déplacés par le poste frontière international Wagah-Attari, ce qui a augmenté le temps et la distance nécessaires aux déplacements ordinaires. En raison de problèmes liés aux visas, les postes de campagne de Poonch, Rajauri et New Delhi ont été temporairement dépourvus d'observateurs militaires. Compte tenu des restrictions liées à la COVID-19, la plupart des réunions prévues n'ont pas pu avoir lieu. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour les résultats 1 et 2.

5.191 Pour faire face aux problèmes liés à la pandémie, l'UNMOGIP a retenu de nouvelles activités, qui concourent aux objectifs de la mission. Ces nouvelles activités ont consisté notamment à ajuster les normes d'hygiène dans tous les postes de campagne et au quartier général de la mission, tout en veillant à la poursuite des activités. La diffusion permanente d'informations et la tenue de réunions virtuelles ont permis de réduire au minimum le nombre d'infections parmi le personnel de l'UNMOGIP. Le Groupe a amélioré l'infrastructure de sa Section des technologies pour pouvoir mener des opérations à distance sans que cela n'ait d'incidence sur l'exécution de son mandat, et a testé son niveau de préparation à la reprise après sinistre, en particulier en ce qui concerne l'évacuation sanitaire et l'évacuation des blessés.

## Résultats escomptés pour 2022

5.192 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour

lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

**Résultat 1 : mener les enquêtes rapidement et avec précision et communiquer aux parties les résumés des enquêtes au moyen de nouveaux outils**[13]

**Exécution du programme en 2020**

5.193 Des outils d'analyse visuelle simplifient des données complexes et peuvent ainsi faciliter la conduite des enquêtes sur les violations présumées de façon rapide et exacte. L'UNMOGIP a surveillé la ligne de contrôle et la ligne de démarcation provisoire en effectuant des patrouilles, des inspections et des enquêtes sur les violations présumées du cessez-le-feu et en exécutant des tâches sur le terrain dans le voisinage de la ligne de contrôle, conformément au mandat qui a été défini.

5.194 Le travail effectué a contribué à assurer la disponibilité continue des analyses effectuées par l'intermédiaire des plateformes existantes de traitement et de visualisation des informations, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020, à savoir effectuer des analyses au moyen de plateformes de traitement et de visualisation des informations qui soient disponibles plus rapidement. Si les analyses ont pu être effectuées, la mise à niveau de la plateforme d'information existante pour obtenir une synthèse plus rapide de données provenant de différentes sources et présentées sous différents formats a été retardée en raison de problèmes de liquidités, et les retombées attendues devraient se réaliser en 2021 et 2022.

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.195 Conformément au mandat fixé, l'UNMOGIP poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Il continuera de surveiller la ligne de contrôle et la ligne de démarcation provisoire. Il devra pour ce faire continuer de placer des observateurs militaires dans tous les postes opérationnels des deux côtés de la ligne de contrôle, d'effectuer des patrouilles, des inspections et des enquêtes sur les violations présumées du cessez-le-feu et d'exécuter des tâches sur le terrain dans le voisinage de la ligne de contrôle, conformément au mandat qui a été défini. L'UNMOGIP prévoit d'organiser des séances de formation pour renforcer la capacité de la mission à mobiliser des outils d'analyse et à élaborer des rapports plus exacts en temps voulu. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir le tableau 5.41).

Tableau 5.41
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Les analyses ne sont pas effectuées au moyen de plateformes de traitement et de visualisation des informations | Certaines des analyses sont effectuées au moyen de plateformes de traitement et de visualisation des informations | Les analyses continuent d'être effectuées au moyen des plateformes de traitement et de visualisation des informations existantes | Les observateurs militaires des Nations Unies au quartier général de la mission et dans les postes de campagne se servent d'un système institutionnel d'analyse et d'évaluation pour communiquer promptement les | Les incidents sont communiqués au moyen de plateformes de collecte d'informations |

[13] Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 5)].

| 2018 (résultat effectif) | 2019 (résultat effectif) | 2020 (résultat effectif) | 2021 (résultat escompté)[a] | 2022 (résultat escompté) |
|---|---|---|---|---|
| | | | informations en se fondant sur des éléments tirés de plateformes de traitement et de visualisation des informations | |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

### Résultat 2 : assurer la continuité de l'analyse et la cohérence du processus de planification et d'exécution[14]

#### Exécution du programme en 2020

5.196 En 2019, des initiatives visant à améliorer le traitement des informations en mettant à profit les bases de données existantes et les informations collectées sur le terrain par les observateurs militaires des Nations Unies ont permis d'améliorer l'analyse, ce qui a rendu la planification et l'exécution des tâches sur le terrain plus efficaces. En 2020, l'UNMOGIP a continué de rassembler des données et des informations à analyser en se fondant sur les enseignements tirés et en utilisant le système d'information en place (Sage).

5.197 Le travail effectué a contribué à assurer la continuité de l'utilisation des plateformes existantes de traitement et de visualisation des informations pour faciliter la compréhension des faits nouveaux concernant les violations du cessez-le-feu, mais n'a pas permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme de 2021, à savoir mieux assurer la continuité des analyses. L'UNMOGIP a continué d'utiliser les systèmes existants pour assurer la continuité des analyses de la situation en cas de rotation, mais les améliorations escomptées en vue d'améliorer la transparence du processus ont été retardées en raison de problèmes de liquidités, et ces améliorations devraient se produire dans les années à venir.

#### Projet de plan-programme pour 2022

5.198 Conformément au mandat fixé, l'UNMOGIP poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, il prévoit d'utiliser les nouvelles technologies pour le traitement et la visualisation des informations et la réalisation d'enquêtes sur les plaintes le long de la ligne de contrôle. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir le tableau 5.42).

Tableau 5.42
**Mesure des résultats**

| 2018 (résultat effectif) | 2019 (résultat effectif) | 2020 (résultat effectif) | 2021 (résultat escompté)[a] | 2022 (résultat escompté) |
|---|---|---|---|---|
| – | Les plateformes de traitement et de visualisation des informations sont utilisées pour faciliter la compréhension des | Les plateformes de traitement et de visualisation des informations continuent d'être utilisées pour faciliter la | La continuité des analyses effectuées au moyen de plateformes de traitement et de visualisation des informations, qui | Les rapports analytiques sont alimentés par des données en temps réel grâce à l'introduction de nouvelles |

[14] Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)*[a] | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| | faits nouveaux concernant les violations du cessez-le-feu | compréhension des faits nouveaux concernant les violations du cessez-le-feu | sont utilisées pour faciliter la compréhension des faits nouveaux concernant les violations du cessez-le-feu, est pleinement assurée | plateformes d'information |

[a] Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

**Résultat 3 : meilleure perception de la situation grâce à des systèmes d'information géospatiale et à des images satellitaires de haute résolution**

**Projet de plan-programme pour 2022**

5.199 Les observateurs militaires des Nations Unies voyagent régulièrement par voie terrestre et traversent des chaînes de montagnes peu sûres pour inspecter des zones vastes et éloignées situées le long de la ligne de contrôle. La zone d'opérations de la mission se caractérisant par un terrain accidenté, les routes sont souvent en mauvais état et les trajets imprévisibles. Les observateurs militaires doivent donc avoir recours à des technologies géospatiales pour préparer leurs activités de surveillance et d'observation des violations du cessez-le-feu.

*Enseignements tirés et changements prévus*

5.200 La mission a conclu qu'elle devait mettre à niveau ses systèmes d'information géospatiale afin de s'assurer que les images utilisées pour la planification des patrouilles et des missions d'observation soient fournies en temps réel. Les systèmes d'information géospatiale et les images satellitaires permettent d'obtenir des informations plus précises et en temps réel sur l'état des routes, la sécurité et la localisation et la direction exactes des éventuelles violations du cessez-le-feu. Compte tenu de ces enseignements, la mission travaillera en étroite collaboration avec le Département de l'appui opérationnel pour se procurer les systèmes d'information géospatiale et les images satellites nécessaires pour améliorer les outils de sécurité et d'analyse mis à la disposition des observateurs militaires des Nations Unies. La mission vérifiera si les itinéraires prévus sont sûrs et prévoit de mener des activités de renforcement des capacités pour tirer parti de l'utilisation des systèmes d'information géospatiale et des outils d'imagerie satellitaire pour améliorer l'analyse de la nature des postes repérés le long de la ligne de contrôle.

*Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats*

5.201 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'amélioration de l'efficacité de la planification des missions d'observation grâce à la réduction du temps nécessaire à la planification des mouvements des observateurs militaires et du nombre d'incidents qui ont lieu durant les patrouilles d'observateurs (voir le tableau 5.43).

Tableau 5.43
**Mesure des résultats**

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| Utilisation de systèmes d'information et | Utilisation de systèmes d'information et | Utilisation de systèmes d'information et | Utilisation, par les observateurs militaires, de | Amélioration de l'efficacité de la planification des |

| *2018 (résultat effectif)* | *2019 (résultat effectif)* | *2020 (résultat effectif)* | *2021 (résultat escompté)* | *2022 (résultat escompté)* |
|---|---|---|---|---|
| d'images satellites obsolètes | d'images satellites obsolètes | d'images satellites obsolètes | systèmes d'information géospatiale et d'outils d'imagerie satellitaire en temps réel pour exécuter le mandat de la mission | missions d'observation grâce à la réduction du temps nécessaire à la planification des mouvements des observateurs militaires des Nations Unies |

## Textes des organes délibérants définissant les mandats

5.202 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour l'UNMOGIP.

*Résolutions du Conseil de sécurité*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 39 (1948) | Création de la Commission des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan, chargée d'enquêter sur le conflit et d'assurer la médiation | 307 (1971) | Observation d'un cessez-le-feu durable et de l'arrêt des hostilités au Jammu-et-Cachemire |
| 47 (1948) | Rétablissement de la paix et de l'ordre public dans l'État de Jammu-et-Cachemire et organisation d'un plébiscite | | |

## Produits

5.203 On trouvera dans le tableau 5.44 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 5.44
**Produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie**

| *Catégorie et sous-catégorie* | *Produits prévus : 2020* | *Produits livrés : 2020* | *Produits prévus : 2021* | *Produits prévus : 2022* |
|---|---|---|---|---|
| **A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts** | | | | |
| **Services fonctionnels pour les réunions** (nombre de réunions de trois heures) | **12** | **5** | **12** | **12** |
| 1. Activités de communication avec des personnalités et des responsables clés des pays hôtes | 12 | 5 | 12 | 12 |
| **C. Activités de fond** | | | | |
| **Bases de données et supports numériques** : connectivité du système de classement et d'archivage des documents. | | | | |
| **D. Activités de communication** | | | | |
| **Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information** : information et sensibilisation au moyen de publicités, de brochures et de caravanes de la paix. | | | | |
| **Relations extérieures et relations avec les médias** : participation des médias. | | | | |
| **Plateformes numériques et contenus multimédias** : développement et amélioration du site Web. | | | | |

# B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

## Vue d'ensemble

5.204 On trouvera dans les tableaux 5.45 à 5.47 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte.

Tableau 5.45
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense**
(En milliers de dollars des États-Unis)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| *Objet de dépense* | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| Postes | 5 118,5 | 5 750,7 | – | – | – | – | – | 5 750,7 |
| Autres dépenses de personnel | 1 474,9 | 1 687,2 | – | – | (75,5) | (75,5) | (4,5) | 1 611,7 |
| Dépenses de représentation | – | 7,9 | – | – | – | – | – | 7,9 |
| Consultants | 1,2 | – | – | – | – | – | – | – |
| Voyages du personnel | 165,5 | 226,3 | – | – | 107,4 | 107,4 | 47,5 | 333,7 |
| Services contractuels | 292,9 | 353,4 | – | – | 3,9 | 3,9 | 1,1 | 357,3 |
| Frais généraux de fonctionnement | 1 760,0 | 1 285,1 | – | – | (59,7) | (59,7) | (4,6) | 1 225,4 |
| Fournitures et accessoires | 265,3 | 382,5 | – | – | (47,3) | (47,3) | (12,4) | 335,2 |
| Mobilier et matériel | 775,5 | 722,8 | – | – | (32,1) | (32,1) | (4,4) | 690,7 |
| Autres | (2,8) | – | – | – | – | – | – | – |
| **Total** | **9 851,2** | **10 415,9** | **–** | **–** | **(103,3)** | **(103,3)** | **(1,0)** | **10 312,6** |

Tableau 5.46
**Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022**

| | *Nombre* | *Informations sur les postes* |
|---|---|---|
| Effectif approuvé pour 2021 | 74 | 1 D-2, 1 P-5, 1 P-4, 49 AL, 22 SM |
| Effectif proposé pour 2022 | 74 | 1 D-2, 1 P-5, 1 P-4, 49 AL, 22 SM |

*Note* : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; SM = agent(e) du Service mobile.

Tableau 5.47
**Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe**
(Nombre de postes)

| | | *Changements* | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Catégorie et classe* | *Effectif approuvé pour 2021* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Effectif proposé pour 2022* |
| **Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur** | | | | | | |
| D-2 | 1 | – | – | – | – | 1 |
| P-5 | 1 | – | – | – | – | 1 |
| P-4 | 1 | – | – | – | – | 1 |
| **Total partiel** | **3** | **–** | **–** | **–** | **–** | **3** |
| **Agents des services généraux et des catégories apparentées** | | | | | | |
| AL | 49 | – | – | – | – | 49 |
| SM | 22 | – | – | – | – | 22 |
| **Total partiel** | **71** | **–** | **–** | **–** | **–** | **71** |
| **Total** | **74** | **–** | **–** | **–** | **–** | **74** |

5.205 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans le tableau 5.48 et dans la figure 5.XV.

5.206 Comme le montre le tableau 5.48, les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 10 312 600 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 103 300 dollars (1,0 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation entre dans la catégorie Autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 5.48
**Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes**
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

| | | | *Changements* | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *2020 (dépenses effectives)* | *2021 (crédits ouverts)* | *Ajustements techniques* | *Nouveaux mandats et mandats élargis* | *Autres changements* | *Total* | *Pourcentage* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* |
| **Ressources financières, par grande catégorie de dépenses** | | | | | | | | |
| Postes | 5 118,5 | 5 750,7 | – | – | – | – | – | 5 750,7 |
| Autres objets de dépense | 4 732,6 | 4 665,2 | – | – | (103,3) | (103,3) | (2,2) | 4 561,9 |
| **Total** | **9 851,2** | **10 415,9** | **–** | **–** | **(103,3)** | **(103,3)** | **(1,0)** | **10 312,6** |
| **Postes, par catégorie** | | | | | | | | |
| Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur | 3 | – | – | – | – | – | – | 3 |

| | 2020 (dépenses effectives) | 2021 (crédits ouverts) | Changements | | | | | 2022 (prévisions avant actualisation des coûts) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Ajustements techniques | Nouveaux mandats et mandats élargis | Autres changements | Total | Pourcentage | |
| Agents des services généraux et des catégories apparentées | 71 | – | – | – | – | – | – | 71 |
| **Total** | **74** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **–** | **74** |

Figure 5.XV
**Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)**
(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

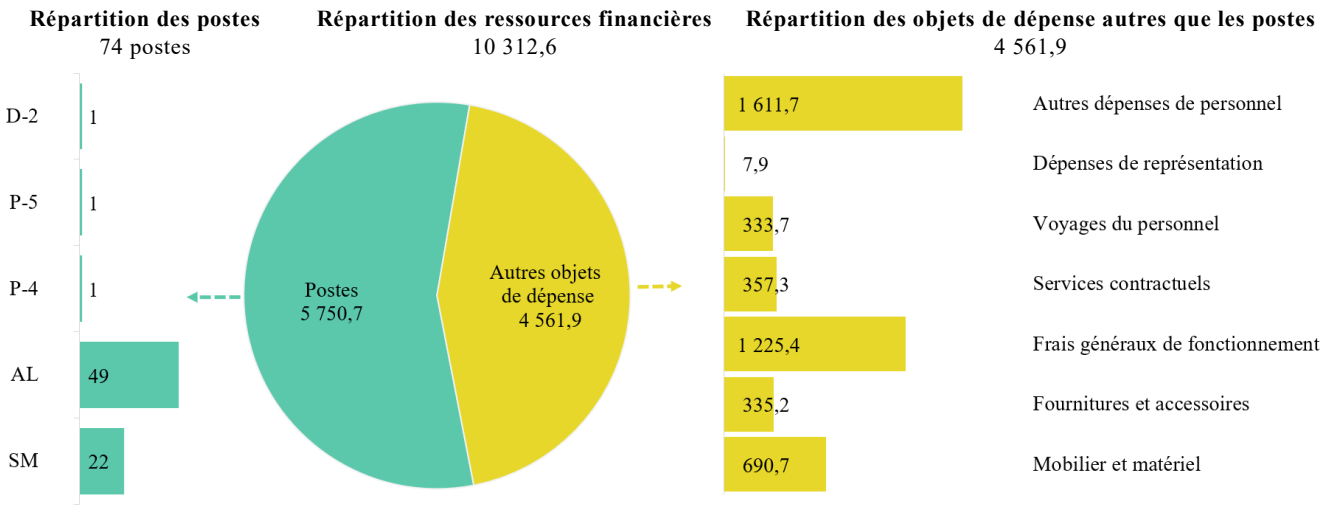


## Explications concernant les variations, par facteur

## Récapitulatif des changements relatifs aux ressources

### Autres changements

5.207 Comme le montre le tableau 5.48, les changements entraînent une diminution nette de 103 300 dollars, qui s'explique comme suit :

a) Une réduction de 214 600 dollars au titre des autres dépenses de personnel (75 500 dollars), des frais généraux de fonctionnement (59 700 dollars), des fournitures et accessoires (47 300 dollars) et du mobilier et matériel (32 100 dollars). La diminution nette au titre des autres dépenses de personnel et des fournitures et accessoires tient compte des tendances observées par le passé en matière de dépenses, notamment de la diminution des dépenses au titre des frais de transport et de voyage des observateurs militaires, ainsi que des efforts déployés en vue de pérenniser les nouvelles pratiques de travail, telles que le recours accru aux moyens de communication en ligne ou aux plateformes virtuelles de réunion, qui permettrait de réduire les dépenses de papeterie et de fournitures de bureau. La diminution nette au titre des frais généraux de fonctionnement s'explique par la diminution des dépenses liées à l'entretien des locaux du fait de la rénovation des locaux d'habitation prévue en 2021. La diminution nette au titre du mobilier et matériel s'explique principalement par la diminution des besoins au titre du remplacement des véhicules ;

b) Une augmentation de 111 300 dollars qui relève essentiellement de la rubrique Voyages du personnel (107 400 dollars). Cette augmentation nette s'explique par les voyages des observateurs militaires dans la zone de la mission pour enquêter sur les plaintes concernant des violations présumées du cessez-le-feu et réaliser des visites sur le terrain. L'augmentation proposée tient compte de la réduction des ressources allouées aux voyages approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/252.

5.208 On trouvera dans le tableau 5.49 des informations sur le respect des délais de réservation des billets d'avion. L'UNMOGIP continue de s'efforcer de mieux faire comprendre au personnel l'importance de respecter la disposition relative aux délais de réservation des billets d'avion. Les responsables sont invités à prendre des mesures préventives et à surveiller l'application des mesures correctives. Le respect des délais fait l'objet d'un suivi et les statistiques et tendances sont portées à la connaissance des responsables tous les trois mois.

Tableau 5.49
**Respect des délais**
(En pourcentage)

| | *2019 (taux effectif)* | *2020 (taux effectif)* | *2021 (taux prévu)* | *2022 (taux prévu)* |
|---|---|---|---|---|
| Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ | 38 | 32 | 100 | 100 |

# Annexe I

## Organigramme et répartition des postes pour 2022

### A. Département des opérations de paix

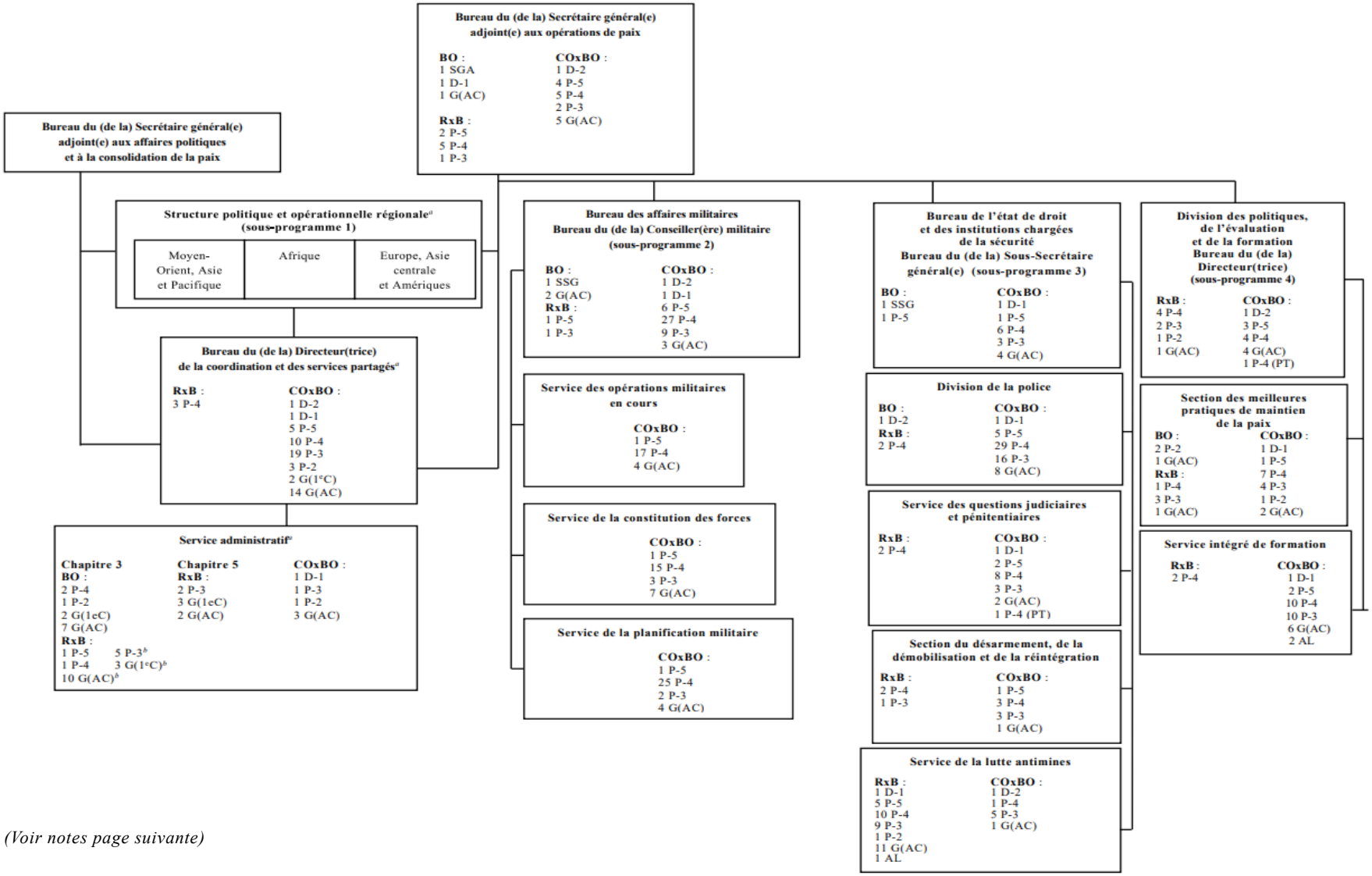


*(Voir notes page suivante)*

*(Notes de l'organigramme A)*

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1re classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; PT = personnel temporaire (autre que pour les réunions) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

[a] Comme suite à la résolution 72/262 C, dans laquelle l'Assemblée générale a souligné que les mesures visant à restructurer le pilier Paix et sécurité de l'Organisation devaient être appliquées dans le respect le plus strict des mandats et des décisions et résolutions de l'Assemblée et du Conseil de sécurité, sans modification des mandats, des fonctions ou des sources de financement établis, les informations concernant les postes demandés au chapitre 5 sont fournies à titre indicatif.

[b] Le Bureau de lutte contre le terrorisme finance au moyen de ressource extrabudgétaires 2 postes P-3, 1 poste d'agent(e) des services généraux (1re classe) et 2 postes d'agent(e) des services généraux (Autres classes) au Service administratif commun au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, dont les titulaires sont chargés d'appuyer ses travaux.

## B. Structure politique et opérationnelle régionale[a]

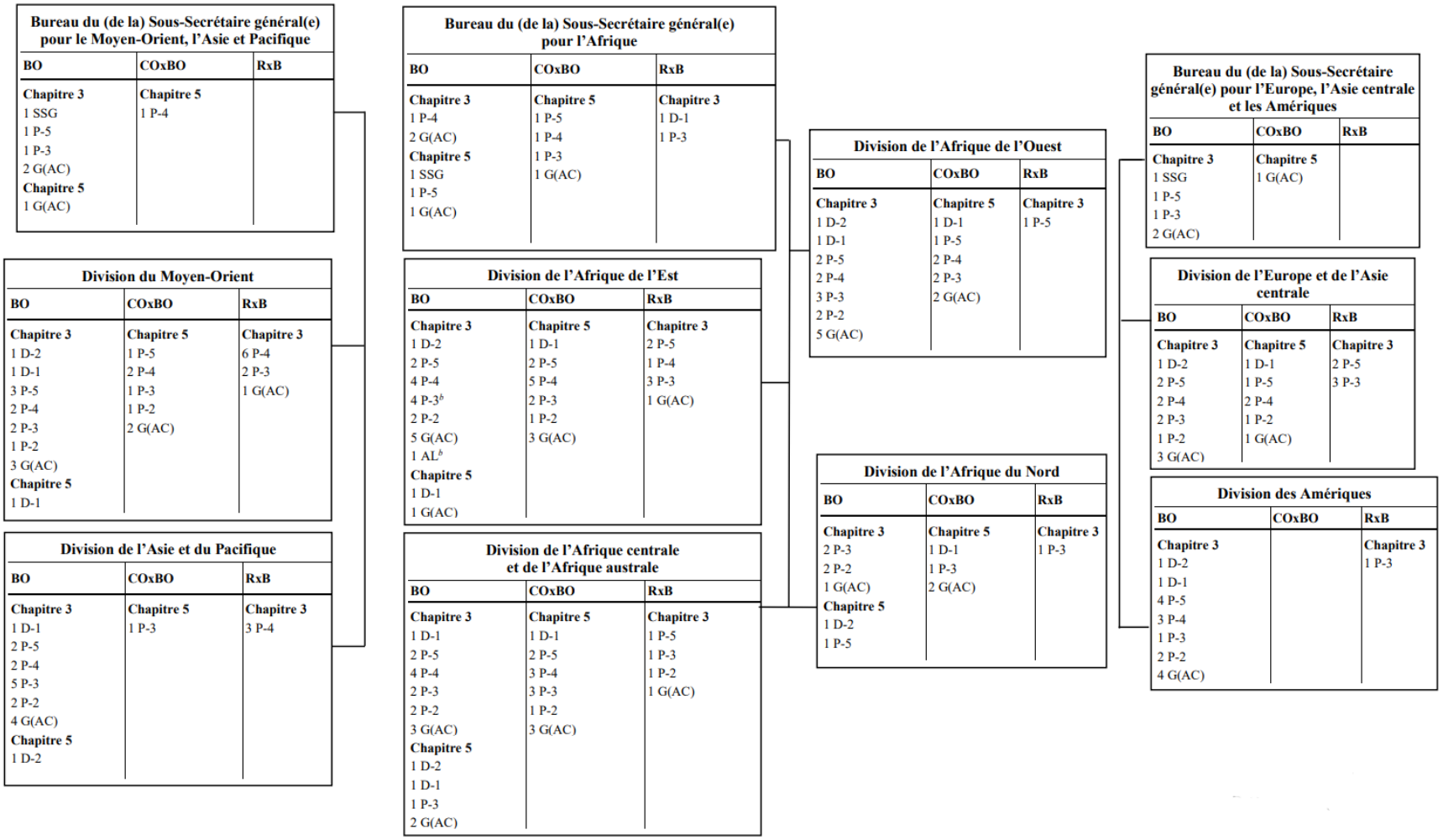


*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; BO = budget ordinaire ; COxBO = quotes-parts hors budget ordinaire ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SSG = sous-secrétaire général(e).

[a] Comme suite à la résolution 72/262 C, dans laquelle l'Assemblée générale a souligné que les mesures visant à restructurer le pilier Paix et sécurité de l'Organisation devaient être appliquées dans le respect le plus strict des mandats et des décisions et résolutions de l'Assemblée et du Conseil de sécurité, sans modification des mandats, des fonctions ou des sources de financement établis, les informations concernant les postes demandés au chapitre 3 sont fournies à titre indicatif.

[b] 1 poste P-3 et 1 poste d'agent(e) local(e) basé à Nairobi.

## C. Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve

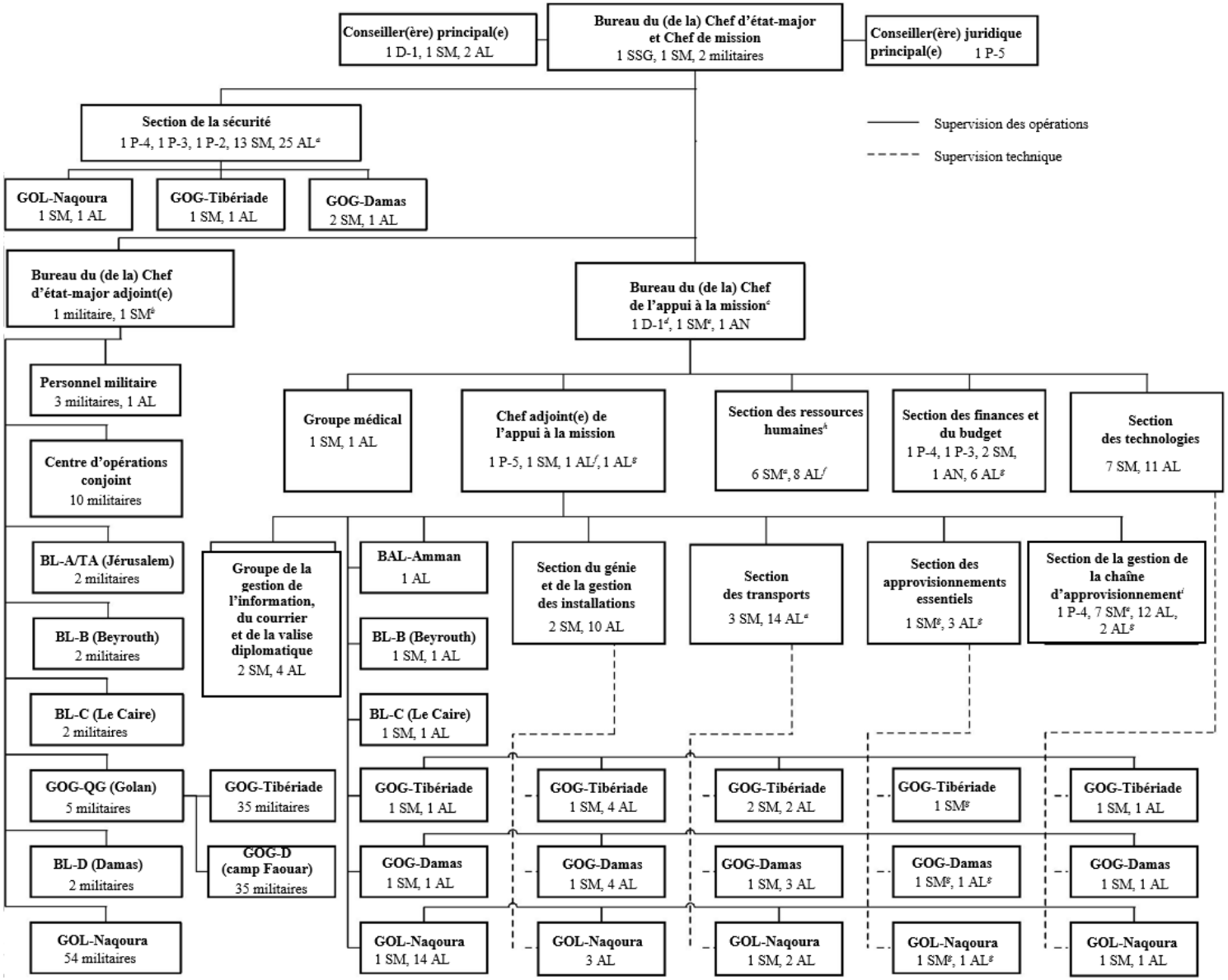


*(Voir notes page suivante)*

*(Notes de l'organigramme C)*

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BAL-Amman = Bureau administratif et logistique d'Amman ; BL-A/TA = Bureau de liaison Amman/Tel-Aviv ; BL-B/C/D = Bureau de liaison à Beyrouth, au Caire ou à Damas ; GOG = Groupe d'observateurs au Golan ; GOL = Groupe d'observateurs au Liban ; SSG = Sous-secrétaire général(e) ; SM = Service mobile.

[a] Suppression.
[b] Double rattachement hiérarchique.
[c] Y compris la cellule du protocole.
[d] Chef de l'appui à la mission (D-1) pour l'ONUST et Coordonnateur(trice) spécial(e) pour le processus de paix au Moyen-Orient.
[e] Transfert.
[f] Reclassement.
[g] Réaffectation.
[h] Y compris la cellule de la formation.
[i] Y compris les groupes des achats, de la gestion centralisée des stocks, de la gestion du matériel et du contrôle des mouvements.

## D. Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan

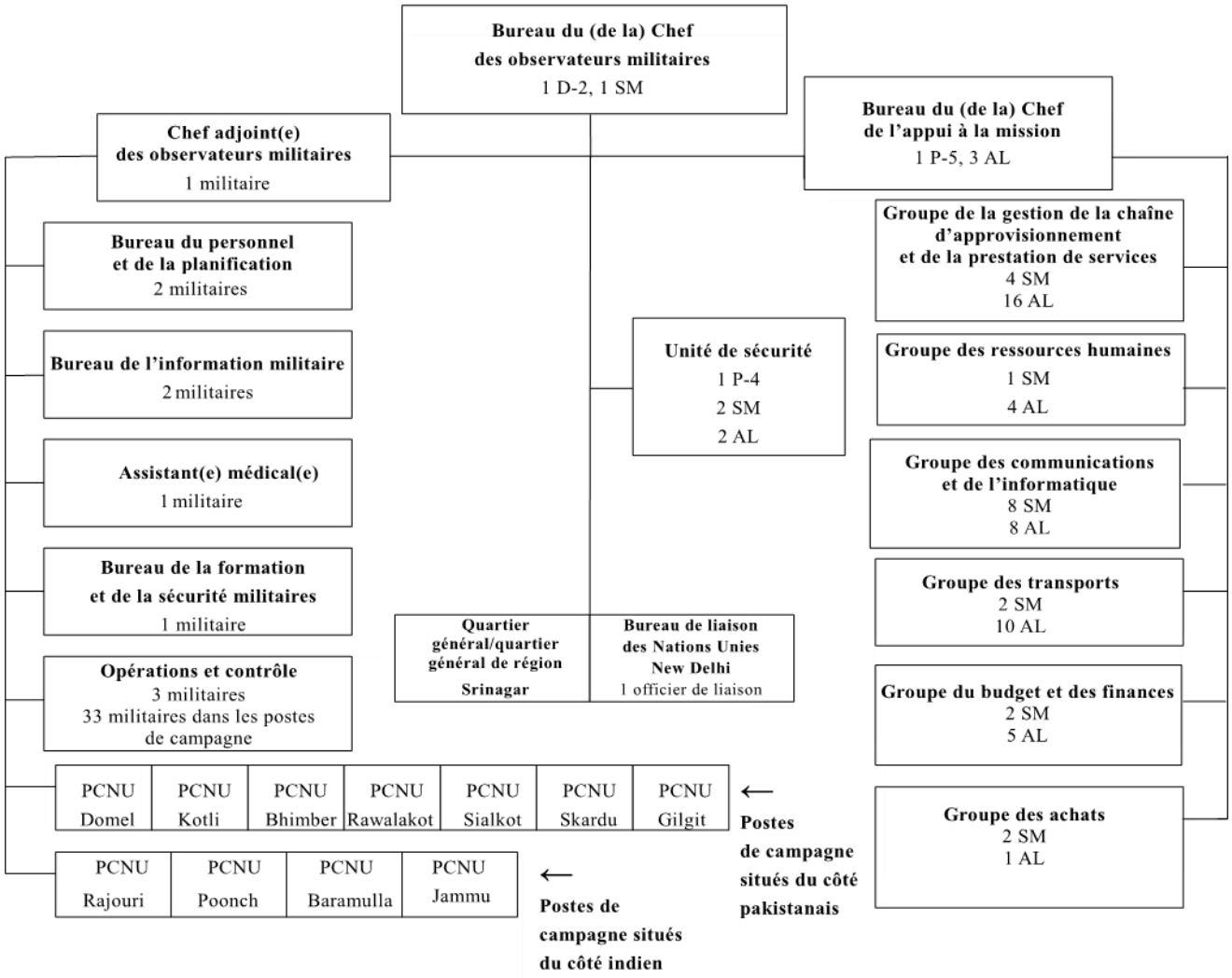


*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; PCNU = poste de campagne des Nations Unies ; SM = agent(e) du Service mobile.

# Annexe II

## État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

| *Résumé de la recommandation* | *Suite donnée à la recommandation* |
|---|---|
| **Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires** | |
| **Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve**<br>A/75/7/Corr.1 | |
| Le Comité consultatif invite l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) à élaborer un plan d'acquisition de véhicules afin de choisir des véhicules adaptés à la situation, notamment des véhicules légers [par. II.92.f a)]. | L'ONUST a réduit sa flotte de véhicules conformément aux coefficients prescrits dans le Manuel des coûts et coefficients standard et aux lignes directrices strictes communiquées par la Section du transport de surface, au Siège de l'ONU, concernant la rationalisation du parc de véhicules. À cet égard, la mission a revu à la baisse sa dotation en véhicules totale en 2018, puis en 2019. Les véhicules de type 4 × 4 dont elle dispose actuellement sont utilisés sur des terrains difficiles situés dans toute la zone de la mission, y compris des routes sans revêtement, qui ne conviennent pas aux berlines. L'ONUST dispose également à son quartier général de véhicules 4 × 4 qu'il peut déployer dans ses antennes comme véhicules de secours quand d'autres véhicules 4 × 4 sont immobilisés pour entretien ou réparation.<br><br>Actuellement, la mission dispose de trois berlines ; compte tenu de la nature du terrain de la zone de mission et des besoins d'appui opérationnel en matière de transport, elle ne prévoit pour l'heure pas d'acquérir de nouvelles berlines pour remplacer les véhicules 4 × 4. |
| **Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan**<br>A/75/7 | |
| Le Comité consultatif note de nouveau que les postes du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) n'évoluent pas et, rappelant les multiples restructurations dont la composante Appui a fait l'objet dans les missions ces dernières années, il compte que le Secrétaire général donnera, dans son prochain projet de budget, des informations sur les mesures prises par le Groupe pour mettre sa composante Appui en conformité avec la structure normalisée (A/74/7, par. II.44) (par. II.93). | Après consultation interne, le Secrétariat estime qu'il faut maintenir la structure actuelle de la composante Appui de l'UNMOGIP. |

| *Résumé de la recommandation* | *Suite donnée à la recommandation* |
|---|---|
| Le Comité consultatif invite l'UNMOGIP à élaborer un plan d'acquisition de véhicules en vue de sélectionner des véhicules adaptés à la situation, y compris des véhicules légers [par. II.96 a)]. | L'UNMOGIP gère un parc de véhicules organisé de telle manière qu'une rotation permet de réaffecter du terrain au quartier général les véhicules ayant un kilométrage élevé et du quartier général au terrain les véhicules ayant un kilométrage faible, la zone d'opérations de la mission se caractérisant par un terrain accidenté de nature montagneuse. Des véhicules légers ne seraient par conséquent pas adaptés aux conditions de terrain. En 2020 et 2021, l'UMMOGIP continuera de remplacer les véhicules existants. Le plan d'acquisition est conforme aux coefficients et aux lignes directrices établis par la Section du transport de surface, au Siège de l'ONU, concernant la rationalisation du parc de véhicules. |

# Annexe III

## Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : récapitulatif, par composante, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

| | *Postes* | *Classe* | *Description* | *Justification* |
|---|---|---|---|---|
| Section des ressources humaines | (1) | SM | **Suppression** de 1 poste d'assistant(e) administratif(ve) | L'automatisation du travail et des processus métier et le recours aux centres de services (Bureau d'appui commun de Koweït) permettraient de supprimer le poste d'assistant(e) administratif(ve). |
| Section de la sécurité | (1) | AL | **Suppression** de 1 poste d'agent(e) de sécurité sur le terrain | L'investissement continu dans le matériel technique aux fins de la modernisation du contrôle des accès et de la protection du périmètre de l'ONUST a permis à la mission de réduire le nombre d'agent(e)s de sécurité sur le terrain. |
| Section des transports | (1) | AL | **Suppression** de 1 poste de technicien(ne) automobile | La baisse de la charge de travail due à la réduction du parc automobile de l'ONUST, à la fiabilité du parc actuel et à l'externalisation de certains services d'entretien permettrait de redistribuer la charge de travail entre les technicien(ne)s automobiles restants afin de maintenir le parc aux normes techniques attendues, dans un état de fonctionnement satisfaisant. |
| Section des finances et du budget | (1) | AL | **Réaffectation** de 1 assistant(e) (finances) au poste d'assistant(e) (environnement) au Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission | L'automatisation du travail et des processus métier dans les domaines du rapprochement des factures et de l'approbation des paiements et l'utilisation des centres de services (Bureau d'appui commun de Koweït) permettrait la réaffectation du poste d'assistant(e) (finances). |
| Bureau du (de la) Chef adjoint(e) de l'appui à la mission | 1 | AL | **Réaffectation** de 1 assistant(e) (finances) de la Section des finances et du budget au poste d'assistant(e) (environnement) | L'assistant(e) aux questions d'environnement renforcerait les capacités de l'ONUST de planifier ses pratiques de gestion environnementale et de les intégrer dans ses opérations, conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219. Cette réaffectation faciliterait le travail entrepris pour réduire l'empreinte carbone de la mission dans le cadre des activités menées à l'échelle mondiale par l'Organisation en faveur de l'environnement. |
| Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission | (1) | SM | **Transfert** de 1 assistant(e) aux réclamations à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement | Changement de la structure hiérarchique. |
| Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement | 1 | SM | **Transfert** de 1 poste d'assistant(e) aux réclamations depuis le Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission | Le (la) titulaire de ce poste s'acquitte de fonctions essentielles, notamment veiller à ce que les demandes d'indemnisation au titre de la responsabilité civile résultant d'accidents dans lesquels des véhicules de l'ONUST sont |

| | *Postes* | *Classe* | *Description* | *Justification* |
|---|---|---|---|---|
| | | | | impliqués soient faites promptement et qu'il y soit donné suite rapidement. Ce poste permettrait également d'aider à préparer les dossiers de comptabilisation en pertes d'équipements et de matériel, y compris en assurant le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Comité local de contrôle du matériel et du comité local d'examen des réclamations. |

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; ONUST = Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve ; SM = agent(e) du Service mobile.

# Annexe IV

## Ressources financières et postes, par entité et source de financement : vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis)

| | *Budget ordinaire* | | | *Quotes-parts hors budget ordinaire* | | | *Ressources extrabudgétaires* | | | *Total* | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | *2021 (crédits ouverts)* | *2022 (prévisions avant actualisation des coûts)* | *Variation* | *2021 (estimations)* | *2022 (estimations)* | *Variation* | *2021 (estimations)* | *2022 (estimations)* | *Variation* | *2021 (estimations)* | *2022 (estimations)* | *Variation* |
| **Ressources financières** | | | | | | | | | | | | |
| Département des opérations de paix | 5 912,8 | 5 912,8 | – | 90 618,0 | 92 118,1 | 1 500,1 | 76 788,4 | 76 675,9 | (112,5) | 173 319,2 | 174 706,8 | 1 387,6 |
| Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve | 38 784,6 | 38 598,2 | (186,4) | – | – | – | – | – | – | 38 784,6 | 38 598,2 | (186,4) |
| Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan | 10 415,9 | 10 312,6 | (103,3) | – | – | – | – | – | – | 10 415,9 | 10 312,6 | (103,3) |
| **Total** | **55 113,3** | **54 823,6** | **(289,7)** | **90 618,0** | **92 118,1** | **1 500,1** | **76 788,4** | **76 675,9** | **(112,5)** | **222 519,7** | **223 617,6** | **1 097,9** |
| **Postes** | | | | | | | | | | | | |
| Département des opérations de paix | 27 | 27 | – | 431 | 427 | (4) | 80 | 80 | – | 538 | 534 | (4) |
| Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve | 232 | 229 | (3) | – | – | – | – | – | – | 232 | 229 | (3) |
| Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan | 74 | 74 | – | – | – | – | – | – | – | 74 | 74 | – |
| **Total** | **333** | **330** | **(3)** | **431** | **427** | **(4)** | **80** | **80** | **–** | **844** | **837** | **(7)** |